



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Social Affairs,
Science and
Technology**

Chair:

The Honourable ART EGGLETON, P.C.

Wednesday, April 28, 2010
Thursday, April 29, 2010

Issue No. 4

Ninth and tenth meetings on:

The study on the accessibility of
Post-Secondary Education in Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

**Affaires sociales,
des sciences
et de la technologie**

Président :

L'honorable ART EGGLETON, C.P.

Le mercredi 28 avril 2010
Le jeudi 29 avril 2010

Fascicule n° 4

Neuvième et dixième réunions concernant :

L'étude de la question de l'accessibilité à
l'éducation postsecondaire au Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

The Honourable Art Eggleton, P.C., *Chair*

The Honourable Kelvin Kenneth Ogilvie, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Callbeck	Eaton
Champagne, P.C.	Keon
Cordy	* LeBreton, P.C.
* Cowan	(or Comeau)
(or Tardif)	Martin
Demers	Merchant
Dyck	Seidman

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Raine (*April 29, 2010*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Eaton (*April 26, 2010*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET
DE LA TECHNOLOGIE

Président : L'honorable Art Eggleton, C.P.

Vice-président : L'honorable Kelvin Kenneth Ogilvie
et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	Eaton
Champagne, C.P.	Keon
Cordy	* LeBreton, C.P.
* Cowan	(ou Comeau)
(ou Tardif)	Martin
Demers	Merchant
Dyck	Seidman

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Eaton a remplacé l'honorable sénateur Raine (*le 29 avril 2010*).

L'honorable sénateur Raine a remplacé l'honorable sénateur Eaton (*le 26 avril 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, April 28, 2010
(9)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4:16 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Champagne, P.C., Cordy, Eggleton, P.C., Keon, Martin, Ogilvie, Raine and Seidman (9).

In attendance: Havi Echenberg and Daniel Thompson, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 18, 2010, the committee continued its study on accessibility of post-secondary education in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Canadian Apprenticeship Forum:

Allison Rougeau, Executive Director.

Canadian Association for University Continuing Education:

Andrew Cochrane, Past President.

National Association of Career Colleges:

Anne Burns, Executive Director.

Skills Canada:

Shaun Thorson, Executive Director.

The chair made a statement.

Ms. Rougeau, Mr. Cochrane, Ms. Burns and Mr. Thorson each made a statement and, together, answered questions.

At 6:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, April 29, 2010
(10)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:29 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Champagne, P.C., Cordy, Eaton, Eggleton, P.C., Keon, Martin, Ogilvie and Seidman (9).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 28 avril 2010
(9)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Champagne, C.P., Cordy, Eggleton, C.P., Keon, Martin, Ogilvie, Raine et Seidman (9).

Également présents : Havi Echenberg et Daniel Thompson, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 18 mars 2010, le comité poursuit son étude de la question de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Forum canadien sur l'apprentissage :

Allison Rougeau, directrice exécutive.

Association canadienne pour l'éducation permanente universitaire :

Andrew Cochrane, président sortant.

Association nationale des Collèges Carrières :

Anne Burns, directrice exécutive.

Compétences Canada :

Shaun Thorson, directeur exécutif.

Le président prend la parole.

Mme Rougeau, M. Cochrane, Mme Burns et M. Thorson font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 18 h 15, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 29 avril 2010
(10)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 29, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Champagne, C.P., Cordy, Eaton, Eggleton, C.P., Keon, Martin, Ogilvie et Seidman (9).

In attendance: Havi Echenberg and Daniel Thompson, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee considered two draft special study budget applications.

The Honourable Senator Ogilvie moved:

That the following special study budget application (post-secondary education in Canada) for the fiscal year ending March 31, 2011, in the amount of \$ 11,840, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

Summary of Expenditures

Professional and Other Services	\$ 11,840
Transportation and Communications	0
All Other Expenditures	<u>0</u>
TOTAL	\$ 11,840

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Martin, moved:

That the following special study budget application (current social issues pertaining to Canada's largest cities) for the fiscal year ending March 31, 2011, in the amount of \$ 31,364, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

Summary of Expenditures

Professional and Other Services	\$ 14,750
Transportation and Communications	6,614
All Other Expenditures	<u>10,000</u>
TOTAL	\$ 31,364

The question being put on the motion, it was adopted.

At 10:34 a.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 18, 2010, the committee continued its study on accessibility of post-secondary education in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Human Resources and Skills Development Canada:

Kathryn McDade, Assistant Deputy Minister, Learning Branch;

Marc LeBrun, Director General, Canada Education Savings Program;

Martin Green, Director General, Workplace Partnerships Directorate;

Catherine Adam, Director General, Aboriginal Affairs;

Glennie Graham, Senior Director, Canada Student Loans Program.

The chair made a statement.

Également présents : Havi Echenberg et Daniel Thompson, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité examine deux projets de budget pour étude spéciale.

L'honorable sénateur Ogilvie propose :

Que le budget suivant pour l'étude spéciale (éducation postsecondaire au Canada) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011, d'un montant de 11 840 \$, soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

Résumé des dépenses

Services professionnels et autres	11 840 \$
Transport et communications	0
Autres dépenses	<u>0</u>
TOTAL	11 840 \$

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin propose :

Que le budget suivant pour l'étude spéciale (questions d'actualité des grandes villes canadiennes) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011, d'un montant de 31 364 \$, soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

Résumé des dépenses

Services professionnels et autres	14 750 \$
Transport et communications	6 614
Autres dépenses	<u>10 000</u>
TOTAL	31 364 \$

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 10 h 34, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 18 mars 2010, le comité poursuit son étude de la question de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Ressources humaines et Développement des compétences Canada :

Kathryn McDade, sous-ministre adjointe, Direction générale de l'apprentissage;

Marc LeBrun, directeur général, Programme canadien pour l'épargne-études;

Martin Green, directeur général, Direction des partenariats en milieu de travail;

Catherine Adam, directrice générale, Affaires autochtones;

Glennie Graham, directrice principale, Programme canadien de prêts aux étudiants.

Le président prend la parole.

Ms. McDade made a statement and, together with Mr. Lebrun, Mr. Green, Ms. Adam and Ms. Graham, answered questions.

At 12:05 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Mme McDade fait une déclaration puis, avec M. LeBrun, M. Green, Mme Adam et Mme Graham, répond aux questions.

À 12 h 5, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jessica Richardson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 28, 2010

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, met this day at 4:16 p.m. to study the accessibility of post-secondary education in Canada.

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I call this meeting to order. Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. We are continuing with our study on access to post-secondary education in Canada. Today, we will focus on apprenticeship, other post-secondary technical education and adult education.

We have four witnesses who will help us through this discussion. We also have Senator Raine from British Columbia who has joined the committee today.

Let me introduce the witnesses, who I will ask to present in this order unless they wish otherwise. We have Allison Rougeau, Executive Director of the Canadian Apprenticeship Forum, which is a national body of stakeholders with an interest in apprenticeship training. Its principal activities are to implement pan-Canadian apprenticeship strategies through research, discussion and collaboration, and to promote apprenticeship as an effective model for training and education, contributing to the development of a skilled, high quality, productive, inclusive and mobile labour force.

Among the forum's key issues are perceived barriers to training, the business case for apprenticeship and the importance of promoting apprenticeship training as a valued and respected choice for post-secondary education. Ms. Rougeau has been its executive director since 2006 and spent some 20 years working in the apprenticeship field.

Andrew Cochrane is Past President of the Canadian Association for University Continuing Education, which is a professional association made up of deans, directors, senior administrative personnel and practitioners whose professional careers are in university continuing education programs. Its mission is to enlarge the scope and quality of educational opportunities for adults at the university level. Andrew Cochrane is the dean of the College of Continuing Education at Dalhousie University.

Anne Burns is Executive Director of the National Association of Career Colleges, which was established in 1896 and serves private career colleges and their students. It is an umbrella organization for affiliated provincial career college associations.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 28 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui à 16 h 16 pour étudier l'accessibilité de l'éducation postsecondaire au Canada.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte. Soyez les bienvenus à cette réunion du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Nous poursuivons notre étude sur la question de l'accessibilité de l'éducation postsecondaire au Canada. Aujourd'hui, nous allons nous intéresser en particulier aux programmes d'apprentissage, à d'autres programmes d'études techniques postsecondaires et à l'éducation des adultes.

Nous accueillons quatre témoins qui nous aideront dans nos discussions. Nous accueillons également le sénateur Raine, de la Colombie-Britannique, qui se joint au comité aujourd'hui.

Permettez-moi de vous présenter les témoins, et je vais leur demander de présenter leurs exposés dans cet ordre, à moins qu'ils ne proposent autre chose. Nous avons ici Allison Rougeau, directrice exécutive du Forum canadien sur l'apprentissage, un organisme national formé d'intervenants qui s'intéressent à la formation par apprentissage. Il veille principalement à mettre en oeuvre des stratégies d'apprentissage pancanadiennes par l'entremise de la recherche, des échanges et de la collaboration au sein de la communauté de l'apprentissage et à promouvoir l'apprentissage comme un modèle efficace de formation et d'éducation qui contribue au développement d'une main-d'oeuvre qualifiée, productive, inclusive et mobile.

Parmi les grands dossiers qui intéressent le forum, il faut mentionner les obstacles apparents à la formation, les analyses de rentabilisation sur l'apprentissage et l'importance de promouvoir la formation par apprentissage comme méthode utile précieuse et respectée d'éducation postsecondaire. Mme Rougeau est directrice exécutive depuis 2006 et elle a travaillé pendant une vingtaine d'années dans le domaine de l'apprentissage.

Andrew Cochrane est le président sortant de l'Association canadienne pour l'éducation permanente universitaire, une association professionnelle composée de doyens, de directeurs, de membres du personnel administratif supérieur et d'enseignants qui font carrière dans le secteur des programmes d'éducation permanente des universités. Sa mission consiste à accroître la portée et la qualité des possibilités d'éducation pour les adultes en niveau universitaire. Andrew Cochrane est le doyen du College of Continuing Education, à l'Université Dalhousie.

Anne Burns est directrice exécutive de l'Association Nationale des Collèges Carrières, une organisation créée en 1896 et qui sert les établissements de formation professionnelle et leurs étudiants. Il s'agit d'une organisation-cadre pour les associations provinciales de collèges d'enseignement professionnel qui lui sont associées.

We also have Shaun Thorson, the Executive Director of Skills Canada, which is a national, not-for-profit organization that actively promotes careers in skilled trades and technologies to Canadian youth. Since its inception in 1989, it has evolved into a pan-Canadian organization offering skills, trade and technology competitions at the regional, territorial, national and international levels. It also offers other awareness programs for thousands of young Canadians.

Welcome to the committee. I would ask that you try to keep your presentations to seven minutes or less if you can. Then we will enter into dialogue with the rest of the committee.

I will start with Ms. Rougeau.

Allison Rougeau, Executive Director, Canadian Apprenticeship Forum: On behalf of the Canadian Apprenticeship Forum, CAF, board of directors, thank you very much for having us here. It is especially wonderful for our organization, which continuously promotes apprenticeship training as a form of post-secondary education, to be included in the panel. We are very pleased to be here.

We receive our funding as an organization from the federal government's Sector Council Program, but we also have other sources of funding provided by the Canadian apprenticeship community.

As was noted in the introduction, we have a multi-stakeholder board of directors primarily including business, labour and the apprenticeship board chairs from provincial-territorial boards. The Canadian Council of Directors of Apprenticeship, CCDA, also sits at the table in an ex officio manner.

We had 360,000 registered apprentices in Canada, based on the latest statistics from 2007. That is up more than 9.3 per cent from 2006. We are moving in a positive direction, but we have also an under-representation of women, which is no surprise, as well as Aboriginal youth. Sixty-four per cent of women, although under-represented, are participating in trades that are predominantly in the service sector, which are usually lower-paying sectors.

It is important to note that the individuals in apprenticeship trades are one of the oldest — in age — workforces in Canada, so impending retirements are of considerable issue.

Apprenticeship training is predominantly a workplace-based training program and therefore requires a willing employer to provide the opportunity. A portion of that training does take place in a training centre, usually a community college, but the predominant experience is in the workplace. It is important to continue to support and enhance mechanisms that will encourage more employers to find ways to provide apprenticeship opportunities because less than 20 per cent of employers in Canada that could train do so.

Nous entendrons aussi Shaun Thorson, directeur exécutif de Compétences Canada, une organisation nationale sans but lucratif qui encourage les jeunes Canadiens à faire carrière dans les métiers et technologies spécialisés. Créée en 1989, l'organisation est devenue pancanadienne et organise maintenant des compétitions de compétences, de métiers et de technologies aux niveaux régional, territorial, national et international. Elle offre en outre divers programmes de sensibilisation à des milliers de jeunes Canadiens.

Soyez les bienvenus. Je vous demande de limiter vos exposés à un maximum de sept minutes, si vous le pouvez. Nous engagerons ensuite le dialogue avec les membres du comité.

Commençons par Mme Rougeau.

Allison Rougeau, directrice exécutive, Forum canadien sur l'apprentissage : Au nom du conseil d'administration du Forum canadien sur l'apprentissage, FCA, je vous remercie infiniment de nous avoir invités. Pour une organisation comme la nôtre, qui ne cesse de promouvoir la formation par l'apprentissage au niveau postsecondaire, il est particulièrement satisfaisant de faire partie de ce groupe de discussion. Nous sommes très heureux d'être ici.

Notre organisation est financée par le Programme des conseils sectoriels du gouvernement fédéral, mais nous avons aussi d'autres sources de financement dans la communauté canadienne de l'apprentissage.

Comme vous l'avez indiqué dans l'introduction, notre conseil d'administration réunit de nombreux intervenants, qui viennent principalement du monde des affaires et du monde du travail, ainsi que les présidents des commissions d'apprentissage provinciales et territoriales. Le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage, le CCDA, siège également d'office à cette tribune.

D'après les plus récentes statistiques, il y avait en 2007 360 000 apprentis inscrits au Canada. Cela représente une augmentation de plus de 9,3 p. 100 relativement à 2006. Nous progressons, mais nous devons aussi reconnaître que les femmes sont sous-représentées, ce qui n'a rien d'étonnant, et les jeunes Autochtones aussi. Soixante-quatre pour cent des femmes, bien qu'elles soient sous-représentées, exercent des métiers qui relèvent principalement du secteur des services, un secteur où les emplois sont généralement moins bien rémunérés.

Il importe de signaler que les personnes qui exercent des métiers d'apprentis forment l'une des mains-d'oeuvre les plus âgées au Canada, et les départs prochains à la retraite constituent un véritable problème.

La formation par l'apprentissage est un programme de formation principalement offert dans les lieux de travail et qui est donc tributaire de la bonne volonté des employeurs qui offrent ces occasions aux apprentis. Une partie de la formation se déroule dans un centre de formation, généralement un collège communautaire, mais l'expérience primordiale est acquise en milieu de travail. Il faut continuer d'appuyer et d'améliorer les mécanismes qui encouragent les employeurs à trouver offrir des occasions d'apprentissage, car au Canada, moins de 20 p. 100 des employeurs qui seraient en mesure d'offrir de la formation le font.

There is a significant opportunity here. Employers who participate in apprenticeship training find it is a value that provides a competitive advantage for employers and increases their productivity by 29 per cent.

Various reports suggest that in an economic downturn, apprentices are often the first to be laid off. Many of them leave the industry as a lost generation of apprentices despite the significant investment already made in their training. Previous experiences have shown that it generally takes seven to 10 years to get back to pre-recession registrations.

Therefore, in this recovery, it will be more challenging given, as previously stated, the demographics: Workers in skilled trades are of an older age group and are also facing impending retirement.

Considerable efforts have been made by our organization and others to promote trades training to youth. However, challenges exist in finding viable opportunities for them to train with employers, and this can often set people up for disappointment.

It takes about seven months for a potential apprentice to find an employer willing to provide the training. Despite this, research done by our organization to address the perceived barrier of cost of training has demonstrated that for every dollar invested in training by an employer, there is a \$1.47 return on investment, on average, at the end of the four years. Therefore, we know that there is a business case for training.

This is particularly important as a result of an economic downturn because this could have consequences on our youth. Disadvantaged youth and Aboriginal youth are particularly at risk; this is a growing demographic. They may lack education — basic reading and other essential skills. Combine this with the fact that we know that failure to keep a first work experience has significant negative consequences, a scarring effect, and if a disadvantaged youth has that bad experience in their first job, their socio-economic challenges spiral downward.

Often the general policy thought in these circumstances is to ensure the individual gets back into school and acquires the skills to enter the workforce later. Research suggests this particular group learns better and is more successful when learning in an environment linked directly to the workplace. This has considerable policy implications for apprenticeship training because such training provides an excellent opportunity to acquire skills and work experience.

There are also important implications for enhancing mechanisms that support school-to-work transition programs. We need to ensure that we link youth from school to work, and apprenticeships will play an important role. Of particular

Nous avons une belle occasion ici. Les employeurs qui participent à des programmes de formation par apprentissage considèrent que cela leur donne un avantage concurrentiel et augmente leur productivité de 29 p. 100.

Divers rapports indiquent qu'en période de ralentissement économique, les apprentis sont souvent les premiers mis à pied. Nombre d'entre eux quittent l'industrie, et c'est une génération perdue d'apprentis malgré l'important investissement qui a déjà été consenti pour leur formation. Nous savons d'expérience qu'il faut généralement de 7 à 10 ans pour ramener les inscriptions au niveau antérieur à la récession.

Au cours de la présente période de reprise économique, cela sera donc plus difficile en raison, comme indiqué précédemment, des caractéristiques démographiques de ce groupe : les travailleurs qui exercent des métiers d'apprentis forment un groupe plus âgé et bon nombre approchent de la retraite.

Notre organisation et diverses autres ont déployé des efforts considérables pour promouvoir les métiers d'apprentis auprès des jeunes. Toutefois, il est difficile de trouver des occasions viables de suivre une formation auprès d'un employeur, et cela provoque souvent des déceptions.

Il faut environ sept mois avant qu'un candidat apprenti trouve un employeur disposé à lui offrir la formation. Malgré tout, les études réalisées par notre organisation au sujet de l'obstacle que semble représenter le coût de la formation ont montré que chaque dollar investi dans la formation par un employeur produisait un rendement moyen de 1,47 \$ au bout de quatre ans. Nous savons donc que l'on peut justifier la formation en termes de rentabilité.

Cela vaut tout particulièrement après une période de ralentissement économique, puisqu'il peut y avoir des conséquences pour les jeunes. Les jeunes défavorisés et les jeunes Autochtones sont plus particulièrement à risque, et ce groupe démographique est en expansion. Ses membres manquent parfois d'éducation — en termes d'alphabetisation et d'autres compétences essentielles. Nous savons toutefois qu'une première expérience de travail qui se termine par un échec a de sérieuses conséquences, un effet de scarification, et lorsqu'un jeune défavorisé fait cette expérience de travail négative, ses difficultés socioéconomiques s'aggravent.

La politique générale dans de telles circonstances est souvent de veiller à ce que l'intéressé retourne à l'école et acquiert les habiletés nécessaires pour s'intégrer ultérieurement à la population active. Les études montrent que les membres de ce groupe particulier apprennent mieux et réussissent mieux lorsqu'ils se trouvent dans un contexte directement lié au milieu de travail. Cette caractéristique a des effets considérables en termes de politique pour la formation d'apprentis, car cette formation offre une excellente occasion d'acquérir des habiletés et une expérience de travail.

L'amélioration des mécanismes qui appuient les programmes de transition entre l'école et le travail aurait également des répercussions importantes. Il nous faut construire un pont entre l'école et le travail pour les jeunes, et l'apprentissage a une

importance are workplace training experiences that lead to a valuable and recognized certification — in Canada's case, a Certificate Of Qualification and a Red Seal endorsement.

A huge degree of caution needs to be exercised, however, because supports for such programs and to employers and individuals in terms of linking learning and workplace education are paramount and cannot be done in isolation. We cannot put someone in the workplace without basic and essential skills. Employers will expect those. Gone are the days of “if you cannot succeed in school, go work with your hands.” The terminology “low skill” is no longer acceptable.

This is important to note especially given the pace of technological advances, the importance of understanding document use, the high cost of equipment in the workplace and, perhaps the most important, the health and safety risks associated with weak skills, language and comprehension. As an illustrative example, the reading level required of a construction electrician is a level 5, which is the same as that of an engineer.

Whatever the policy result, it must consider coordination amongst the education system, labour market and employers. It is important to consider supports to employers and youth in the context of work and learning and not in isolation of each other.

This is particularly important for Aboriginal people who suggest that an apprenticeship model of training appears to resonate well with the Aboriginal community in the context of a journeyed person mentoring an apprentice. Workplace-based learning is supported by the Aboriginal community. Often, research suggests that one of the barriers to post-secondary education is financial, and that is a disincentive for the Aboriginal learner. Apprenticeships offer an opportunity to work and learn and apply the skills being learned.

Considerable barriers to apprenticeship exist, as Mr. Thorson will continue to speak about. Young people are not motivated to enter careers in the trades due to negative perceptions and attitudes. Parents are least likely to influence a young person to enter trades due to the perception that they are low-skilled, dirty occupations. However, the reality is that careers in trades provide respect, opportunity and good pay.

Lack of resources is also a concern, especially in rural and remote locations. This is a disincentive for individuals who need an economic base to be entering the workplace. In a rural or remote area, having access to an employer and sponsor is challenging, particularly in Aboriginal communities.

fonction importante à remplir. Les expériences de formation en milieu de travail sont particulièrement utiles lorsqu'elles débouchent sur une accréditation valable et reconnue — dans le cas du Canada, une carte de compétence et un certificat portant le Sceau rouge.

Il faut toutefois être extrêmement prudent, parce qu'il est essentiel de fournir des appuis à de tels programmes ainsi qu'aux employeurs et aux intéressés en termes de liens entre l'apprentissage et le lieu de travail et que cela ne peut pas se faire isolément. Nous ne pouvons pas placer quelqu'un dans un lieu de travail sans le doter d'abord d'habiletés fondamentales et essentielles. Les employeurs s'y attendent. À notre époque, on ne peut plus se dire que lorsqu'on échoue à l'école on peut toujours se tourner vers les métiers manuels. L'expression « faible compétence » n'est plus de mise.

Il est important de le mentionner, en particulier parce que la technologie progresse rapidement. Il faut être capable d'utiliser les documents, il faut comprendre le coût élevé du matériel utilisé au travail et, plus important encore peut-être, il faut connaître les risques que des compétences insuffisantes et des faiblesses sur les plans linguistique et de la compréhension représentent pour la santé et la sécurité. À titre d'exemple, mentionnons que le niveau d'aptitude en lecture exigé d'un électricien en bâtiment est le niveau 5, soit le même que pour un ingénieur.

Quel que soit le résultat stratégique recherché, il faut assurer la coordination entre le système d'éducation, le marché du travail et les employeurs. Il est important d'envisager des appuis pour les employeurs et les jeunes dans le contexte du travail et de l'apprentissage et non pas isolément les uns des autres.

Cela est particulièrement important pour les Autochtones, qui considèrent qu'un modèle de formation par l'apprentissage semble bien convenir à la communauté autochtone parce que l'apprenti est encadré par un compagnon. L'apprentissage en milieu de travail est appuyé par la communauté autochtone. Souvent, les études révèlent que l'un des obstacles à l'éducation postsecondaire est d'ordre financier et que les coûts constituent un facteur dissuasif pour l'apprenant autochtone. La formation par l'apprentissage donne l'occasion de travailler et d'apprendre ainsi que d'appliquer les compétences ainsi apprises.

Il existe des obstacles de taille à la formation par l'apprentissage, comme M. Thorson vous l'expliquera. Les jeunes hésitent à choisir une carrière dans les métiers en raison de perceptions et d'attitudes négatives. Les parents ne veulent pas encourager les jeunes à choisir un métier parce qu'ils ont l'impression qu'il s'agit d'emplois ingrats et peu spécialisés. En réalité, pourtant, les métiers sont une source de respect, de perspectives d'avenir et d'une rémunération adéquate.

L'absence de ressources est également une préoccupation, en particulier dans les zones rurales et éloignées. Cela décourage les personnes qui ont besoin d'une base économique pour s'intégrer au monde du travail. En région rurale ou éloignée, il est plus difficile de trouver un employeur et un commanditaire, en particulier dans les collectivités autochtones.

Additionally, a significant barrier is the lack of essential skills. It is considered a barrier; you need those to succeed in apprenticeship training, and employers are saying this all the time. Aboriginal youth, who traditionally have lower basic skills, face this as a significant barrier. Our organization is very pleased to be undertaking some work to address that.

As my biography says, I have worked in the apprenticeship field for roughly 20-odd years, and never have I seen such a contribution by the federal, provincial and territorial governments than in the last few when it comes to apprenticeship training incentives and grants. The board of directors feels strongly that one of the issues facing the apprenticeship community is the concern over completing programs. Any opportunities to support and continue apprenticeship incentives that are linked to completing the program would be considered valuable.

The Chair: Thank you very much. I am sure you have more to tell us, and we will hear that during the questions that will follow.

Andrew Cochrane, Past President, Canadian Association for University Continuing Education: Thank you, Mr. Chair. Likewise, I am very pleased to be able to represent my association in front of this committee and help in a small way to make a contribution to your deliberations on this very important subject.

Adult education is defined by Statistics Canada as all educational processes engaged in by adults that supplement or replace initial education. It is a very broad map.

Programs and services targeted to adult or lifelong learners are also provided across the spectrum that includes universities; colleges; school boards; not-for-profit organizations; professional associations; governments at all levels; and, of course, the private sector.

University continuing education represents a subset of adult education and over 50 universities in Canada provide modest to extremely significant levels of programming directed at this audience.

There are a number of ways to define and describe the breadth of programs offered to the adult learner in the university segment. Access programs, for example, include basic literacy, numeracy, and upgrading prerequisites necessary to qualify for admission to credit programs. English as a Second Language, ESL, is prevalent across Canada for increasing numbers of audiences and may or may not lead to further study in the credit stream.

Most people are familiar with degree credit, which is part-time undergraduate or occasionally graduate studies available through distance online education, face to face, or some compressed or

De plus, l'absence de compétences de base constitue un obstacle non négligeable. Cela est considéré comme un obstacle; vous avez besoin de ces compétences pour réussir votre formation d'apprentis, et les employeurs ne cessent de le répéter. Les jeunes Autochtones, dont les compétences de base sont généralement plus faibles, se heurtent à ce sérieux obstacle. Notre organisation est fière d'organiser des activités afin de corriger cet état de choses.

Comme ma notice biographique l'indique, je travaille dans le domaine de l'apprentissage depuis une vingtaine d'années, et je n'ai jamais vu une telle contribution de la part du fédéral, des provinces et des territoires depuis quelques années, en termes de programmes d'encouragement et de subventions pour la formation par l'apprentissage. Notre conseil d'administration est convaincu que l'un des problèmes pour les milieux de l'apprentissage vient de l'inquiétude suscitée par le décrochage en cours de programme. Toute mesure qui appuierait l'apprentissage et encouragerait la réalisation complète du programme serait utile.

Le président : Merci beaucoup. Je suis certain que vous auriez encore bien des choses à nous dire, et vous pourrez le faire pendant la période de questions.

Andrew Cochrane, président sortant, Association canadienne pour l'éducation permanente universitaire : Merci, monsieur le président. Moi aussi, je suis très heureux de pouvoir prendre la parole au nom de mon association devant votre comité et ainsi contribuer modestement à vos délibérations sur ce très important sujet.

L'éducation des adultes est définie par Statistique Canada comme tout processus éducatif dans lequel des adultes s'engagent pour compléter ou remplacer l'éducation élémentaire. C'est une définition très vaste.

Les programmes et services qui ciblent les adultes ou les apprenants permanents sont offerts par tout un éventail d'organisations, ce qui comprend les universités, les collèges, les commissions scolaires, les organisations sans but lucratif, les associations professionnelles, les gouvernements de tous ordres et, évidemment, le secteur privé.

L'éducation permanente universitaire forme un sous-ensemble de l'éducation des adultes, et plus de 50 universités au Canada administrent des programmes modestes ou très grande ampleur qui s'adressent à ce public.

Il y a diverses façons de définir et de décrire l'envergure des programmes offerts à l'apprenant adulte dans le monde universitaire. Les programmes d'accès, par exemple, comprennent la littératie élémentaire, la numératie et l'acquisition des connaissances nécessaires pour être admis à des programmes réguliers qui offrent des crédits. Le cours d'anglais langue seconde, l'ALS, est offert dans tout le Canada à des publics de plus en plus nombreux et il peut mener à des études dans un programme régulier.

La plupart des gens connaissent bien les cours à crédits qui débouchent sur un diplôme, c'est-à-dire les études de premier cycle ou même de deuxième cycle, suivies à temps partiel, à

alternate scheduled program. Also on the list are certificate and diploma credits. They vary in definition from institution to institution, but they are typically collections of courses focused in a subject area such as management or personnel; or directed to a constituent group such as fire department administration, municipal administrators, and so on. They are offered in modes and at times and in formats that may or may not be accepted as degree credit.

There is non-credit continuing education, which includes certificate packages, seminars, workshops, just-in-time learning and a bevy of other learning experiences.

Also we have mandatory professional development, which is usually provided by the professional faculties at the institutions — or by professional associations in some jurisdictions — to ensure practitioners are current, for example, dentistry, medicine and law. There are licensure issues around those in many jurisdictions as well.

In addition to those are the whole package of personal interest programs that may range from engagement in academic programs by participation through an audit process to pursuit of pure personal interest, which may include photography, wine tours and conversational Spanish, for example.

The funding landscape is the root of the issue here. Given the variety of programs described earlier, it is not surprising that the funding landscape for university-level adult education programs is a patchwork quilt of diverse approaches. In the past two decades, we have seen wild — negative — fluctuations in funding for adult education at the provincial government level, particularly in Ontario but also elsewhere. With the continued transfer of federal programs and money from Human Resources and Skills Development Canada, HRSDC — formerly Human Resources and Social Development Canada — and Service Canada, to provincial departments, new money should be creating and has created some new opportunities. Nova Scotia was one of the latter ones in this transfer. The department responsible for labour force development is just in the midst of identifying priorities for this program money, and new program money is not easily available at this. Interestingly, where provincial or federal program money is available, the parameters for funding typically define the programs available. For example, if a student loan requires a minimum of 12 weeks of full-time attendance, institutions provide programs that have 12 weeks of full-time attendance, not coincidentally.

distance, en ligne, en personne ou dans le cadre d'un programme à horaire comprimé ou alternatif. Les crédits qui débouchent sur un certificat ou un diplôme font également partie de la liste. Leur définition varie selon l'établissement, mais il s'agit généralement d'un ensemble de cours axés sur un domaine comme la gestion ou le personnel, ou destinés à un groupe donné, par exemple l'administration des services d'incendie, les administrateurs municipaux, et cetera. En raison de la formule ou de l'horaire de ces cours, ils ne s'accompagnent pas nécessairement de crédits menant à un diplôme.

Il y a l'éducation permanente sans crédit, qui comprend des cours menant à des certificats, des séminaires, des ateliers, l'apprentissage juste-à-temps et un ensemble d'autres expériences d'apprentissage.

Nous offrons en outre des cours de perfectionnement professionnel obligatoires, qui sont généralement donnés dans les facultés professionnelles des établissements — ou par des associations professionnelles dans certaines compétences —, pour veiller à ce que les connaissances des spécialistes, par exemple les dentistes, les médecins ou les avocats, soient à jour. Dans de nombreuses compétences, cette formation est aussi liée au permis d'exercer.

En outre, il existe tout un éventail de programmes d'intérêt personnel, qui vont des programmes d'études suivis en qualité d'auditeur libre à la poursuite d'intérêts purement personnels, que ce soit la photographie, les vins ou l'espagnol de conversation, par exemple.

C'est le financement qui est à la base du problème. Vu la diversité des programmes décrits précédemment, on ne peut pas s'étonner du fait que les formules de financement des programmes d'éducation aux adultes au niveau universitaire soient très variées. Depuis une vingtaine d'années, nous avons connu d'énormes fluctuations — négatives — du financement de l'éducation des adultes au niveau provincial, en particulier en Ontario mais pas seulement dans cette province. Ressources humaines et Développement des compétences Canada, RHDCC — l'ancien Ressources humaines et Développement social Canada — et Service Canada ne cessent de transférer des programmes et des fonds fédéraux vers les ministères provinciaux, et cet argent neuf devrait créer et a effectivement créé certaines possibilités. La Nouvelle-Écosse a été l'une des dernières provinces à participer à ce transfert. Le ministère chargé du perfectionnement de la main-d'œuvre est en voie de définir les priorités pour ces fonds de programme, et il n'est pas facile d'obtenir de nouveaux fonds de programme. Il est intéressant de constater que lorsque la province ou le fédéral offre des fonds de programme, ce sont les paramètres de financement déterminent généralement les programmes offerts. Si par exemple un prêt étudiant est accordé uniquement pour suivre un cours de 12 semaines à temps plein, les établissements créent des programmes qui offrent des cours de 12 semaines à temps plein. Ce n'est pas par hasard.

In different jurisdictions, there are slightly different targets for much of the available government funding. I have been in this business for 30 years; these targets have changed little. This fact might well form the basis of a separate investigation by this or another committee.

Government funds can be available for program sponsorship where specific audiences are targeted for intervention based on government identified priorities from time to time. The result is that some universities have created customized programs that are developed to address needs specific to a particular audience. Some universities follow a similar approach to government in providing financial support to address the specific needs of specific audiences. I use one close to my own programming as an example, namely, the Transition Year Program at Dalhousie University. Nearly all of these programs have at least one underlying assumption, that is, identified financial need.

The most frequently used model for financial assistance for adult learners is the sponsorship of individuals as they pursue professional development opportunities as they identify them in a university setting. If individuals qualify in one of the targeted groups for government funding, they may qualify for scholarships, bursaries or sponsorships where a seat is effectively purchased in a program for them. Others may qualify for student loans, depending on a number of factors that vary from province to province. That is becoming more and more diverse.

For those individuals who do not qualify for specific government- or university-sponsored programs, the vast majority in our world are either employer-sponsored or self-financed. Depending on the nature of the program, the employer may or may not support their employee's learning by providing paid time off to pursue their studies or payment or reimbursement for program fees. Usually, these types of support result in a taxable benefit for the employees — but that is not always the case — who also get the tax receipt, and that should always be the case. However, that is an interesting issue by itself.

Individuals who are self-financed may qualify for the Lifelong Learning Plan, LLP, which presumes that they have a Registered Retirement Savings Plan against which to draw, which is not always the case. This dramatically reduces the potential.

Any notion that federal and provincial supports for university somehow flow through university accounts to support continuing education and adult learning in Canada is less true now than ever. Continuing education, or CE, units are becoming small businesses unto themselves within the university environment with little or no university funding. One result of this fiscal reality is that CE units are becoming less socially driven, which is where most of us got our start; and becoming more market oriented.

Dans différentes compétences, les cibles varient légèrement pour une grande partie du financement gouvernemental disponible. Je travaille dans ce milieu depuis 30 ans et je sais que les cibles n'ont pratiquement pas changé. Cela pourrait bien être l'objet d'une nouvelle étude de votre comité.

Le gouvernement offre des fonds pour commanditer des programmes qui ciblent des publics précis à des fins d'interventions fondées sur des priorités que le gouvernement lui-même définit de temps à autre. Par conséquent, certaines universités ont créé des programmes sur mesure pour répondre aux besoins précis d'un public donné. Certaines universités adoptent une approche similaire à celle du gouvernement et offrent un soutien financier pour répondre à des besoins précis des publics visés. J'utilise un exemple dans mon propre environnement : le Programme de transition d'un an à l'Université Dalhousie. Presque tous ces programmes reposent sur au moins une hypothèse sous-jacente, et c'est un besoin financier.

La formule la plus souvent utilisée pour accorder une aide financière aux apprenants adultes est le parrainage de personnes qui profitent des occasions de perfectionnement professionnel qu'elles ont repérées dans un cadre universitaire. Si les personnes font partie de l'un des groupes cibles du financement gouvernemental, elles peuvent avoir droit à des bourses d'études, et une place leur est effectivement achetée dans un programme. D'autres peuvent être admissibles à des prêts étudiants, selon divers critères qui varient d'une province à l'autre. Ce paysage est de plus en plus diversifié.

Certaines personnes ne sont pas admissibles aux programmes parrainés par le gouvernement ou l'université. La très grande majorité de nos clients sont parrainés par un employeur ou financent leurs propres études. Selon la nature du programme, l'employeur peut appuyer l'apprentissage de son employé en lui accordant des congés payés pour poursuivre les études ou en payant ou en remboursant les frais de scolarité du programme. En général, ce type d'appui crée pour l'employé un avantage imposable — mais ce n'est pas toujours le cas — qui donne également droit à un reçu aux fins d'impôt, et en principe c'est toujours le cas. La question ne manque pas d'intérêt.

Les personnes qui financent elles-mêmes leurs études peuvent avoir droit de participer au Régime d'encouragement à l'éducation permanente, le REEP, ce qui suppose qu'elles ont un régime enregistré d'épargne-retraite dans lequel puiser des fonds, mais ce n'est pas toujours le cas. Cela limite très considérablement les possibilités.

La notion que l'aide fédérale ou provinciale pour les universités aboutit d'une façon quelconque dans les comptes de l'université pour appuyer l'éducation permanente et l'apprentissage des adultes au Canada a moins de validité que jamais. Les services d'éducation permanente sont de plus en plus souvent de petites entreprises en soi au sein de l'université, et ils ne reçoivent que peu sinon pas du tout de financement de l'université. Un des résultats de cette réalité financière est que les services d'éducation

I entitled the next short category as “(re) Stating the Obvious” — and “obvious” is a relative term, of course. The government has set objectives to increase the number of people in post-secondary education. Clearly, there is an opportunity to achieve the goal with adult learners. It is well known and highly regarded that university education leads to career success for individuals and creates economic success for society. University education provides opportunity to develop competencies that are highly valued by employers. Traditionally, funding has been focused on full-time undergraduate education for the 18 to 23 year olds and those in targeted groups, which are typically what we would define as pre-service types of interventions. Most adult learners are in-service in the workplace and pursue university education on a part-time basis while they are working and contributing to the economy.

I typically define our participants at Dalhousie as “mids.” They are mid-career, mid-life, mid-mortgage, mid-family and mid-everything in-service. Much of the existing funding requires drastic circumstances such as the person being unemployed in order to qualify. This forces a reactive rather than a proactive approach to learning.

Skills shortages are looming as the boomers are heading out the door. We all know this; it is a steamroller headed in our direction. Canada needs to foster a culture of lifelong learning if we are to remain competitive in the long term.

I have not provided any particular recommendations or requests, but we offer some considerations and suggestions. Incentives should be developed to encourage more support of adult learning at the university level and at all levels. Subsidies should be available for employers to encourage them to provide the time and opportunity for employees. Additional bursary or grant programs for employees to pursue education should be available, as should interest-free loans not requiring an RRSP if draw against it; and, as a plug for support of infrastructure, university CE units could create a stable platform from which to address national issues.

Anne Burns, Executive Director, National Association of Career Colleges: Thank you for allowing the National Association of Career Colleges, NACC, to make a presentation to this committee. Your committee’s work is crucial for Canada. Our country’s ability to grow and continue to compete on the international stage will parallel our capacity to help Canadians have access to quality education and training.

permanente sont moins motivés par les besoins sociaux, alors que c’est sous cet angle que la majorité d’entre nous avons commencé; ils sont de plus en plus axés sur le marché.

Je pourrais placer la petite section suivante sous la rubrique « Ce qui va sans dire » — et c’est évidemment relatif. Le gouvernement a fixé des objectifs pour accroître le nombre d’inscrits au niveau postsecondaire. Bien sûr, les apprenants adultes contribuent à l’atteinte de cet objectif. On sait bien et l’on admire le fait que les études universitaires sous-tendent la réussite professionnelle des individus et la réussite économique de la société. Les études universitaires sont une occasion d’acquérir des compétences très prisées par les employeurs. Par le passé, le financement mettait l’accent sur les études de premier cycle à temps plein, suivies par des personnes de 18 à 23 ans et des membres des groupes cibles. C’est ce que nous définissons généralement comme une intervention préalable à l’activité professionnelle. La plupart des apprenants adultes sont déjà intégrés dans le milieu de travail et ils font des études universitaires à temps partiel, pendant qu’ils travaillent et qu’ils contribuent à l’économie.

Selon moi, les participants aux programmes de Dalhousie en sont, en règle générale, au milieu de leur carrière, au milieu de leur vie. Leur hypothèque est à moitié payée, leur famille est à moitié élevée, ils sont au milieu de leur vie. La majorité du financement existant n’est accordé que dans des situations dramatiques, par exemple une période de chômage. Il faut donc adopter une approche réactive plutôt que proactive en matière d’apprentissage.

Des pénuries de compétences sont inévitables, car les baby-boomers s’apprêtent à partir à la retraite. Nous le savons tous; la tempête s’annonce déjà à l’horizon. Le Canada doit encourager l’apprentissage permanent s’il veut demeurer compétitif à long terme.

Je n’ai formulé aucune recommandation ni demande particulière, mais nous présentons quelques remarques et suggestions. Il faudrait mettre au point des encouragements pour stimuler le soutien à l’apprentissage des adultes au niveau universitaire et à tous les niveaux. Il faudrait offrir des subventions aux employeurs pour les encourager à accorder du temps et des possibilités aux employés. Il serait bon de créer des programmes de bourses d’études ou de subventions pour les employés afin de leur permettre de faire des études, et il devrait exister des prêts sans intérêt qui ne nécessitent pas d’avoir un REER pour financer ses études. Et parlons nous aussi d’infrastructure : les services d’éducation permanente des universités pourraient créer une plateforme stable pour s’attaquer à des questions nationales.

Anne Burns, directrice exécutive, Association nationale des Collèges Carrières : Merci d’avoir permis à l’Association nationale des Collèges Carrières, de présenter un exposé à votre comité. Les travaux de votre comité sont essentiels pour le Canada. La capacité de notre pays de croître et de continuer à soutenir la concurrence sur la scène internationale reflétera notre capacité d’aider les Canadiens à se prévaloir d’occasions d’éducation et de formation de qualité.

They will need this to be able to meet the challenges of an increasingly global economy. Private career colleges have provided quality education to Canadians since the beginning of Confederation. In fact, the first recorded private career college was set up in 1830. Today, our more than 400 members train annually over 100,000 students for a wide range of careers in fields such as health care, trades, multimedia, engineering technology, computer sciences, child care, animation and more. We are at the forefront of Canada's efforts to help people get meaningful jobs through education after high school or retraining.

Some of our students, not unlike those who attend community colleges and universities, come from high school to take specific programs that allow them to find meaningful employment. A good proportion of our students are also people who are looking to enter a second career. Their reasons can vary. They may have decided to train for a new career more in tune with their own aspirations or may have been forced to retrain for a new job due to changes in the economy.

In fact, the Second Career strategy in Ontario has certainly increased the interest in training in Ontario. We can effectively help retrain people because of our ability to adapt to the new demands of our economy. We adapt quickly. This allows students to get better and more meaningful jobs.

Our members work with a number of national and provincial organizations that certify students to allow them to practice in their field, including apprenticeship programs, trades training and so on.

Private career colleges are proud to have partnered with government institutions in retraining programs. We have been asked to work with the federal government and provincial governments to help retrain people in some communities, especially after major layoffs or plant closures.

We have partnered with the Government of Canada to attract international students to Canada. We have participated in trade missions. We were at the Canadian Village at the Vancouver International Trade Fair a few years ago and were asked to participate in the trade show during the meeting of the Commonwealth Ministers of Education in Halifax.

If we are good enough to partner with the government to provide education and training to Canadians, you would think that the government would have no problem letting us promote ourselves under their educational brand called Imagine Education au/in Canada. Well, that is not the case. We are not able to use

Ils en auront besoin pour pouvoir relever les défis d'une économie de plus en plus mondialisée. Les collèges d'enseignement professionnel privés dispensent une éducation de qualité aux Canadiens depuis les débuts de la Confédération. De fait, le premier collège d'enseignement professionnel privé a été fondé en 1830. Aujourd'hui, notre association compte plus de 400 membres qui forment annuellement plus de 100 000 étudiants dans un large éventail de carrières dans des domaines comme la santé, les métiers, le multimédia, les techniques du génie, les sciences informatiques, les soins à la petite enfance, l'animation, et cetera. Nous sommes à la fine pointe des efforts déployés par le Canada pour aider les gens à trouver des emplois valables grâce à l'éducation postsecondaire ou aux cours de recyclage.

Certains de nos étudiants, un peu comme ceux qui fréquentent les collèges communautaires et les universités, arrivent de l'école secondaire pour suivre des programmes précis qui leur permettront de trouver de bons emplois. Une forte proportion de nos étudiants envisagent une seconde carrière. Leurs raisons peuvent varier. Ils ont peut-être décidé de retourner aux études pour entreprendre une nouvelle carrière qui correspond mieux à leurs aspirations ou ils sont obligés de se recycler en raison de changements survenus dans l'économie.

De fait, la Stratégie d'aide pour une deuxième carrière en Ontario a certainement stimulé l'intérêt à l'égard de la formation dans cette province. Nous pouvons effectivement aider à recycler les gens parce que nous sommes en mesure de nous adapter aux nouvelles exigences de l'économie. Nous nous adaptons rapidement. Cela permet aux étudiants de trouver de bons emplois stables.

Nos membres travaillent en collaboration avec un certain nombre d'organisations nationales et provinciales pour accréditer les étudiants afin de leur permettre d'exercer dans leur domaine, y compris des programmes d'apprentissage, la formation technique, et cetera.

Les collèges privés d'enseignement professionnel sont fiers d'avoir établi des partenariats avec des organisations gouvernementales en matière de programmes de recyclage. On nous a demandé de collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux pour faciliter le recyclage des travailleurs dans certaines collectivités, en particulier après des vagues de mises à pied ou des fermetures d'usine.

Nous avons aidé le gouvernement du Canada à attirer des étudiants étrangers au Canada. Nous avons participé à des missions commerciales. Nous étions au Village canadien, à la Foire commerciale internationale de Vancouver, il y a quelques années, et l'on nous a demandé de participer à la foire commerciale organisée en parallèle à la réunion des ministres de l'Éducation du Commonwealth, à Halifax.

Si nous sommes en mesure de travailler de concert avec le gouvernement pour offrir de l'instruction et de la formation aux Canadiens, on pourrait croire que le gouvernement n'aura aucune difficulté à nous laisser promouvoir nos services sous sa bannière de l'éducation, appelée Imagine Education au/in Canada. Eh

that brand. We are not even able to know why we cannot use the brand.

While we train and educate Canadian students, the government does not provide temporary work permits to foreign students who are registered in private career colleges. This reduces our ability to attract more students and increases costs to all of our students in Canada. Why are foreign students registered at community colleges and universities able to benefit from those work permits while our students cannot? We cannot get a response, but maybe you can.

If the government agrees that we provide education and that we are useful to help Canadians face the challenges of a new economy, why are we not given the same GST rebates as community colleges and universities?

All of these issues have a negative impact on our ability to provide better access to education to a greater number of Canadians. We want to participate in a barrier-free education and training system for Canadian students that will allow them to compete and shine on the international stage.

We are a willing partner to help government achieve its goals in education. The government should help us increase accessibility to programs in career colleges. It is in our interests to attract the greatest number of Canadians to our institutions to help them pursue their educational goals. It is in your interests to have the greatest number of Canadians benefit from a quality education.

Honourable senators, we are not asking for a special deal. We are asking for the government to take steps that will not cost money but will allow us to increase accessibility to education and training in our facilities. We look forward to recommendations in your report that will deal with these two issues.

Shaun Thorson, Executive Director, Skills Canada: I thank the committee for the opportunity to present to you on this important topic. Our organization, both nationally and all of our provincial members, are appreciative of this opportunity.

I will start by talking about one of the major challenges we face in engaging young people in skilled trades and technology training, namely, ongoing negative perceptions about the opportunities that are available in those careers.

A study was undertaken by Skills Canada and the Canadian Apprenticeship Forum between 2004-06 looking at the perceptions of some of the occupations. One of the interesting statistics that came out of that was that 69 per cent of parents when asked if they thought skilled trades and technology were valuable careers and if they encouraged their sons or daughters to

bien, ce n'est pas le cas. Nous ne pouvons pas utiliser cette marque. Nous ne pouvons même pas savoir pourquoi nous ne pouvons pas l'utiliser.

Nous formons et nous instruisons des étudiants canadiens, mais le gouvernement n'accorde pas de permis de travail temporaires aux étudiants étrangers qui sont inscrits dans les collèges privés d'enseignement professionnel. Cela limite notre capacité d'attirer des étudiants et cela augmente les coûts pour tous nos étudiants au Canada. Pourquoi les étudiants étrangers inscrits dans les collèges communautaires et les universités peuvent-ils obtenir de tels permis de travail alors que nos étudiants ne le peuvent pas? Nous n'arrivons pas à obtenir de réponse, mais vous pourriez peut-être en avoir.

Si le gouvernement accepte que nous fournissions des services d'éducation et reconnaît que nous aidons les Canadiens à relever les défis d'une nouvelle économie, pourquoi n'avons-nous pas droit aux mêmes remboursements de TPS que les collèges communautaires et les universités?

Tous ces facteurs ont des effets négatifs sur notre capacité de faciliter l'accès à l'éducation pour un plus grand nombre de Canadiens. Nous voulons participer à un système d'éducation et de formation sans obstacle pour les étudiants canadiens, un système qui leur permettra de soutenir la concurrence et de briller sur la scène internationale.

Nous sommes tout à fait disposés à aider le gouvernement à atteindre ses objectifs en matière d'éducation. Le gouvernement devrait nous aider à améliorer l'accessibilité des programmes dans les collèges d'enseignement professionnel. Il est dans votre intérêt d'attirer le plus grand nombre possible de Canadiens dans nos établissements, pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation. Il est dans votre intérêt qu'un maximum de Canadiens puissent bénéficier d'une éducation de qualité.

Mesdames et messieurs les sénateurs, nous ne demandons pas de traitement de faveur. Nous demandons que le gouvernement prenne des mesures qui ne coûteront rien mais qui nous permettront d'améliorer l'accessibilité à l'éducation et à la formation dans nos établissements. Nous sommes impatients de lire les recommandations que vous formulerez dans votre rapport pour traiter de ces deux questions.

Shaun Thorson, directeur exécutif, Compétences Canada : Je remercie le comité de nous donner l'occasion de lui exposer nos points de vue sur cet important sujet. Notre organisation nationale et tous nos membres provinciaux vous sont reconnaissants de nous avoir invités.

Je vais commencer par traiter de l'un des grands défis auxquels nous sommes confrontés pour attirer des jeunes dans les métiers spécialisés et la technologie, c'est-à-dire les impressions négatives au sujet des occasions qu'offrent ces professions.

Entre 2004 et 2006, Compétences Canada et le Forum canadien sur l'apprentissage ont réalisé pour examiner l'image de certaines de ces professions. L'une des statistiques intéressantes dégagées par cette étude était que 69 p. 100 des parents, quand on leur demandait s'ils croyaient que les métiers et la technologie offraient des carrières intéressantes et s'ils encourageaient leurs

pursue them, indicated that they did. However, when the children of those parents were asked if their parents had indeed encouraged them to consider those occupations, the percentage dropped down to 28 per cent. Obviously, there is a disconnect there. We need to ensure that we are delivering the proper message and that students are aware of the opportunities.

I want to talk a bit about our organization and some of our initiatives and activities. We are a national organization that started in 1998. We did have some provincial-territorial offices that were in operation as far back as 1989. We have offices now across the country in all 10 provinces and three territories. Skills Canada is a member organization to WorldSkills International.

Our goal is to actively promote careers in skilled trades and technologies to Canadian youth because we want to raise the profile of and awareness around the opportunities available to young people to give them an idea of all the career options available to them, specifically in the trades and technology areas. We do that through a number of activities beginning in elementary school, through high school and into post-secondary education.

Skills discovery activities, such as cardboard boat races and model wind turbine challenges, give students an opportunity to do some problem solving, work together as teams, do on-the-ground thinking and develop some of those essential skills that have been identified as required for success.

Skills camps are very similar to a summer camp, where we bring young people in to listen to presentations and participate in hands-on practical challenges from industry professionals, individuals with a high level of technical expertise that can give them a basic introduction as to what is involved in trades and technology careers. Maybe that will ignite that spark in some of those young people to look a little further and consider trades or technologies as a potential career choice.

We do First Nations career events, skills conferences for young women, Try-a-Trade and Try-a-Technology interactive demonstrations and skills clubs. We are probably most known for our skills competitions, and I will talk about a couple of these activities in a little more detail.

The sectors that we are really targeting are construction, information-communication technology, manufacturing, service, transportation sector, and leadership. Obviously, leadership is an important element of all of those other sectors that I have identified.

I want to talk a little about the competitions. All of our activities are targeted at something very interactive, a very hands-on sensory experience to try to provide that experience that we feel young people will take away. They will remember that activity, the touch and the sounds and the smells involved with

filles ou leurs filles à s'engager dans ces carrières, ont indiqué qu'ils le faisaient. Toutefois, lorsqu'on demandait aux enfants de ces parents si leurs parents les avaient effectivement encouragés à envisager de telles carrières, le pourcentage tombait à 28 p. 100. De toute évidence, quelque chose cloche. Il nous faut diffuser un message approprié et faire connaître ces possibilités aux étudiants.

Je veux parler un peu de notre organisation et de certaines de nos initiatives et de nos activités. Nous sommes une organisation nationale qui a été créée en 1998, mais nous avons déjà bureaux dans quelques provinces ou territoires en 1989. Nous avons maintenant des bureaux dans tout le pays, dans les 10 provinces et les 3 territoires. Compétences Canada est membre de WorldSkills International.

Notre but est de promouvoir auprès des jeunes Canadiens les carrières dans les métiers et technologies spécialisés, parce que nous voulons faire mieux connaître ces possibilités, en particulier dans les domaines des métiers et de la technologie. Nous y arrivons grâce à un certain nombre d'activités qui commencent à l'école primaire et se poursuivent aux niveaux secondaire et postsecondaire.

Les activités de découverte d'habiletés, par exemple les courses de bateaux en carton et les concours de construction de maquettes d'éolienne, donnent aux étudiants l'occasion de résoudre des problèmes, de travailler en équipe, de réfléchir concrètement et d'acquérir certaines compétences de base considérées comme essentielles à la réussite.

Les camps d'acquisition de compétences sont très semblables aux camps d'été, et nous y amenons des jeunes pour qu'ils écoutent des exposés et participent à des défis concrets sous la direction de professionnels de l'industrie, de personnes qui ont de grandes compétences techniques et qui peuvent expliquer brièvement en quoi consistent les carrières du secteur des métiers et de la technologie. Cela peut parfois faire naître une vocation chez des jeunes qui voudront fouiller un peu et envisager une carrière dans les métiers et la technologie.

Nous organisons des activités professionnelles pour les Premières nations, des colloques sur les compétences pour les jeunes femmes, des démonstrations interactives où l'on peut se faire une idée plus concrète d'un métier ou d'une technologie, et nous avons aussi des clubs de compétences. Nous sommes sans doute surtout connus pour nos concours de compétences, et je parlerai de deux ou trois de ces activités un peu plus en détail.

Les secteurs que nous ciblons surtout sont le bâtiment, la technologie de l'information et des communications, la fabrication, les services, le secteur des transports, et le leadership. Évidemment, le leadership est un important élément de tous ces autres secteurs que je viens de nommer.

Je veux parler un peu des concours. Toutes nos activités sont axées sur quelque chose de très interactif, une expérience vraiment concrète, et nous espérons ainsi faire découvrir des choses que les jeunes retiendront. Ils se souviendront de cette activité, des sensations, des sons et des odeurs qui accompagnaient l'activité.

that activity, and that memory will be left with them. We hope they will be encouraged by this to maybe pursue something in the future.

Approximately 100,000 youth participate in our competition process every year in approximately 40 different contest areas. That begins at the school level, which may be a mechanical cab design project starting at a school level. That will lead to a school board competition, on to a provincial competition, then a national competition, and every two years Canada sends a team of young people to represent us at international competitions.

Most recently, Canada was the host to the WorldSkills Calgary 2009 competition, where we welcomed participants from 53 countries participating in 45 contest areas. We took over Stampede Park and had 800,000 square feet of event space. Approximately 151,000 people went through over the four days. It provided opportunities for people who are perhaps not familiar with trades and technology careers to gain an understanding of the complexities involved with those careers, while at the same time measuring Canada against world standards in some of those areas.

We have recently introduced Try-a-Trade and Try-a-Technology demonstrations. Our competitions are set up in a convention-style format that is very conducive for media and the public to come in and have an opportunity to see what is involved in the competitions. However, we also want something available for those visitors who come to the competition site, something for them to do that will provide an opportunity for them to gain appreciation for what is involved in those occupations.

The focus around the Try-A-Trade and technology demonstrations is that they provide an opportunity for visitors to build a brick wall, wire a circuit board, colour someone's hair or mix some baking dough. Many different opportunities are available; we have a wide range. You would be amazed by the comments from people who think these occupations are easy before they try them. After trying to build a brick wall that is straight and plumb, they realize they are not. It is a great activity for visitors.

Skill clubs are also something that has started to grow with some of our organizations in the territories and dealing with some of the Northern communities. In areas where they do not have as formalized a system of education, our organization has started to offer skills clubs. They are interactive, hands-on, practical experiences that draw on the expertise of technical experts in the communities. It gives them the ability to take that learning out to remote areas to promote trades and technology careers that try to meet the needs of the community. Maybe the demand in the community is for hair stylists or for CNC — computer numerical controlled — machinists or welders. Whatever the demand is, the clubs provide an opportunity for that type of education to be delivered.

Ce souvenir leur restera. Nous espérons qu'ils seront ainsi encouragés à se lancer dans une carrière de ce genre.

Environ 100 000 jeunes participent à nos concours chaque année, dans environ 40 domaines de compétition distincts. Cela commence à l'école, il peut s'agir d'un projet de conception d'une cabine mécanique, au niveau de l'école. Il y aura ensuite un concours à l'échelle de la commission scolaire, puis au niveau provincial et enfin au niveau national. Tous les deux ans, le Canada envoie une équipe de jeunes nous représenter à des concours internationaux.

Récemment, le Canada a été l'hôte du concours WorldSkills 2009, à Calgary. Nous avons accueilli des participants de 53 pays qui étaient inscrits dans 45 domaines de compétition. Nous avons envahi le Stampede Park, où nous occupions une superficie de 800 000 pieds carrés. Environ 151 000 personnes sont venues sur une période de quatre jours. L'activité permettait aux gens qui connaissaient peut-être mal les métiers et les carrières en technologie de se familiariser avec la complexité de ces carrières et nous avons aussi pu mesurer le Canada en fonction de normes mondiales dans certains de ces secteurs.

Nous venons aussi de lancer des démonstrations Try-a-Trade et Try-a-Technology, qui permettent d'essayer concrètement un métier ou une technologie. Nos concours sont menés suivant la formule du congrès, et les médias et le public peuvent venir constater ce que nous faisons lors de ces compétitions. Toutefois, nous voulons aussi donner à ces visiteurs qui viennent sur les lieux des compétitions une activité qu'ils peuvent mener et qui leur permet de mieux comprendre ces professions.

Nos démonstrations de métier et de technologie offrent aux visiteurs la possibilité de construire un mur de brique, de fabriquer un circuit imprimé, de teindre les cheveux de quelqu'un ou de préparer de la pâte à pain. Il y a de multiples possibilités; notre éventail est très large. Vous seriez étonnés des commentaires que font les personnes qui étaient convaincues que ces professions étaient faciles avant d'essayer de les exercer. Après avoir essayé de construire un mur de brique bien droit, elles constatent que c'est bien plus compliqué qu'il n'y paraît. C'est une belle activité pour les visiteurs.

Les clubs de compétences sont également de plus en plus populaires auprès de certaines de nos organisations dans les territoires, en particulier dans les collectivités du Nord. Dans les régions où le système d'éducation n'est pas aussi officiel, notre organisation a commencé à créer des clubs de compétences. Ce sont des activités interactives, concrètes, qui font appel au savoir-faire des spécialistes techniques dans les collectivités. Cela leur donne la possibilité de diffuser ces connaissances dans des régions éloignées, pour promouvoir les carrières dans les métiers et la technologie et pour tenter de répondre aux besoins de la collectivité. La collectivité a peut-être besoin de coiffeurs ou d'opérateurs de dispositifs à commande numérique contrôlés par ordinateur — des machinistes ou des soudeurs. Quelle que soit la demande, les clubs offrent l'occasion de dispenser ce type d'instruction.

Our programs work due to the delivery of these programs and activities by partnerships, dedicated individuals and organizations at national, provincial and territorial levels. We bring in people with diverse experience who provide great opportunity to build effective programs that deal with both employer and industry demands but are also focused at a proper educational level.

Interactive elements are important. As I said, sensory experience is the key behind all of our activities; we look for hands-on activities and things that will be truly special experiences for our participants. We must also ensure the programs are relevant to what industry is looking for and at the appropriate educational levels.

We believe our programs are appealing to youth because they obtain practical experience, work with technical experts, access hands-on experience, ask questions, receive feedback on how they can improve and have new experiences. They are also meeting new friends and industry representatives. A lot of teamwork and problem-solving is involved. When you have hands-on practical projects, you have tangible results. Young people can see that they have accomplished something, and many times they can take that home and show their parents, which also has a huge impact.

In terms of benefits, we see increased levels of pride and confidence in youth who have participated in our programs. They have the opportunity to network with industry and education professionals and contacts. They develop a peer group because now they are not the only person interested in wiring a circuit board or in building a doghouse or a playhouse for the backyard. They identify that other young people have that same interest, and they develop a strong bond with that group.

Our activities touch on essential-skills development, which is key. It is also a social and cultural experience when they participate in activities. For many, they are leaving their community, getting on a plane and going to a city for the first time. Therefore, great life learning takes place there.

We have some recommendations for consideration by the committee. We would like to see exposure to a broad spectrum of careers, including apprenticeable trades and technical occupations; experiential learning opportunities and a practical hands-on approach to introducing young people to the opportunities that are out there for them in trades and technology careers; an equal emphasis of importance placed on skills trades, technical education as well as academic streams.

A couple of these recommendations are targeted more toward rural and remote communities: It would be helpful to have some bridging programs or activities from secondary to post-secondary education, and possibly looking at mobile training facilities. Instead of asking young people to come to locations and have training delivered there, let us try to take training out to some of those remote communities.

Nos programmes fonctionnent parce qu'ils sont exécutés en partenariats, ils sont axés sur les personnes et les organisations aux niveaux national, provincial et territorial. Nous faisons venir des gens qui sont parfaitement capables de mettre sur pied des programmes efficaces qui répondent aux exigences des employeurs et de l'industrie mais qui sont aussi du niveau éducatif voulu.

Les éléments interactifs sont importants. Comme je l'ai dit, l'expérience sensorielle est la clé de toutes nos activités. Nous voulons offrir des activités concrètes, des choses qui assurent une expérience vraiment spéciale à nos participants. Il faut aussi que les programmes soient pertinents, qu'ils répondent aux besoins de l'industrie et qu'ils soient offerts au niveau d'éducation approprié.

Nous croyons que nos programmes sont attrayants pour les jeunes parce qu'ils y trouvent une expérience concrète, ils travaillent avec des spécialistes, ils acquièrent une expérience pratique, ils posent des questions, ils reçoivent une rétroaction qui leur indique comment ils peuvent s'améliorer et faire de nouvelles expériences. Ils se font aussi de nouveaux amis et ils rencontrent des représentants de l'industrie. La réalisation de ces activités exige un travail d'équipe et il faut régler de nombreux problèmes. Lorsque vous menez des activités pratiques, vous obtenez des résultats concrets. Les jeunes peuvent voir ce qu'ils ont accompli, et souvent ils peuvent le rapporter chez eux et le montrer à leurs parents, ce qui a également énormément d'impact.

En termes d'avantages, nous constatons un regain de fierté et de confiance chez les jeunes qui ont participé à nos programmes. Ils ont pu établir des contacts avec des représentants de l'industrie et dans les milieux de l'enseignement professionnel. Ils se créent un groupe de camarades parce que maintenant ils ne sont plus les seuls à s'intéresser aux circuits imprimés, à la construction d'une niche ou d'une cabane au fond de la cour. Ils peuvent constater que d'autres ont les mêmes intérêts et ils nouent des relations solides avec d'autres membres de ce groupe.

Nos activités portent sur l'acquisition de compétences de base, et c'est là le secret. Ces activités ont également un aspect social et culturel. Pour nombre de participants, il faut sortir de la collectivité, prendre un avion et aller en ville pour la première fois. C'est une expérience inoubliable.

Nous avons formulé quelques recommandations que nous demandons au comité d'examiner. Nous aimerions pouvoir faire connaître un large éventail de carrières, y compris les métiers d'apprenti et les professions techniques, les occasions d'apprentissage expérientiel et l'approche pratique pour initier les jeunes aux occasions que leur proposent les métiers et la technologie. Il faut accorder autant d'importance aux métiers spécialisés et à la formation technique qu'à la filière générale.

Deux ou trois de ces recommandations visent les collectivités rurales et éloignées : il serait utile d'offrir des programmes ou des activités de transition entre le secondaire et le postsecondaire, et peut-être aussi d'envisager la création de services de formation mobiles. Plutôt que de demander aux jeunes de venir et de suivre une formation, essayons de leur amener la formation dans leurs collectivités éloignées.

The Chair: Thank you, all four of you, for your opening comments.

I have a question for Mr. Cochrane and Ms. Rougeau, but the other two can jump in on either of these questions.

My question to you, Mr. Cochrane, has to do with mature students. Recent data shows a high demand in the 25 to 64 years age group for education and training opportunities. However, many of these people say that they have a problem being able to obtain that education. Some of the reasons they give are family responsibilities, having to schedule education with their work and sometimes their employers do not give them much support.

I would like you to comment on those or any other barriers you see as the main barriers for mature students.

What do you think the federal government can do about it? In particular, do you think the federal government should provide financial assistance for mature students?

Mr. Cochrane: I am happy to respond as best I can. As I said in my opening remarks, the vast majority of the people who we serve through our college are mid-life, mid-career and so on. The struggles are many: balancing family, community, a job while trying to advance learning. Just on the clock, that is challenging, let alone adding financial burdens and implications.

Some of the issues are financial, and I realize that is the root of why we are here. Some of the reasons are also structural. You can work your way through several possible chains. As an example of a simple one, an employer may consider providing reimbursement or funding sponsorship for education in the university environment — that is the only area I can speak to with any familiarity. They may do so if it is credit toward a degree because a degree has cachet, value and currency.

That may or may not be attainable, practical or desirable from many perspectives, or even valuable to the employer ultimately, as much as some other type of learning opportunity may be. Most post-secondary educational institutions have a relatively prescribed notion of what education is. Most of it is laddering credits toward a diploma, degree or second degree.

Through continuing education, it is not an “all or none” deal. Many of my colleagues across the country are engaged in providing that extension function for their institutions where credit is advanced to adult learners and others in various other targeted groups. In many other institutions, the credit stream is the purview of the faculties only, and the continuing education units are involved primarily in non-credit. Therefore, it is a mixed bag, to put it lightly.

Le président : Je vous remercie, tous les quatre, de ces commentaires préliminaires.

J'ai une question à poser à M. Cochrane et une autre pour Mme Rougeau, mais nos deux autres témoins peuvent aussi intervenir et répondre à ces deux questions.

La question que je vous pose, monsieur Cochrane, se rapporte aux étudiants adultes. Des données récentes montrent que chez le groupe des 25 à 64 ans la demande d'occasions d'instruction et de formation est forte. Toutefois, nombre des membres de ce groupe affirment qu'ils ont de la difficulté à trouver des programmes éducatifs. Pour expliquer cette situation, ils mentionnent les responsabilités familiales, la nécessité de coordonner l'éducation et le travail et, parfois, le fait que leur employeur ne les appuie pas beaucoup.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de ces obstacles et d'autres, également, que vous voyez comme les principales entraves pour les étudiants adultes.

Que pensez-vous que le gouvernement fédéral peut faire à ce sujet? Croyez-vous, notamment, que le gouvernement fédéral devrait offrir une aide financière aux étudiants adultes?

M. Cochrane : Je vais répondre de mon mieux. Comme je l'ai dit dans mon introduction, la grande majorité des gens que nous aidons dans nos collèges en sont au milieu de leur vie, à mi-carrière, et cetera. Les obstacles sont nombreux : équilibrer la vie familiale, la collectivité, le travail, tout en cherchant à améliorer ses connaissances. Simplement en termes de temps, cela est difficile, et je ne parle pas du fardeau et des conséquences sur le plan financier.

Certaines questions sont financières, et je sais que c'est vraiment pour cela que nous sommes ici. Certaines raisons sont en outre structurelles. Vous avez bien des choix. Je vous en propose un exemple tout simple : un employeur peut envisager de rembourser ou de financer l'éducation dans un contexte universitaire — je ne peux pas vraiment parler avec assurance des autres cadres. Ils peuvent le faire si la personne accumule des crédits en vue d'obtenir un diplôme, parce qu'un diplôme a un certain attrait, une valeur.

Cela n'est pas nécessairement réaliste, pratique ou souhaitable de bien des points de vue, ni même important pour l'employeur, au bout du compte, pas autant que d'autres occasions d'apprentissage pourraient l'être. La majorité des établissements d'enseignement postsecondaire ont une idée relativement figée de ce qu'est l'éducation. L'essentiel consiste à accumuler des crédits en vue d'obtenir un diplôme, un certificat, un deuxième diplôme.

L'éducation permanente n'est pas une entreprise où tout est « noir ou blanc ». Nombre de mes collègues dans tout le pays travaillent pour offrir des services de formation permanente qui donnent des crédits aux apprenants adultes et aux membres de divers groupes cibles. Dans de nombreux établissements, la filière des crédits est réservée aux facultés, et l'éducation permanente oeuvre essentiellement en dehors du système des crédits. La situation peut donc beaucoup varier.

In terms of funding, if there were more consistency and similarity between and amongst the needs of the clients, it would be an easier question to answer. I am not purposely dodging your question. However, the answer depends on whether someone is interested and would find value in pursuing a full degree credential, or someone requires something so that they can move to the next level in the employment ladder. That may be something as simple as understanding how the books are done, which may or may not be a full credit course in accounting. It may be as simple as a series of workshops where a person can gain those skills.

Most of the funding arrangements, even the tax relief that students receive, focus on the credit study. Although it is changing, credit study typically is what I would call the “come all ye” approach: Universities know; if you want to know, you come, and we will tell you. That is for blocks of time that are 12 weeks at a time, which may or may not be practical if you are balancing community, family and career. In my part of the world, we have many people who are mobile. Many military personnel are coming and going, and to commit to a regular stream of academic activity is not simple. Therefore, various institutions have attempted to adjust delivery modes. They have compressed mode schedules for various courses and all of the varieties that are possible through continuing education. However, that may or may not be funded, depending on the employer.

The Chair: Ms. Rougeau, we have a chart that shows that the number of registrations for registered in apprenticeship training in 2007 was 358,555; yet the number of completions was only 24,495. This has been a pattern for a number of years. Can you explain such a wide variation between those who register for apprenticeship and those who complete it?

Ms. Rougeau: First, you need to have the context that every jurisdiction is responsible for the counting of completions and the counting of registrations, and sometimes definitions get in the way. Regardless of quibbling over percentages, the completion rate is lower. It is because of a combination of factors.

Our organization and other organizations have been looking at this across the country. One of the factors is that it is a workplace-based training program tied to an economic cycle. When it is busy, employers and apprentices alike do not want to be released to go to the school portion of their training, which is part of the requirement of the entire program. There are X number of hours of on-the-job training and X number of hours of in-school completion. When the economy was busy such as it was in British Columbia and Alberta not long ago, apprentices do not want to go to school, and employers are reluctant to release them because they need them on the job. In an economic downturn, apprentices are the first to go; they are often laid off. Therefore, if they are not in the program or working or in school, they often drop out. They

Pour ce qui est du financement, si les besoins des clients étaient plus cohérents et similaires, il serait plus facile de répondre à la question. Je n'essaie pas d'éviter votre question, mais la réponse variera selon que quelqu'un a un intérêt et juge utile d'obtenir un diplôme en bonne et due forme ou qu'il veut plutôt une formation qui lui permettra de passer au niveau supérieur dans la structure de son entreprise. Il lui faut peut-être simplement comprendre comment les livres sont tenus, ce qui ne nécessite pas toujours un vrai cours de comptabilité. Il suffit peut-être de suivre une série d'ateliers pour acquérir les compétences voulues.

La plupart des dispositions de financement, même les crédits d'impôt que les étudiants reçoivent, mettent l'accent sur les programmes qui permettent d'accumuler des crédits. Les choses évoluent cependant. Les études fondées sur les crédits sont ce que j'appelle en général l'approche universelle : les universités possèdent les connaissances; si vous voulez apprendre, vous venez à nous et nous vous les enseignerons. L'enseignement est dispensé pendant des périodes étalées sur 12 semaines, ce qui n'est pas toujours pratique si vous avez aussi une vie communautaire, familiale et professionnelle. Dans ma région du monde, les gens sont souvent très mobiles. Il y a beaucoup de militaires qui vont et qui viennent, et il ne leur est pas facile de s'engager dans une filière d'activités éducatives régulières. En conséquence, divers établissements ont tenté de modifier leur formule. Ils ont comprimé les horaires de divers cours et offrent tout l'éventail des activités que permet l'éducation permanente. Mais ces activités ne sont pas toujours financées, cela dépend de l'employeur.

Le président : Madame Rougeau, nous avons un tableau qui montre que le nombre d'inscriptions pour la formation par apprentissage en 2007 s'élevait à 358 555; pourtant, il n'y en a que 24 495 qui ont terminé les programmes. Cette tendance se maintient depuis un certain nombre d'années déjà. Pouvez-vous nous expliquer ce vaste écart entre ceux qui s'inscrivent à une formation par l'apprentissage et ceux qui terminent la formation?

Mme Rougeau : Premièrement, il faut savoir que chaque compétence est chargée de comptabiliser les inscriptions et les taux d'achèvement, et que parfois les définitions créent des difficultés. Nous n'allons pas ergoter au sujet des pourcentages, les taux de succès sont effectivement faibles. Cela s'explique par une combinaison de facteurs.

Notre organisation et d'autres organisations se sont penchées sur ce phénomène dans tout le pays. Disons d'abord que le programme de formation en milieu de travail s'inscrit dans un cycle économique. Quand les affaires vont rondement, les employeurs ne veulent pas libérer les apprentis, et les apprentis ne veulent pas être libérés pour effectuer la partie scolaire de leur formation, qui est pourtant une condition de réussite du programme. Il faut effectuer un nombre X d'heures de formation en cours d'emploi et un nombre X d'heures de formation en classe. Lorsque l'économie chauffait, comme c'était le cas il n'y a pas si longtemps en Colombie-Britannique et en Alberta, les apprentis ne voulaient pas aller à l'école et les employeurs hésitaient à les laisser partir parce qu'ils en avaient

may stay in the system; they may be working, but they are not actually completing the program. I am referring to the lost generation.

Often, an individual who goes to an apprenticeship program is an individual working in a more applied context. The schooling component of their program is measured in an academic context. As well, their completion is measured in one format currently, which is a sit-in class examination that is also done in an academic context. Anecdotal discussions with apprentices tell us that they fear, in that context, writing an exam. That is why they moved into an applied workforce in the first place.

A variety of factors is to blame, but certainly the economic cycle is one. The other issue that apprentices tell us about is the need for a strong mentoring context on the job. All journeypersons are not teachers. Often, you are learning in the context of the person who is applying and showing you. Discussion takes place often within the apprenticeship community about supports needed for that mentoring context, whether it is tools or incentives to journeypersons to help those apprentices in the training context. Those are the three top-of-mind responses.

Mr. Thorson: I want to reinforce this idea around recognition of work and skills. If someone is working through an apprenticeship or has completed their apprenticeship and are a journeyperson, we are trying to look at career development. We are not just talking about a job where a young person perceives that they may be a carpenter for 35 years. There is nothing wrong with that if that is what someone wants to do. However, many young people are wondering how that can lead to a career interest. Can that lead to becoming an estimator, or a foreman or a project manager on a job site? This supports the idea of recognizing credentials and transferring that into people being able to take a few other courses to be able to move into some other positions in companies.

Ms. Burns: I would like to support what Mr. Thorson has said about this ability to come in at a specific level and to be able to move forward. Certainly, the issue of funding always exists. In a recent national survey of career colleges that was done with HRSDC and the Canada Millennium Scholarship Foundation, 39 per cent of our students had household incomes of less than \$20,000, and 53 per cent had household incomes of less than \$40,000. There is a huge need, and there is also the difficulty that was recognized in a study — I cannot remember who conducted that study — where they found that people in lower-income brackets tended to overestimate the costs involved in post-secondary education, and that in itself became a barrier.

besoin dans leurs installations. En période de ralentissement économique, les apprentis sont les premiers touchés; ils sont souvent mis à pied. En conséquence, s'ils ne sont pas inscrits au programme, au travail ou à l'école, ils abandonnent souvent. Ils peuvent demeurer dans le système; ils peuvent travailler, mais ils ne terminent pas le programme. Je dis que c'est une génération perdue.

Souvent, une personne qui suit un programme de formation par l'apprentissage travaille dans un environnement plus concret. Le volet scolaire du programme est mesuré dans un contexte scolaire, et la réussite est mesurée d'une seule façon à l'heure actuelle, c'est-à-dire par un examen en classe, qui se déroule lui aussi dans un contexte scolaire. Des discussions avec les apprentis nous apprennent qu'ils ont peur de passer un examen dans ce contexte. C'est pour cette raison qu'ils ont choisi un métier pratique, au départ.

Divers facteurs entrent en jeu, mais le cycle économique intervient certainement. L'autre question que les apprentis mentionnent est la nécessité d'un encadrement solide au travail. Tous les compagnons d'apprentissage ne sont pas nécessairement des pédagogues. Souvent, vous apprenez parce que la personne vous montre comment faire. Dans les milieux de l'apprentissage, on discute souvent des appuis nécessaires à cet encadrement, qu'il s'agisse d'offrir des outils ou des encouragements aux compagnons d'apprentissage pour qu'ils aident les apprentis dans un contexte de formation. Ce sont là les trois réponses qui me viennent immédiatement à l'esprit.

M. Thorson : Je veux confirmer cette notion, au sujet de la reconnaissance du travail et des compétences. Si quelqu'un participe à un programme d'apprentissage ou qu'il a terminé son apprentissage et est devenu compagnon, nous essayons d'envisager sa progression professionnelle. Nous ne parlons pas seulement d'une profession que le jeune pense exercer pendant 35 ans, la profession de menuisier, par exemple. Il n'y a rien de mal à cela, si c'est ce que vous voulez faire. Toutefois, bien des jeunes se demandent comment cela peut les mener à une carrière intéressante. Est-ce qu'ils pourront un jour devenir déposé aux devis, superviseur ou chef de projet sur un chantier? C'est pour cela qu'il faut reconnaître les certificats et les utiliser pour permettre aux gens de suivre quelques autres cours pour pouvoir changer de poste dans leur entreprise.

Mme Burns : Je veux appuyer ce que M. Thorson a dit au sujet de cette capacité d'arriver à un niveau précis et de pouvoir progresser. Certes, la question du financement ne disparaîtra pas. Dans une enquête nationale récemment réalisée après des collègues d'enseignement professionnel en collaboration avec RHDC et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 39 p. 100 de nos étudiants vivent dans un ménage dont le revenu est inférieur à 20 000 \$, et 53 p. 100 dans un ménage dont le revenu est inférieur à 40 000 \$. Le besoin est criant, et il y a aussi cette difficulté qui a été reconnue dans une étude — je ne me souviens plus qui a produit cette étude — qui concluait que les personnes à faible revenu surestimaient souvent les coûts de l'éducation postsecondaire ce qui, en soi, devient un obstacle.

Senator Ogilvie: My first question is for Ms. Burns; the second one is jointly to Ms. Rougeau and Mr. Thorson. I am not ignoring Mr. Cochrane; I know a great deal about his area and some of his comments reflect what I will ask in the other areas.

Ms. Burns, you referred to some challenges that career colleges have. You correctly pointed out the long history of career colleges in Canada. Over time, they have been tremendously successful and important, but they also have developed generally in a manner different from the so-called university sector. You have been more private-sector oriented in how you operate. Just as universities are fiercely tied to the public purse, you have often been very much private sector.

Over the last 25 years, career colleges have been quick to get into some of the new and greater opportunity areas such as information technology, pilot training and business, to take three different types of areas. However, we have seen some spectacular failures and disappointments to the students enrolled.

Do you see any opportunity in the association of evaluation process that ensures society will have a greater confidence in the stability of these new areas? We have seen how popular career colleges are when they get into these new areas. Obviously, there is a tremendous opportunity and need, but it undermines the confidence of potential students when we see some of these failures. I do not want to paint the whole career college area with the same brush, but it has been quite dramatic in a number of communities.

Ms. Burns: Yes; I understand what you are saying. We are concerned about those situations as well.

We have strongly supported standards in career training. We have been involved in that since the beginning. NACC's one and only mandate was to provide standardized curricula and to test students as a quality issue in its mechanism. We have been involved with the Ontario Ministry of Training, Colleges and Universities in around their qualifications framework. We strongly support what is happening there because it is based on learning outcomes and not on lengths of programs. We are told it will permit the kind of step-by-step moving forward should someone wish to do so all the way up to a postgraduate degree.

One of our success stories is the Personal Support Worker Program that we now offer in provinces other than Ontario. To date, since we began to offer an exam to test the theory portion of the program in 1998, 40,000 students have graduated from colleges who signed the agreement to deliver the program in accordance with our standards and guidelines — not necessarily the ministry's, but ours. In fact, quality assurance measures are in place for our particular programs where we visit schools, check them out and ensure that they are following our guidelines. We

Le sénateur Ogilvie : Ma première question s'adresse à Mme Burns, et ma seconde, à Mme Rougeau et à M. Thorson. Je ne veux pas avoir l'air d'ignorer M. Cochrane, mais je connais assez bien son domaine et certains de ses commentaires reflètent ce que je vais demander aux autres secteurs.

Madame Burns, vous avez parlé de certains défis auxquels les collèges d'enseignement professionnel sont confrontés. Vous avez à juste titre signalé le long passé de ces établissements au Canada. Au fil des ans, ils ont connu d'immenses succès et leur contribution a été importante, mais ils se sont aussi développés en général différemment de ce que l'on appelle le secteur universitaire. Vous menez vos activités plutôt en fonction du secteur privé. Tout comme les universités sont étroitement liées au trésor public, vous entretenez des liens étroits avec le secteur privé.

Au cours des 25 dernières années, les collèges d'enseignement professionnel n'ont pas hésité à s'engager dans les nouveaux secteurs qui semblaient prometteurs, par exemple la technologie de l'information, la formation des pilotes et les affaires, pour n'en nommer que trois. Toutefois, nous avons assisté à quelques échecs et à des déceptions spectaculaires pour les étudiants qui s'étaient inscrits.

Est-ce que vous pensez qu'il serait utile d'adopter un processus qui donnerait à la société plus de confiance dans la stabilité dans ces nouveaux secteurs? Nous avons vu à quel point la popularité des collèges d'enseignement professionnel augmente lorsqu'ils s'engagent dans ces nouveaux secteurs. Évidemment, il y a de belles perspectives et un grand besoin, mais lorsque de tels échecs surviennent, ils ébranlent la confiance des étudiants éventuels. Je ne veux pas dire que c'est le cas de tous les collèges d'enseignement professionnel, mais cela a eu des effets très marqués dans un certain nombre de collectivités.

Mme Burns : Oui, je comprends ce que vous dites. Nous nous inquiétons aussi de ces cas.

Nous avons fermement appuyé les normes de formation professionnelle. Nous avons participé à ces activités depuis les débuts. Le seul et unique mandat de l'ANCC était d'offrir un programme normalisé et de tester les étudiants pour contrôler la qualité. Nous avons collaboré avec le ministère ontarien de la Formation et des Collèges et Universités relativement au cadre de classification des titres de compétences. Nous appuyons fermement ce qui se passe, parce que cela repose sur les résultats d'apprentissage et non pas sur la durée des programmes. On nous dit que cela permettra le genre de progression étape par étape que certains aimeraient suivre pour finir par obtenir un diplôme d'études supérieures.

L'une de nos réussites est le Programme de formation des préposés aux soins personnels, que nous offrons maintenant dans d'autres provinces que l'Ontario. Jusqu'à maintenant, depuis que nous offrons un examen pour tester la partie théorique du programme, depuis 1998 donc, 40 000 étudiants sont sortis des collèges qui ont adhéré à l'entente et offrent le programme conformément à nos normes et lignes directrices — pas nécessairement à celles du ministère, mais aux nôtres. De fait, lorsque nous visitons les écoles, nous constatons que des mesures

have endorsed the accreditation process set up by the Canadian Education and Training Accreditation Commission as the one we see as best fitted to assess quality in the private career-college sector.

Senator Ogilvie: Thank you. I would like to go down the route of dealing with the financial stability and security of career colleges, but that may take us into another discussion. I will not take the time to do that.

Now I would like to come to an issue that I observed throughout my lifetime in the education sector. As a society, it is my observation that, in Canada, we tend to devalue trade and technical college experience or apprenticeship programs relative to the degree programs. Mr. Cochrane referred to it indirectly with respect to even employers wanting training to be related to a degree, which may not just be in the interests of either the employee or the employer down the road.

I had the opportunity to go on a benchmarking exercise in Europe about a decade ago for technical trades that supply the automotive industry. Particularly in Germany, Austria and Switzerland, these are impressive organizations. Families would rather get their children into these programs than have them go to university. Their issue is dealing with those who go through the programs and how they interface with perhaps an engineering degree down the road once they build up experience and so on.

Then I looked at our situation here in Canada. One issue that strikes me as being a tremendous difference, with the result that we cannot automatically apply experience elsewhere, is the vastness of this country and the sparseness of our population, which means not only people but industries. You have talked about specific things. You gave the example of the competitions. Those have been enormously successful. However, the issue is how we reach both the student and the employer and bring those two groups together in this area in this vast country. We need to have a different model. How can you help us find the way to help you meet that need?

Ms. Rougeau: The silver bullet would be so wonderful. Our board is committed to this. We have just reviewed our strategic plan. Employer engagement is the top priority for the board. That means not just our ability to influence employers, as we know it, but also our ability to influence those that influence employers, such as associations.

We just recently had the opportunity to work with two or three employer associations in their strategic planning of their organizations to talk about how apprenticeship is vital. Our research suggests that the way to encourage employer engagement in training is to develop the business case. It is partly incentives,

d'assurance de la qualité sont en place pour nos programmes, nous les vérifions et nous veillons à ce que nos lignes directrices soient respectées. Nous avons entériné le processus d'accréditation établi par la Commission canadienne d'accréditation des établissements d'enseignement et de formation parce que nous le considérons comme le plus apte à évaluer les qualités dans le secteur des collèges privés d'enseignement professionnel.

Le sénateur Ogilvie : Merci. J'aimerais bien aborder la question de la stabilité et de la sécurité financières des collèges d'enseignement professionnel, mais cela risque de nous entraîner dans une autre discussion. Je n'ai pas le temps de faire cela.

Je veux maintenant traiter d'une question que j'ai toujours observée dans le secteur de l'éducation. Je constate que la société canadienne accorde beaucoup moins de valeur à l'expérience acquise dans les écoles de métiers et techniques ou dans les programmes d'apprentissage qu'aux programmes qui mène à un diplôme. M. Cochrane en a parlé indirectement lorsqu'il a dit que même les employeurs voulaient que la formation aboutisse à un diplôme, ce qui n'est pas nécessairement dans l'intérêt de l'employé ni de l'employeur, à long terme.

J'ai eu l'occasion de participer à un exercice d'analyse comparative en Europe, il y a une dizaine d'années, pour les métiers techniques de l'industrie de l'automobile. En Allemagne, en Autriche et en Suisse, en particulier, les organisations sont impressionnantes. Les familles préférèrent que leurs enfants s'inscrivent à ces programmes plutôt que de fréquenter l'université. Leur problème, c'est d'aider ceux qui suivent ces programmes à ensuite faire la transition, pour obtenir peut-être un diplôme de génie, après avoir accumulé de l'expérience.

J'ai ensuite examiné notre situation ici, au Canada. Je constate une différence énorme, qui explique que nous ne pouvons pas automatiquement appliquer l'expérience étrangère, et c'est l'immensité de notre pays et la faible densité de notre population. Ce facteur touche non seulement les personnes mais aussi les industries. Vous avez parlé de questions précises. Vous avez donné l'exemple des compétitions. Elles ont remporté un immense succès. Toutefois, il s'agit de savoir comment nous pouvons rejoindre aussi bien l'étudiant que l'employeur et rapprocher les deux groupes dans ce domaine, dans un pays aussi vaste que le nôtre. Il nous faut un modèle distinct. Comment pouvez-vous nous aider à trouver des moyens de vous aider à combler ce besoin?

Mme Rougeau : Si seulement il y avait une solution miracle! C'est précisément ce que notre conseil veut faire. Nous venons de réviser notre plan stratégique, et la mobilisation de l'employeur est la priorité absolue du conseil. Cela englobe non seulement la capacité d'influencer les employeurs, telle que nous la concevons, mais aussi la capacité d'influencer ceux qui influencent les employeurs, notamment les associations.

Nous avons eu récemment l'occasion de travailler auprès de deux ou trois associations d'employeurs qui établissaient la planification stratégique de leurs organisations, pour leur expliquer le caractère essentiel de l'apprentissage. Nos études indiquent que pour stimuler l'adhésion des employeurs à l'égard

but it is also talking about why it makes good business sense and why it is a competitive advantage to provide opportunities for those who are training to share their experience and try to influence those that are not, to understand that there is a value and a business case. Hence, our study on the return-on-training investment, which was a significant study and is being copied internationally.

We are also looking at what other organizations and countries are doing. It is an issue not just in Canada. Although employers have opportunities to address their skills shortage issue through immigration and other avenues, those cannot be the sole solutions. We are using those messages to communicate with industry.

One of the biggest challenges is that employers in apprenticeship and skilled trades are predominantly small businesses, and getting to small businesses is a significant challenge. They do not have human-resource infrastructure. They are not thinking about the future; they are thinking about today. We are starting discussions with organizations that are working with small businesses to try to understand what would resonate and what would work well with small businesses to help them develop a training culture. They do not have the resources. I do not have the answer, but we are working on it.

Mr. Thorson: In response to that, I do not think there is one solution to this challenge. We are trying to create opportunities where we can bring employers and educators together to identify the needs in specific communities. I talked about the skills-club approach. With our offices across the country, in all the provinces and territories, programs are developed specifically based on the needs of those communities.

In the development of the programs that we deliver, we call upon industry to be a voice at the table and provide information on whether we are going in the right direction with this program and whether we are touching on the key elements that would make these people employable when they are finished participation in these activities. It is a huge challenge. We are trying to create as many opportunities as possible at the community level where we can get community people out networking together and actually discussing some of these issues. I think that is part of the solution.

Ms. Rougeau mentioned small and medium-sized enterprise. They are probably the industries being impacted the most by the skills shortages initially. Larger companies tend to have a stronger offering for benefits plans and salaries for workers. Probably the first group being impacted by a lack of skilled labour is the small and medium-sized businesses.

de la formation, il faut présenter des analyses de rentabilisation. C'est bien joli, les encouragements, mais il faut aussi expliquer pourquoi il est logique, sur le plan commercial, et pourquoi cela donne un avantage concurrentiel que d'offrir aux employés qui suivent une formation des occasions de partager leur expérience et d'essayer d'influencer ceux qui n'en suivent pas. Il faut faire comprendre que cela est important et que c'est une question de rentabilité. C'est pour cette raison que nous avons réalisé notre étude sur le rendement de l'investissement en formation. Il s'agissait d'une étude importante, et elle est reprise ailleurs dans le monde.

Nous examinons aussi ce que d'autres organisations et d'autres pays sont en train de faire. Le problème n'est pas propre au Canada. Même si les employeurs peuvent réussir à régler leurs problèmes de pénurie de main-d'oeuvre grâce à l'immigration et d'autres façons, il ne peut pas y avoir que ces solutions. Nous communiquons ces messages à l'industrie.

L'un des grands défis vient du fait que pour les métiers spécialisés ou qui s'acquiert par l'apprentissage les employeurs sont surtout de petites entreprises et qu'il est difficile de rejoindre les petites entreprises. Elles n'ont pas d'infrastructure de gestion des ressources humaines. Elles ne sont pas tournées vers l'avenir; elles sont solidement ancrées dans le présent. Nous entamons maintenant des discussions avec des organisations qui travaillent avec les petites entreprises afin d'essayer de comprendre ce qui les accrocherait et ce qui donnerait de bons résultats pour les petites entreprises, pour les aider à développer une culture de formation. Elles n'ont pas de ressources. Je n'ai pas de réponse à vous offrir, mais nous y travaillons.

M. Thorson : Pour vous répondre, je dirais que selon moi il n'y a pas une solution unique à ce problème. Nous essayons de créer des occasions de rapprocher les employeurs et les éducateurs pour cerner les besoins dans des communautés précises. J'ai parlé de l'approche des clubs de compétences. Avec nos bureaux, partout au pays, dans toutes les provinces et tous les territoires, nous élaborons des programmes précisément pour répondre aux besoins de ces collectivités.

Pour l'élaboration des programmes que nous exécutons, nous faisons appel à l'industrie. Nous lui demandons de participer à la discussion et de nous fournir de l'information pour nous indiquer si nous sommes sur la bonne voie pour un programme donné et si nous tenons compte des éléments clés qui feront que ces personnes seront aptes à l'emploi après avoir participé à cette activité. C'est un immense défi. Nous essayons de créer un maximum de possibilités au niveau communautaire, où nous pouvons encourager la population locale à réseauter et à discuter de certaines de ces questions. Je crois que c'est un élément de solution.

Mme Rougeau a mentionné la petite et moyenne entreprise. Ce sont probablement les industries qui souffrent le plus des pénuries de compétences, initialement. Les grandes entreprises ont souvent de meilleurs régimes d'avantages sociaux et de rémunération pour les travailleurs. Le premier groupe qui se ressent des pénuries de main-d'oeuvre spécialisée est celui des petites et moyennes entreprises.

It is difficult to get those people out to participate in activities because they are small companies and small organizations, and they are trying to work on their core business. We are starting to get the message out there that opportunities exist for them to have the chance to influence what is happening in the education system and influence the direction of what is happening in their communities.

The Chair: I will need to move on, but if you have further response, maybe you can add it in your response to the next round of questions. I will move to Senator Keon, the deputy chair emeritus of this committee for many years, from Ontario.

Senator Keon: He is being very kind. I retire next week.

Thank you for your presentations. They were fascinating.

This afternoon, we had a lengthy discussion in the Senate about the ratio of men and women in various sectors of society. An interesting fact is surfacing in that the ratio of young women is much higher in the traditional academic circles. I was fascinated, Ms. Rougeau, when you said that you have the flip side. Very quickly, because my other question will take time, is this the experience of all of you? Are there more males than females in your educational and training systems?

Mr. Thorson: The quick answer is yes. We are definitely seeing, in what would be considered traditional trade areas, a larger percentage of males than females across the board.

Ms. Rougeau: I echo that, yes; exactly.

Mr. Cochrane: The post-secondary education university sector is the reverse. There was a significant push some years ago — I hope it was not this committee that did it. There was a push; namely, where are the girls in science, technology and engineering? Significant efforts were put into the school systems to encourage, mentor and role model young girls to consider the sciences. That was very effective. They are certainly the dominant population.

Ms. Burns: I would like to comment on the issue of women in trades. I know one of our colleges in Newfoundland was involved with a project to encourage young girls between 10 and 12 years of age to come in and work on a project where they built go-carts. They had a race and then took pictures of all these amazing go-carts they had made. It appears to be a small project, but I think projects such as that really work and really get people thinking and looking at things in a different way. They feel they can do it.

I thought it was a terrific idea. I do not know if it was part of Skills Canada or not but it was terrific.

Il est difficile d'inciter ces gens à participer aux activités parce que ce sont de petites entreprises, de petites organisations, et elles essaient de concentrer leurs efforts sur leurs activités de base. Nous commençons à diffuser notre message, à faire savoir qu'il y a des occasions pour elles d'influer sur ce qui se passe dans le système d'éducation et sur l'évolution de leurs collectivités.

Le président : Nous devons continuer, mais si vous avez d'autres réponses à nous fournir, vous pourriez peut-être les ajouter pendant la prochaine série de questions. Je donne maintenant la parole au sénateur Keon, qui est depuis des années vice-président émérite de notre comité. Il est de l'Ontario.

Le sénateur Keon : Vous êtes trop aimable. Je prends ma retraite la semaine prochaine.

Je vous remercie de ces exposés. Ils étaient passionnants.

Cet après-midi, nous avons eu une longue discussion au Sénat au sujet des pourcentages d'hommes et de femmes dans divers segments de la société. Il s'avère que le pourcentage de jeunes femmes est beaucoup plus élevé dans les milieux universitaires traditionnels. J'ai été fascinée, madame Rougeau, lorsque vous avez dit que c'était le contraire pour vous. Brièvement, car mon autre question demande une réponse longue, est-ce que c'est l'expérience que vous avez tous? Est-ce qu'il y a plus d'hommes que de femmes dans vos systèmes d'éducation et de formation?

M. Thorson : Oui. Nous constatons effectivement que dans ce que l'on pourrait considérer comme les métiers traditionnels le pourcentage d'hommes est toujours supérieur au pourcentage de femmes.

Mme Rougeau : Je fais écho à cette réponse; oui.

M. Cochrane : C'est l'inverse dans le secteur universitaire de l'éducation postsecondaire. Il y a eu une percée importante il y a quelques années — j'espère que vous n'en étiez pas responsables. Il y a eu une percée; c'est-à-dire qu'on s'est demandé où étaient les filles dans les domaines des sciences, de la technologie et du génie. D'importants efforts ont été investis dans les systèmes scolaires pour encourager, encadrer et inspirer les jeunes femmes pour qu'elles envisagent les carrières scientifiques. Cela a été très efficace. Elles sont certainement devenues l'élément dominant de notre population.

Mme Burns : J'aimerais parler des femmes dans les métiers. Je sais que l'un de nos collèges, à Terre-Neuve, a participé à un projet pour encourager les jeunes filles de 10 à 12 ans à venir réaliser un projet qui consistait à construire de petites voitures. Elles ont participé à une course et elles ont pris des photos et toutes étaient émerveillées par les karts qu'elles avaient construits. Cela peut sembler modeste comme projet, mais je crois que ce genre de projets donne vraiment des résultats et font réfléchir les gens, ils leur montrent les choses sous un autre angle. On a l'impression qu'on peut y arriver.

J'ai trouvé l'idée fabuleuse. Je ne sais pas si c'était organisé par Compétences Canada ou non, mais c'était fabuleux.

Senator Keon: Would you have a hypothesis as to why this is the case with the trades?

Ms. Rougeau: Historically, it is the same issue you were facing in the sciences and technologies. Young women have very few role models in the trades with whom they can identify. The negative attitudes are exacerbated for women; they are perceived to be dirty jobs. However, experienced women in trades have very positive experiences. Employers working with women in trades also have positive experiences because they bring a different skill set and experience to the workplace.

Therefore, lack of role models, young women not seeing themselves in the trades and no opportunities to mentor are the predominant reasons.

Senator Keon: Between your organizations and traditional universities, colleges and academia, you are collectively producing the workforce, are you not?

What interface do you have with traditional academia as to who links the dots?

Mr. Cochrane: I cannot speak from a national perspective on this, though I do have some knowledge about the Nova Scotia sector. I could be trumped by at least one other person around the table who has more knowledge.

In Nova Scotia, going back several years, the vocational school system was the trade school system through the 1960s, 1970s and so on. That organization underwent a massive shift into what is more traditionally known as the community college model across the country. It continues to offer some trades training, but it has a different and broader focus. Although I have never seen the mandate of the Nova Scotia Community College, they have an eye to do exactly what you suggested, to start to connect the dots. In that way, it becomes more linear as opposed to being disjointed, as had been the case historically.

I know universities in Nova Scotia and elsewhere have linkages between the community college system and the university system, whereby students might take a one- or two-year degree program. To Senator Ogilvie's point about the vastness of our geography, they might be able to take the first year or two at the community college in or close to their community before they venture off to a university somewhere else to finish their degree.

I think those linkages are coming, and the consumers, the people we serve, are much more demanding than they have been. Ultimately, they will drive it.

Ms. Rougeau: Canada has some examples. The one that comes to mind is Royal Roads University. They are looking at trade certification and comparing that and finding mechanisms to ladder that into other forms of post-secondary education in a way

Le sénateur Keon : Est-ce que vous avez une hypothèse à nous proposer pour expliquer cet état de choses dans le domaine des métiers?

Mme Rougeau : Par le passé, vous étiez confronté au même problème dans le domaine des sciences et des technologies. Les jeunes femmes ont très peu de modèles auxquels s'identifier dans les métiers. Les attitudes négatives sont exacerbées pour les femmes. Ces métiers sont perçus comme des emplois ingrats. Pourtant, les femmes qui travaillent dans le secteur des métiers ont des expériences très positives. Les employeurs qui travaillent avec des femmes dans les métiers ont également des expériences positives, parce qu'en milieu de travail, elles appliquent un ensemble de compétences et d'expériences distinct.

On peut donc dire que les principales raisons sont l'absence de modèles et le fait que les jeunes femmes ne se voient pas exercer un métier et n'ont pas d'occasion de mentorat.

Le sénateur Keon : Vos organisations, les universités, les collèges et les établissements d'enseignement traditionnel contribuent tous à former la main-d'oeuvre, n'est-ce pas?

Quelles relations entretenez-vous avec les milieux d'enseignement traditionnel pour avoir une bonne idée de la situation?

M. Cochrane : Je ne peux pas parler d'un point de vue national à ce sujet, mais je connais assez bien la situation en Nouvelle-Écosse. Il y a au moins une personne ici qui a plus de connaissances que moi.

En Nouvelle-Écosse, il y a déjà quelques années, le système des écoles de métiers remontait aux années 1960, 1970, et cetera. Cette organisation a été transformée et intégrée dans ce que l'on appelait autrefois le modèle des collèges communautaires dans l'ensemble du pays. Il offre encore de la formation dans certains métiers, mais sa mission est différente et plus vaste. Même si je n'ai jamais vu le mandat du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, on semble vouloir y faire exactement ce que vous proposez, c'est-à-dire commencer à établir des liens. Le système devient alors plus linéaire et non pas dispersé, comme il l'était autrefois.

Je sais que les universités de la Nouvelle-Écosse et d'ailleurs ont des liens avec le système des collèges communautaires et le système universitaire, et que les étudiants peuvent suivre des programmes d'un an ou deux qui mènent à un diplôme. Le sénateur Ogilvie mentionnait l'immensité du territoire. Les étudiants peuvent être en mesure de faire un an ou deux au collège communautaire qui se trouve dans leur collectivité ou à proximité avant de poursuivre leurs études dans une université quelque part pour obtenir leur diplôme.

Je crois que ces liens sont en train de s'établir, et les consommateurs, le public que nous servons, sont beaucoup plus exigeants que par le passé. En fin de compte, ce sont eux qui vont amener le changement.

Mme Rougeau : Le Canada offre quelques exemples. Je pense notamment à l'Université Royal Roads. Là-bas, on examine les programmes de métiers et on les compare et on met au point des mécanismes pour les relier à d'autres formes d'enseignement

that provides recognition of prior learning for individuals who have trade certificates. It is a valuable and important thing. Other countries, from my understanding, are doing much better job of that than we are in Canada.

It is important to address the issue of completion, as well as — Mr. Thorson's comment — the career pathway and also address the economic downturn with workers in transition. It is critical for people to know that the steps to take to get to the next form of post-secondary credential are a smaller endeavour than having to start over. There are some examples, but it is very slow.

Ms. Burns: I would just like to talk about the interface. Right now, as far as our sector is concerned, it is done on an individual college-to-college or college-to-university basis. No real system exists.

However, some affinity groups have come out of the public college system around the unregulated health care worker and the early child care affinity group as well, partnering with sector councils that our colleges and our sector have been involved in.

I think it is starting to grow, but it is a question of trust from one group to another. It takes time to establish that trust on both sides. That is something we are continuing to work on.

Senator Keon: Let me press a little further.

Do you share any of your curricula? Let us take a geographic area, one of the small provinces, for example. Is there any milieu for your organizations to come together with the traditional academic organizations and share the curricula so that you get maximum interface and fill the holes that must exist with the lack of communication? I do not think there is, which is why I am asking the question. However, I think it would be very important.

Mr. Thorson: Yes, with the development of our activities, we have our technical committees, which I have talked about as technical experts from across the country. In certain cases, we have had people from both the university system and the community college or technical institution system working together to develop criteria along with industry around some of those activities. However, that has been on a case-by-case basis, and we do not have a formalized structure through our activities right now to do that.

Mr. Cochrane: I just want to finish off on that thought. The root behind the question of this notion of interconnectedness between and amongst the various participants in education, trades, universities, career colleges or whatever it might be infers the existence of some broader collaboration afoot between and among universities. I cannot speak for the others, but there is no such thing as universality of credit, for example. One would think

postsecondaire d'une façon qui permet de reconnaître l'apprentissage préalable des intéressés qui ont une carte de compétence. Cela est précieux et important. D'autres pays, d'après ce que je sais, sont beaucoup plus efficaces que nous, au Canada.

Il est important de s'attaquer au problème du taux de réussite, ainsi que — et je reviens au commentaire de M. Thorson — à la question de la progression professionnelle et du ralentissement économique pour les travailleurs en transition. Il est essentiel que les gens sachent que les étapes à suivre pour passer au niveau suivant d'éducation postsecondaire sont moins exigeantes que de tout reprendre depuis le début. Il y a certains exemples, mais c'est très lent.

Mme Burns : J'aimerais parler de l'interface. À l'heure actuelle, du moins dans notre secteur, cela se fait individuellement, entre deux collèges ou entre un collège et une université. Il n'existe pas de système véritable.

Toutefois, il y a des groupes d'affinités qui sont issus du système des collèges publics dans le secteur non réglementé des travailleurs préposés aux soins de santé et il y a aussi un groupe d'affinités formé des travailleurs de la petite enfance, qui crée des partenariats avec les conseils sectoriels avec lesquels nos collèges et notre secteur ont eu des contacts.

Je crois que les choses commencent à bouger, mais c'est une question de confiance entre les groupes. Il faut du temps pour établir cette confiance des deux côtés. C'est une évolution que nous continuons d'encourager.

Le sénateur Keon : Permettez-moi d'approfondir un peu la question.

Est-ce que vous partagez certaines parties de vos programmes? Sur le plan géographique, par exemple, prenons une des petites provinces. Est-ce qu'il y a un milieu où vos organisations peuvent rencontrer des organisations d'enseignement traditionnel et présenter les programmes afin d'optimiser l'interface et de combler les lacunes qui doivent exister, faute de communication? Je ne crois pas que cela existe, et c'est pour cela que je pose la question. Toutefois, il me semble que ce serait très important.

M. Thorson : Oui, pour l'élaboration de nos activités, nous avons les comités techniques dont j'ai parlé, formés de spécialistes techniques de tout le pays. Dans certains cas, nous avons collaboré avec des représentants du système universitaire et du système des collèges d'enseignement professionnel ou technique pour définir, de concert avec l'industrie, des critères applicables à certaines de ces activités. Toutefois, cela s'est fait au cas par cas, nous n'avons pas de structure officielle permettant de mener nos activités de cette façon.

M. Cochrane : Je veux ajouter un dernier point à ce sujet. Au fond, le problème sous-jacent à cette question d'interconnectivité entre les divers éléments du système d'éducation, les écoles de métiers, les universités, les collèges d'enseignement professionnel, quoi que ce soit, sous-entend une collaboration plus étroite entre les universités. Je ne peux pas parler pour les autres, mais il n'y a pas, par exemple, une quelconque universalité des crédits. On

you could apply a course from Simon Fraser University to any other reasonable degree equivalent anywhere in the country, but that is not the case.

I always say that there is no such thing as free trade in education in Canada. You have to justify your case at every provincial border and, frequently, at every educational institution. Prior learning assessment is coming, but it is moving very slowly. However, not enough incentive exists for the system to provide the ladders yet for people to make moves from one place to another. Again, I speak from personal experience. In Halifax, we have half of Canada's navy sitting in our front yard. They can navigate a vessel around the world. What is that worth toward a university degree? Not much, unless they can articulate some very specific skills that they have extracted from those experiences that are applicable in a meaningful way toward a degree.

Senator Callbeck: Mr. Thorson, I want to ask you a couple of questions about Skills Canada. The money comes from the federal government and is governed by a board of directors. Is there a representative from each province and territory on the board?

Mr. Thorson: Yes. In terms of the funding model, we have support from the federal government as well as the private sector to deliver our programs.

In response to the question on the governance, yes, the national board of directors does have a representative from each of the territorial and provincial organizations that are members of our association. Those are the individuals that are at the table representing each province and territory.

Senator Callbeck: You receive some private funding. What, roughly, would be the federal government portion?

Mr. Thorson: That depends across the country. Some of our offices are heavily funded from the private sector; some are supported virtually 100 per cent by the federal government. That is a difficult question to answer on behalf of all our offices because the situation is different from region to region.

Senator Callbeck: You have the overall board of directors for Canada, but what about in the province? Who determines what takes place in that province?

Mr. Thorson: Each of the provincial and territorial organizations is an independent entity. They also have a board of directors that determines their provincial and territorial activities.

Senator Callbeck: I notice they are volunteer boards.

Mr. Thorson: Yes.

Senator Callbeck: How do you become a member or a director of the overall organization?

Mr. Thorson: Do you mean of the provincial-territorial organization?

Senator Callbeck: Yes.

pourrait croire qu'il est possible d'utiliser un cours suivi à l'Université Simon Fraser pour un autre diplôme équivalent partout au pays, mais tel n'est pas le cas.

Je dis toujours qu'il n'y a pas de libre-échange en matière d'éducation au Canada. Vous devez justifier votre situation à chaque frontière provinciale et, souvent, à l'entrée de chaque établissement d'enseignement. L'évaluation de l'apprentissage antérieur se fera un jour, mais les choses vont très lentement. Toutefois, l'on n'encourage pas suffisamment le système à établir des liens pour que les gens puissent se déplacer. Là encore, je me fonde sur mon expérience personnelle. À Halifax, la moitié de la marine canadienne est amarrée devant la ville. La marine peut envoyer un navire n'importe où dans le monde. Qu'est-ce que cela a comme valeur dans un contexte d'études universitaires? Pas grand-chose, à moins de pouvoir démontrer que certaines habiletés très précises, acquises grâce à ces expériences, se rapportent dans une large mesure au domaine d'études.

Le sénateur Callbeck : Monsieur Thorson, j'aimerais vous poser deux ou trois questions au sujet de Compétences Canada. Vos fonds viennent du gouvernement fédéral et sont administrés par un conseil d'administration. Est-ce qu'il y a des représentants de chaque province ou territoire qui siègent à ce conseil?

M. Thorson : Oui. En termes de modèle de financement, nous avons l'appui du gouvernement fédéral ainsi que du secteur privé pour exécuter nos programmes.

En réponse à votre question sur la gouvernance, oui, le conseil d'administration national compte un représentant de chacune des organisations territoriales ou provinciales qui sont membres de notre association. Ce sont les personnes qui représentent chaque province ou territoire au sein du conseil.

Le sénateur Callbeck : Vous recevez un financement privé. Quelle serait, en gros, la part du gouvernement fédéral?

M. Thorson : Elle varie selon la région du pays. Certains de nos bureaux sont largement financés par le secteur privé; d'autres sont appuyés presque uniquement par le gouvernement fédéral. Il est difficile de répondre à cette question pour l'ensemble de nos bureaux, car la situation est différente dans chaque région.

Le sénateur Callbeck : Vous avez un conseil d'administration pour l'ensemble du Canada, mais qu'est-ce qui se passe au niveau des provinces? Qui détermine ce qui se passe dans la province?

M. Thorson : Chaque organisation provinciale ou territoriale est une entité indépendante. Elle est dotée elle aussi d'un conseil d'administration qui détermine les activités menées dans la province ou le territoire.

Le sénateur Callbeck : Je constate qu'il y a des conseils bénévoles.

M. Thorson : Oui.

Le sénateur Callbeck : Comment pouvez-vous devenir membre de l'organisation-cadre?

M. Thorson : Vous voulez dire l'organisation provinciale-territoriale?

Le sénateur Callbeck : Oui.

Mr. Thorson: There are different methods, but the organization goes out to look for key individuals within the community to help move the idea of trades and technology promotion forward. An election process takes place; they are elected boards of directors in each of the regions.

Senator Callbeck: My other questions are on apprenticeship. Apprenticeship is really a provincial jurisdiction. Every province has a board, therefore does every province have differences in what the apprenticeship should involve?

Ms. Rougeau: You are absolutely right. One of the wonderful things about Canada and one of the challenges is that apprenticeship is both a provincial and a territorial responsibility. Not every jurisdiction has a board, so even that adds an interesting aspect. For example, Quebec does not have an apprenticeship board and Ontario is in the midst of creating a college of trades that will then lead to a board. Therefore, technically, those two large jurisdictions do not have boards. Those jurisdictions have the mandate, authority and responsibility for how curriculum is developed, how training is delivered and how funding for various programs and transfer payments to community colleges for certain components are made.

Two mechanisms bring the stakeholders together; our board is one. We bring in the jurisdictions, as well as business and labour from a broader perspective. There is also the Canadian Council of Directors of Apprenticeship. Whoever has the provincial or territorial responsibility in a jurisdiction comes together from a national perspective and works together toward harmonizing their own jurisdictional training into the Red Seal certification. An endorsement in Red Seal demonstrates a national mobility.

Senator Callbeck: To how many trades does that Red Seal apply?

Ms. Rougeau: Roughly 50 trades.

Senator Callbeck: I often hear the complaint from students that they cannot get apprenticeships; that is, they cannot get anyone to take them on. Does the institution that they are attending have any obligation to find them one, or is it up to the student?

Ms. Rougeau: The first step is finding the opportunity with the employer.

Senator Callbeck: Do they have to do that?

Ms. Rougeau: Yes, they have to do that. Various organizations within communities provide support to do that, which varies from province to province and territory.

Senator Callbeck: What is the employer's commitment?

Ms. Rougeau: I worked in Ontario for a number of years, so I will give you that as my reference point. The individual signs a contract of apprenticeship, which is an agreement between the employer, the apprentice and the provincial body that is administering the program. However, there is no enforcement in

M. Thorson : Il y a différentes méthodes, mais l'organisation cherche dans la collectivité des personnes clés qui feront progresser la cause des métiers et de la technologie. Il y a des élections; il y a des conseils d'administration élus dans chaque région.

Le sénateur Callbeck : Mes autres questions portent sur l'apprentissage. La formation par apprentissage, en fait, relève de la compétence provinciale. Chaque province a un conseil, et on peut donc dire que chaque province a un point de vue distinct sur ce que la formation par apprentissage doit comprendre?

Mme Rougeau : Vous avez parfaitement raison. Ce qu'il y a de bien, au Canada, et l'un des défis que présente la formation par apprentissage, c'est qu'il s'agit d'une responsabilité provinciale et territoriale. Il n'y a pas de conseil dans toutes les compétences, et cela même ajoute un aspect intéressant. Le Québec, par exemple, n'a pas de conseil de l'apprentissage, et l'Ontario crée actuellement un collège des métiers, ce qui mènera ensuite à la création d'un conseil. C'est donc dire, techniquement, que ces deux importantes administrations n'ont pas de conseil. Ces provinces ont le mandat, le pouvoir et la responsabilité de veiller à ce qu'un programme soit établi et de déterminer les modalités de la formation et celles du financement des divers programmes et des paiements de transfert aux collèges communautaires pour certains volets.

Deux mécanismes rapprochent les intervenants; notre conseil en est un. Nous rapprochons les compétences ainsi que, de façon plus générale, les entreprises et les syndicats. Il existe également un Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage. Le responsable provincial ou territorial participe aux activités nationales et travaille en vue d'harmoniser la formation dans sa compétence dans le cadre de l'accréditation Sceau rouge. Le certificat Sceau rouge est un système de mobilité nationale.

Le sénateur Callbeck : À combien de métiers est-ce que le Sceau rouge s'applique?

Mme Rougeau : Une cinquantaine.

Le sénateur Callbeck : J'entends souvent des étudiants se plaindre du fait qu'ils ne peuvent pas effectuer d'apprentissage; c'est-à-dire qu'ils ne trouvent personne qui veuille les embaucher. Est-ce que l'établissement qu'ils fréquentent a l'obligation d'en trouver pour eux ou est-ce que c'est la responsabilité de l'étudiant?

Mme Rougeau : La première étape consiste à trouver une occasion chez un employeur.

Le sénateur Callbeck : Et ils doivent faire cela?

Mme Rougeau : Oui, ils doivent le faire. Diverses organisations dans les collectivités offrent du soutien à cet égard, et cela varie selon la province ou le territoire.

Le sénateur Callbeck : À quoi s'engage l'employeur?

Mme Rougeau : J'ai travaillé en Ontario pendant plusieurs années, je vais donc me fonder sur mon expérience dans cette province pour vous répondre. L'intéressé signe un contrat d'apprentissage. C'est une entente entre l'employeur, l'apprenti et l'organisme provincial qui administre le programme. Toutefois,

the context that if the employer's circumstances change, then that individual can be laid off regardless of the contract of apprenticeship. It is based on their employment needs.

Senator Callbeck: If they are laid off, do they then try to find another employer?

Ms. Rougeau: Most recently, supports have been put in place to assist laid-off workers, including journeypersons and apprentices. Mechanisms are in place to try to get the apprentice into an in-school training environment while they are laid off to take advantage of the down time so that when the economy picks up, they can get back with the employer. That does present challenges.

Senator Callbeck: What is the commitment to the employer for the person taking the training? If they have signed up for six months can they just leave?

Ms. Rougeau: Yes, they can leave.

Senator Callbeck: Are there no penalties?

Ms. Rougeau: No. Some employers say that they do not invest in apprenticeships because they are fearful that they will invest in someone who will move to someone else. The employers to whom we spoke said that that was not an overall concern for them. However, a young person can move from province to province and from employer to employer. They will go where they see opportunities.

Senator Callbeck: You mentioned the Red Seal endorsement for roughly 50 trades. What is the certificate of qualification?

Ms. Rougeau: When an individual completes all the requirements for their training, on-the-job requirements as well as the technical in-school component, they write an exam and that becomes their ticket. In the world of a trades person, it is the ticket that allows them to work. That is their certificate of qualification.

Senator Callbeck: Can they work anywhere in Canada?

Ms. Rougeau: Regardless of whether it is Red Seal, the Agreement on Internal Trade says that any trade certificate from one province will be recognized by another. That is contained in Chapter 7.

Senator Cordy: Thank you very much. The presentations have been excellent this afternoon.

Mr. Thorson and Ms. Rougeau talked about the negative perception for trades and apprenticeship programs being a challenge. You gave the example of parents thinking that they might encourage their children to go into the trades, but the children often said that that was not the case. How can we build a more positive attitude toward the trades? You think that it is built because you hear about the amount of money that trades people can make, and so on. You would think that would be an incentive for parents to encourage their children.

il n'y a pas de mesure d'application, car si la situation change pour l'employeur alors l'apprenti peut être mis à pied malgré l'existence de ce contrat d'apprentissage. Cela est fonction des besoins du poste.

Le sénateur Callbeck : S'ils sont mis à pied, est-ce qu'ils peuvent essayer de trouver un autre employeur?

Mme Rougeau : Récemment, des appuis ont été instaurés pour aider les travailleurs licenciés, y compris les compagnons et les apprentis. Des mécanismes sont en place pour essayer de placer l'apprenti dans un cadre de formation scolaire pendant sa période de chômage, pour profiter de ce temps mort afin qu'au moment de la reprise économique, il soit prêt à recommencer à travailler pour un employeur. Cela présente certaines difficultés.

Le sénateur Callbeck : À quoi s'engage la personne qui suit la formation à l'égard de l'employeur? Si elle a signé pour six mois, est-ce qu'elle peut simplement partir?

Mme Rougeau : Oui, elle peut partir.

Le sénateur Callbeck : Il n'y a pas de pénalités?

Mme Rougeau : Non. Certains employeurs disent qu'ils n'investissent pas dans l'apprentissage parce qu'ils craignent de financer quelqu'un qui partira travailler pour un autre employeur. Les employeurs à qui vous avons parlé ont dit que cela ne les préoccupait pas terriblement. Toutefois, un jeune peut passer d'une province à l'autre et d'un employeur à l'autre. Les jeunes vont là où ils perçoivent des possibilités.

Le sénateur Callbeck : Vous avez mentionné l'accréditation du Sceau rouge pour une cinquantaine de métiers. Qu'est-ce que ce certificat de compétence?

Mme Rougeau : Lorsqu'une personne satisfait à toutes les exigences de la formation, les exigences en cours d'emploi et celles du volet scolaire technique, elle peut passer un examen et obtenir ainsi son certificat. Dans le monde des métiers, c'est ce qui permet de travailler. C'est la carte de compétence.

Le sénateur Callbeck : Et ils peuvent travailler partout au Canada?

Mme Rougeau : Que l'on ait un certificat du Sceau rouge ou pas, l'Accord sur le commerce intérieur stipule que toutes les cartes de compétence d'une province sont reconnues dans les autres. Cela est indiqué au chapitre 7.

Le sénateur Cordy : Merci beaucoup. Vos exposés d'aujourd'hui étaient fort intéressants.

M. Thorson et Mme Rougeau ont parlé de l'image négative des métiers et des programmes d'apprentissage, qui constitue un obstacle. Vous avez mentionné l'exemple des parents qui croient qu'ils pourraient encourager leurs enfants à s'orienter vers les métiers, mais les enfants disent souvent que tel n'est pas le cas. Comment pouvons-nous donner aux métiers une image plus positive? On pourrait penser y arriver en parlant des salaires que peuvent gagner les gens de métier, et cetera. On pourrait croire que cela inciterait les parents à encourager leurs enfants à choisir cette voie.

Mr. Cochrane talked about Nova Scotia and how we went from vocational schools to community colleges. The current president of Acadia University, Ray Ivany, was working at that time in community colleges and did a tremendous job of promoting community colleges in Nova Scotia and the importance of them. He seemed to be everywhere, both on television and on billboards. He still is on a billboard, but this time he is promoting Acadia University. I thought he did an excellent job of promoting skills, apprenticeship programs and community colleges, and he did a great deal of work in coordination with the universities within Nova Scotia and, in particular, within the Halifax area.

I know apprenticeships are under provincial jurisdiction. However, can the federal government play a role in promoting and espousing the positive aspects of trades programs?

Mr. Thorson: I thank you for your question. We are battling some long-held perceptions that careers in trades are not valuable. They do not seem to be valued. It is difficult to change those perceptions overnight. It takes a sustained effort to try to get the message out that these are positive careers that definitely contribute to the Canadian economy.

Everyone in this room, and every Canadian, is impacted by a lack of skilled trades people. We would not have a number of things in this room without skilled trades people. Without skilled trades people, we would not have the design of this simple microphone cover. This is a message we need to get out to people so that they understand that the lack of these people has a significant impact on society.

I was talking to a group of career counsellors yesterday and saying that we are concerned that we have qualified people in our health care system — doctors, nurses, the entire health care system. We want to ensure there are qualified people working. To go to that meeting yesterday and have a discussion with the career counsellors, I flew on a plane, and I was equally concerned that the aircraft maintenance technician who worked on the plane was also qualified and knew exactly what he was doing.

We need to get the message out that this does impact all Canadians. It takes a sustained effort. You do that by doing the things that have been talked about earlier, such as the success stories. We need to profile successful people who are working now in these occupations or who started in a skilled trade or technical occupation and moved on and are now working in another career path as a result of their past experience. It does take a sustained promotion effort to do that.

We need to ensure that we have the key people at the table and that we have engagement with employers, career counsellors, parents and, most importantly, the young people so that they get the message that those careers have changed. They are not the “get your hands dirty careers.” They are high tech. Technology

M. Cochrane a parlé de la Nouvelle-Écosse et de la façon dont nous sommes passés des écoles techniques aux collèges communautaires. L'actuel président de l'Université Acadia, Ray Ivany, oeuvrait à l'époque dans les collèges communautaires et il a fait un travail exceptionnel pour faire connaître les collèges communautaires en Nouvelle-Écosse et souligner leur importance. Il semblait être partout, à la télévision et sur les affiches. Il est encore sur les affiches, mais maintenant il fait la promotion de l'Université Acadia. Je crois qu'il a fait un excellent travail pour promouvoir les compétences, les programmes d'apprentissage et les collèges communautaires, et il a beaucoup fait pour la coordination avec les universités en Nouvelle-Écosse, en particulier dans la région de Halifax.

Je sais que la formation par l'apprentissage relève des provinces. Toutefois, est-ce que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle pour promouvoir et renforcer les aspects positifs des programmes de métiers?

M. Thorson : Je vous remercie de cette question. Nous luttons contre la perception bien ancrée que les carrières dans les métiers ne sont pas intéressantes. On ne semble pas leur accorder de valeur. Il est difficile de modifier ces perceptions du jour au lendemain. Il faut un effort soutenu pour essayer de faire comprendre que ce sont des carrières positives, qui apportent une nette contribution à l'économie canadienne.

Nous tous ici, et tous les Canadiens, pourrions souffrir d'une pénurie de gens de métier. Il manquerait bien des choses dans cette pièce, s'il n'y avait pas de gens de métier. Sans gens de métier, vous n'auriez pas ce simple protège-microphone. C'est un message que nous devons transmettre à la population, pour qu'elle comprenne que les pénuries de ces travailleurs spécialisés ont des conséquences marquées sur la société.

Je parlais à un groupe de conseiller d'orientation professionnelle, hier, et je leur disais que nous tenons à avoir du personnel qualifié dans notre système de soins de santé — des médecins, des infirmières... dans tout le système de soins de santé. Nous voulons nous assurer que les travailleurs sont qualifiés. Pour aller à cette réunion, hier, et discuter avec des conseillers d'orientation professionnelle, j'ai dû prendre un avion, vous pouvez être certains que j'espérais que les techniciens de maintenance d'aéronef qui avaient préparé cet avion étaient également qualifiés et savaient bien ce qu'ils faisaient.

Il faut faire comprendre que cela intéresse tous les Canadiens. Il faut déployer un effort soutenu. Et à cette fin, vous prenez les mesures dont nous avons parlé précédemment, dont la diffusion d'exemples de réussite. Il nous faut présenter des personnes qui ont réussi et qui exercent maintenant ces métiers ou qui ont commencé dans un métier ou un poste technique, qui ont gravi les échelons et qui peuvent maintenant poursuivre une autre carrière en raison de l'expérience qu'ils ont acquise. Il faut faire un effort de promotion soutenue pour y arriver.

Nous devons réunir des intervenants clés et conclure des ententes avec les employeurs, les conseillers d'orientation professionnelle, les parents et, surtout, les jeunes, pour qu'ils comprennent bien que ces carrières ont changé. Ce ne sont plus des métiers où l'on se salit les mains. La technologie y joue un rôle

has made a significant impact on traditional trade areas, as it has on all occupations. We need to continue to deliver that message to young people through some sustained marketing and promotion.

Ms. Rougeau: The Canadian Apprenticeship Forum and Skills Canada did have a sustained marketing campaign for a number of years that relied on champions, commercials, radio, television, videos, posters, and products and services for young people, as well as products and services for those that influence young people. For example, we had articles in *Reader's Digest* and *Maclean's* that tried to change perceptions and attitudes, and we worked with educators to develop products and services that they could use to help change attitudes within the school system.

One of our biggest challenges, working in a lower-key context, is with our own apprenticeship community. At our national conferences every two years, we talk about the importance of the apprenticeship community to act as champions. Some of the biggest challenges are trades people themselves and the messaging that our own trades people give. They give their own children advice about careers in trades as well.

Mr. Cochrane: I will venture way out of my personal experience to make an observation. This situation in terms of the nobility of trades or lack thereof is not a historic phenomenon in Canada. I would observe that in industrial towns, which made up much of the fabric of this country for a long time, to get a trade and work at the local mill as a pipefitter or welder was certainly a noble endeavour. They were frequently leaders in the community.

Paired with that was a willingness of employers to host those apprentices and get them through to their journeyman status; frequently it meant a job for life. A job for life in terms of the European model that Senator Ogilvie talked about was common in significant parts of Asia as well, where they have vibrant apprentice and apprentice-like programs. There is a loyalty and an assumed permanence to the relationship.

This does spill over into the university sector as well, in that the current mobility of the Canadian workforce has its pluses and minuses. Why would I invest in you if you will end up moving from Halifax to Vancouver because now you have more skills and are going to greener pastures or whatever the case may be? Not to be lost here is the notion that the workforce is very mobile.

The economy is very volatile. The potential for these small mill towns to actually incubate trades or university education or whatever the case may be and the notion of a long-term pay back for the mill, for the employer, has been seriously eroded by the fluctuations we have seen in the Canadian economy over the last few decades.

important. La technologie a eu un impact considérable dans le secteur des métiers, comme dans toutes les autres professions. Il nous faut continuer à communiquer ce message aux jeunes, au moyen d'activités soutenues de marketing et de promotion.

Mme Rougeau : Le Forum canadien sur l'apprentissage et Compétences Canada ont mené une campagne de marketing soutenue pendant quelques années, en faisant appel à des champions, à des publicités, à la radio, à la télévision, à la vidéo, aux affiches et à divers produits et services pour les jeunes ainsi qu'à des produits et services destinés à ceux qui influencent les jeunes. Nous avons par exemple fait paraître des articles dans le *Reader's Digest* et le magazine *Maclean's* pour tenter de modifier l'image et les attitudes et nous avons travaillé avec des éducateurs pour élaborer des produits et des services qui pouvaient être utilisés pour modifier les attitudes dans le système scolaire.

L'un de nos plus grands défis, dans un contexte plus terre-à-terre, est le contact avec notre propre communauté de l'apprentissage. Lors de nos conférences nationales, tous les deux ans, nous parlons de l'importance de la communauté de l'apprentissage, qui doit intervenir à titre de champion. Certains des grands défis viennent des gens de métier eux-mêmes, et des messages qu'ils communiquent. Eux aussi, ils donnent à leurs enfants des conseils au sujet des carrières dans les métiers.

M. Cochrane : Je vais m'aventurer bien loin de mon expérience personnelle pour faire un commentaire. Cette situation en ce qui concerne la noblesse des métiers ou leur absence de noblesse n'est pas un phénomène historique au Canada. Je vous ferai remarquer que dans les villes industrielles, qui forment une bonne partie du tissu de notre pays depuis un bon moment déjà, le fait d'apprendre un métier et de travailler dans une usine locale comme tuyauteur ou soudeur était certainement fort noble. Ces gens étaient souvent des leaders de la collectivité.

Combiné à cet aspect, il y avait le fait que des employeurs étaient disposés à accueillir des apprentis pour qu'ils deviennent des compagnons. Souvent, cela se traduisait par un emploi pour la vie. Un emploi pour la vie, dans le modèle européen dont parlait le sénateur Ogilvie, c'était également courant dans de grandes parties de l'Asie, où l'on trouve des programmes d'apprentissage et de formation professionnelle très dynamiques. La relation est caractérisée par la loyauté et une permanence supposée.

Cela vaut aussi dans le secteur universitaire, car la mobilité actuelle de la main-d'oeuvre canadienne comporte des avantages et des inconvénients. Pourquoi devrais-je investir dans votre formation si vous finissez par quitter Halifax pour Vancouver, parce que maintenant vous avez des compétences et que les perspectives vous semblent meilleures là-bas, ou quelles que soient vos raisons? Il ne faut pas oublier que la main-d'oeuvre est très mobile.

L'économie est très instable. La possibilité que, dans ces petites villes industrielles, l'on puisse encourager la formation dans les métiers ou l'acquisition d'un diplôme universitaire, quel que soit le cas, et que l'usine ou l'employeur en tire un rendement à long terme, tout cela a été sérieusement érodé par les fluctuations qu'a connues l'économie canadienne ces dernières décennies.

Senator Cordy: Mr. Cochrane, you deal with lifelong learning. As a former teacher, I applaud that. You talked about the targets for government funding having changed little over the years. Some incentives are provided for apprenticeship programs, which would not be at the university level, but you have considerations and suggestions in the document that you gave. Is that related specifically to targets for government funding? Perhaps you can expand on that. You threw it out and said that it was a question for a longer period of time. However, can you expand on the need for change if we are to look at continuing education?

Mr. Cochrane: Thank you. I did just throw it out there, and I am pleased that someone picked it up. I personally find it regrettable that, in 30 years of working in and around continuing education, we are still remediating the same circumstances that we have been remediating forever, for the same target audiences. There is something fundamentally wrong. My colleagues and I have made very good careers out of remediating mistakes and problems from somewhere else, so I am shooting myself in the foot, but at some point I will retire too and leave it to others.

The recent information released around literacy is disheartening. We have invested millions of dollars across this country to address literacy issues, and we are no better off than when we started. That is the short and sweet of it. The fact that the target audiences on the target audience list for funding continues to be exactly the same target audience 30 years down the road points to something basically and fundamentally flawed. We should not be continuing down this path. I do not have a recommendation except that when something is broken, I know it is broken.

Senator Raine: What do you mean by “target audience”?

Mr. Cochrane: If you go to virtually any targeted audience list provided by what used to be Human Resources and Social Development Canada, previously the Department of Manpower and Immigration, and Employment and Immigration Canada — they have changed their names several times — the targeted listing for funding, and I am at risk of missing some from the list, is consistently persons with disabilities, Aboriginals, youth, women and, in my part of the world, people from African ancestry. It has been the same list forever. That is my point. Please do not misunderstand that I do not think these audiences deserve to be addressed; they do. However, we are not doing them any favours by addressing them constantly and forever in a remedial way. We need to get in at the base and fix it before it gets broken. My hope would be that one of these groups would drop off the list in my lifetime.

Senator Martin: I also echo the comments made by the other honourable senators about the quality of your presentations and the important work that you are doing. One of the first things that

Le sénateur Cordy : Monsieur Cochrane, vous travaillez dans le domaine de l'éducation permanente. À titre d'ancienne enseignante, je suis tout à fait en faveur. Vous avez parlé des cibles de financement gouvernemental qui ont peu évolué au cours des ans. Il y a des encouragements qui sont offerts pour les programmes d'apprentissage, et donc pas au niveau universitaire, mais vous avez fait des commentaires et des suggestions dans le document que vous nous avez remis. Est-ce que cela touche précisément les cibles du financement gouvernemental? Vous pourriez peut-être nous en dire un peu plus à ce sujet. Vous avez avancé cela, vous avez dit que c'était une question à long terme, mais j'aimerais que vous nous parliez de la nécessité du changement en relation avec l'éducation permanente.

M. Cochrane : Merci. C'est vrai, j'ai simplement avancé l'idée, et je suis heureux que quelqu'un l'ait remarqué. Personnellement, il me semble regrettable qu'après 30 ans dans le domaine de l'éducation permanente, nous en soyons encore à tenter de corriger les mêmes problèmes pour les mêmes publics cibles. Quelque chose ne va vraiment pas. Mes collègues et moi-même avons bâti nos carrières sur la correction d'erreurs et de problèmes qui viennent d'ailleurs, alors ce n'est vraiment pas dans mon intérêt, mais moi aussi je vais un jour prendre ma retraite et passer la main.

Les données qui viennent d'être publiées au sujet de la littératie sont décourageantes. Nous avons investi des millions de dollars dans tout le pays pour relever les niveaux d'alphabétisation, et nous sommes au même point que lorsque nous avons commencé. C'est vrai. Le fait que les publics cibles du financement inscrits sur la liste soient exactement les mêmes qu'il y a 30 ans révèle que quelque chose ne va pas du tout. Nous ne devrions pas continuer dans cette voie. Je n'ai pas de recommandation à vous proposer, mais lorsque quelque chose est cassé, je suis capable de le reconnaître.

Le sénateur Raine : Qu'est-ce que vous entendez par « public cible »?

M. Cochrane : Si vous prenez à peu près n'importe laquelle ses listes de publics cibles établies par ce qui était autrefois Ressources humaines et Développement social Canada, et précédemment le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, et Emploi et Immigration Canada — le nom a changé à plusieurs reprises —, les listes de cibles de financement, et je risque d'en oublier, font toujours mention des handicapés, des Autochtones, des jeunes, des femmes et, dans ma région du monde, des personnes d'origine africaine. Ces listes n'ont pas changé depuis une éternité. C'est ce que je vous dis. Comprenez-moi bien, je ne dis pas que ces publics ne méritent pas d'être ciblés : ils le méritent. Toutefois, nous ne les aidons pas en leur appliquant constamment une approche correctrice. Il nous faut aller à la source, régler le problème avant que le système ne dérape. J'espère que l'un de ces groupes disparaîtra de la liste avant ma mort.

Le sénateur Martin : Je veux aussi faire écho aux commentaires de mes honorables collègues concernant la qualité de vos exposés et l'importance du travail que vous effectuez. Ce qui me frappe

came to my mind while listening to your presentations was that there are many options for students. You are filling the gaps, so to speak, in all of the different trades and other opportunities that exist.

I was at a training centre, UFCW, in New Westminster. It was a 12-week program, and a successful graduate spoke and gave testimony about how he had been in prison for five years and there were barriers to employment. In completing this program, he was able to take other skills in a college and, as a result, has become employed. I think these success stories are important, as you say.

We have talked about how boys learn differently from a very young age. With the promotion marketing that your organizations and your members are doing in not just high schools but even earlier on in middle school, those differences really emerge in how boys learn; it is much more hands-on. That is generalizing, but many of these trades are attractive to boys who enjoy getting their hands dirty or being interactive in their learning.

Accessing your programs would be important to the students who may not choose a traditional route. I am curious about what has been done and what could be done with the types of promotion and partnerships you are doing with high schools and even middle schools.

Mr. Thorson: Moving down, starting in the elementary school system, some of those activities that I mentioned in my presentation are our skills discovery activities — cardboard boat races, the turbine challenges, go-cart races and things of that nature. We think those are important, and those give us the opportunity to start making that initial introduction into this different type of work and different type of interaction between people.

I started out working for the provincial association in Alberta 16 years ago, where we began offering cardboard boat races. To give you the context of what it is very quickly, we provide students with limited materials, such as cardboard, duct tape, contact cement and string. They have an hour and a half to actually make a boat that they then get in. There is a race component, a weight component and a design component that is judged by industry experts, typically from a community college or technical institute.

The first year when students heard about that challenge, they showed up with their team of four. They did not have a plan. They knew what they were going to work with but had no plan. I am sure at the school they thought that they would get to spend some time in the pool for the afternoon, so they would work on this project for an hour and a half and see what they could come up with.

They were moderately successful — they came up with some interesting designs — but as we continued to offer that type of activity, we started seeing students showing up with computer-aided design or CAD drawings of what they had tested at the

d'abord, en écoutant vos exposés, c'est la multitude des options qui s'offrent aux étudiants. Vous comblez les lacunes, pour ainsi dire, dans les différents métiers et les autres possibilités.

J'étais dans un centre de formation, l'UFCW, à New Westminster. On y offre un programme de 12 semaines, et un diplômé a pris la parole. Il a expliqué qu'il avait fait de la prison pendant cinq ans et qu'il s'était heurté à des obstacles à l'emploi. Parce qu'il a suivi ce programme avec succès, il a pu acquérir d'autres compétences dans un collège et il s'est trouvé du travail. Je crois que ces témoignages de réussite sont importants, comme vous le dites.

Nous avons dit que les garçons apprennent différemment dès leur plus jeune âge. Avec le marketing que font vos organisations et vos membres non seulement à l'école secondaire mais même avant, à la fin du primaire, ces différences dans les modes d'apprentissage des garçons deviennent très évidentes; les garçons ont l'esprit beaucoup plus pratique. C'est une généralisation, mais nombre de ces métiers attirent les garçons qui aiment se salir les mains et apprendre de façon dynamique.

Il me semble important que les étudiants qui pourraient ne pas choisir une méthode traditionnelle aient accès à vos programmes. Je me demande ce qui a été fait et ce qui pourrait être fait grâce à la promotion et aux partenariats que vous préconisez dans les écoles secondaires et même les écoles primaires.

M. Thorson : Au bas de l'échelle, en commençant à l'école élémentaire, certaines de ces activités que j'ai mentionnées dans mon exposé sont des activités qui font découvrir les compétences — les courses de bateaux en carton, les défis de construction de turbine, les courses de kart, ce genre de choses. Nous croyons qu'elles sont importantes, et elles nous donnent l'occasion de présenter des types de travail différents et des types de contact différents entre les personnes.

J'ai fait mes débuts dans ce domaine à l'association provinciale de l'Alberta, il y a 16 ans, et c'est là que nous avons commencé à organiser des courses de bateaux en carton. Je vous explique rapidement de quoi il s'agit. Nous donnons aux étudiants des matériaux, par exemple du carton, du ruban à conduits, de la colle de contact et de la ficelle. Ils ont une heure et demie pour fabriquer un bateau dans lequel ils peuvent tenir. Il y a un volet course, un volet poids et un volet concept qui est évalué par des spécialistes de l'industrie, généralement du personnel de collège communautaire ou d'institut technique.

La première fois que nous avons organisé cette activité, lorsque les étudiants ont entendu parler de ce défi ils sont venus en équipes de quatre. Ils n'avaient pas de plan. Ils savaient ce qu'ils devraient faire, mais ils n'avaient pas de plan. Je suis convaincu qu'à l'école, ils s'étaient dit qu'ils allaient passer de temps dans la piscine pendant l'après-midi et qu'ils allaient bricoler un peu sur ce projet pendant une heure et demie pour voir à quoi ils arriveraient.

Ils ont eu un certain succès — ils ont produit quelques concepts intéressants —, mais les années suivantes, quand nous avons à nouveau organisé cette activité, nous avons commencé à voir arriver des étudiants qui avaient un concept assisté par

school. They had put a design together, tested it at the local pool, gone back to the school, redesigned it and started asking the teachers if they could stay a little longer after school to try something else — for example, to look at how the buoyancy would work. They started to look at formulas.

We started to see a real progression in the enthusiasm around that activity. I had many teachers tell me that they had never seen such passion from the students: They had been asking the teachers if they could stay after school to work on the projects.

That is part of this hands-on, interactive piece, to provide a sensory experience at a young age so that young people can start to see the different possibilities for interaction and different ways to learn that will maybe lead them, linking that to other opportunities, as they continue to move through the education system.

With those projects, we saw that teachers started to take those and incorporate them into the curriculum at their schools. Indirectly, were influencing some of the curriculum development at the school level. It was very interesting.

Senator Martin: In terms of curriculum, I really love the phrase “nobility of trade.” I think that is something that can be introduced in the schools to change the perceptions and attitudes. I am wondering if your organizations may collaborate on something similar in working with the Ministry of Education. You are absolutely right; many cultures have that tradition of trade that is passed on from father to son, and so on.

Ms. Rougeau: To respond to that, the campaign that our organizations worked jointly on was “careers equal respect, opportunity and good pay.” That was something that youth indicated resonated with them. We focus-tested it, and it was a very popular tag line. Everything we did around marketing careers in trades was linked to that message.

Building on some of the good work that Skills Canada does, our organization focused on educators. Our role was to try to influence the passion in the teachers through these educator guides, which was a turnkey product developed by teachers and tradespeople on how to demonstrate practical experiences in the classroom to engage young people in the idea of careers in trades. They do a career-training portion, and our focus has been mainly on teachers of Grade 9 students.

Interestingly, teachers would tell us that they noticed a change in the results of the students in the classroom when they started to see how they were applying math in a measurement context. Their grades would increase because of the applied context. All of the Grade 9 teachers in Prince Edward Island and Manitoba are using that educator’s guide in their classrooms.

ordinateur, des dessins de CAO qu’ils avaient testés à l’école. Ils avaient produit leur dessin, ils l’avaient testé dans la piscine locale, ils étaient retournés à l’école pour perfectionner le concept et ils avaient même demandé aux enseignants s’ils pouvaient rester un peu après l’école pour essayer autre chose — par exemple la flottabilité. Ils ont commencé à chercher des formules.

Avec le temps, cette activité a suscité de plus en plus d’enthousiasme. De nombreux enseignants m’ont dit qu’ils n’avaient jamais vu une telle passion chez les étudiants : ils demandaient aux enseignants s’ils pouvaient rester après l’école pour faire avancer leurs projets.

C’est un effet de cette activité pratique et interactive que d’offrir une expérience sensorielle très tôt dans la vie, pour que les jeunes commencent à apercevoir différentes possibilités d’interaction et différentes façons d’apprendre, et cela les mènera peut-être à d’autres possibilités, à mesure qu’ils poursuivront leur progression dans le système d’éducation.

Nous avons constaté que les enseignants commençaient à intégrer ce genre de projets dans leur programme scolaire. Indirectement, nous avons influencé l’élaboration d’une partie des programmes de l’école. C’était très intéressant.

Le sénateur Martin : Pour ce qui est des programmes, j’aime beaucoup l’expression « noblesse des métiers ». Je crois que c’est une formule que nous pouvons utiliser dans les écoles pour modifier les perceptions et les attitudes. Je me demande si vos organisations ne pourraient pas collaborer à quelque chose de ce genre avec le ministère de l’Éducation. Vous avez tout à fait raison; de nombreuses cultures ont cette tradition des métiers qui se transmettent de père en fils.

Mme Rougeau : À cet égard, la campagne que nos organisations ont menée de concert était fondée sur le thème de la carrière comme source de respect, de débouchés et de salaires décents. Ce thème était très bien accueilli par les jeunes. Nous avons fait des essais auprès de groupes cibles et notre slogan était accrocheur. Tout ce que nous avons fait pour promouvoir les carrières dans le secteur des métiers s’appuyait sur ce message.

En s’appuyant sur une partie de l’excellent travail réalisé par Compétences Canada, notre organisation a mis l’accent sur les éducateurs. Nous voulions inspirer la passion chez les enseignants grâce à ces guides pour les éducateurs, des produits élaborés par des enseignants et des gens de métier et qui expliquaient comment mener des expériences pratiques en classe pour sensibiliser les jeunes à la possibilité d’une carrière dans le secteur des métiers. Ils s’occupent de la partie sur la formation professionnelle, et nous concentrons nos efforts principalement sur les enseignants des classes de 9^e année.

De fait, les enseignants nous disaient qu’ils avaient remarqué un changement dans les résultats des étudiants en classe quand ils commencent à saisir comment les mathématiques s’appliquent dans le contexte des mesures. Leurs notes étaient meilleures en raison du contexte concret. Tous les enseignants de 9^e année dans l’Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba utilisent dans leur classe le guide de l’éducateur.

Senator Raine: I find this very interesting. I also sit on the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, and we are studying Aboriginal education from kindergarten to grade 12. Some of the aspects you have touched on are coming up there as well.

I would like to start with you, Ms. Rougeau, on the apprenticeship program. I understand students must finish Grade 12 before they start an apprenticeship. Is that right?

Ms. Rougeau: It depends on the occupation and the jurisdiction, but generally speaking, employers ask for Grade 12.

Senator Raine: I spent two years in Switzerland with my family, and our children were in Grades 7 and 8 at the time. We saw how they worked in Switzerland. The system was fascinating because they have an orientation cycle. They have elementary school and when students finish that, if their grades are good, they go into one stream and if they are not as good, they go into another stream. They finish a curriculum over either two or three years, depending on their speed, so that they finish at the same point with the same education level. They then go into three streams, academic, technical or vocational, and they pick. A large amount of counselling happens at that Grade 8 and 9 levels. Normally, the students who have gone through the A stream go into the academic course; and those who have finished the same program — so they have a good base — in the other streams either go into vocational or technical.

As they go through, they can ladder back. If they decide not to take plumbing, but they want to learn how glues work, then they go over into the technical side. Then, if they want to be a scientist, they can go back over into the academic side. However, they would probably have to go back a year and catch up.

I brought it up because I wonder if any thought is being given to that. I see a big dropout rate occurs at that level. When you talk about hands-on learning, are we missing an opportunity to keep the kids in school doing something that will be better for them?

Ms. Rougeau: I am not in the best position to comment on how the K-to-12 systems work in all jurisdictions. Some jurisdictions do have more streaming — I think Ontario is an example. They are working in Ontario with various sectors; at the end of your high school graduation, you can end up with an endorsement, if you will, in a transportation technology; they are laddering courses that are linked to transportation, such as maths, sciences and some applied context.

Interesting things are happening in various jurisdictions, but I could not speak as knowledgeably as I wish I was able to tell you what is happening in each province around K to 12.

Le sénateur Raine : Tout cela est très intéressant. Je siège également au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, et nous nous penchons sur l'éducation des Autochtones, du jardin d'enfance à la 12^e année. Certains des éléments que vous avez mentionnés sont présents dans ce contexte aussi.

J'aimerais commencer par vous, madame Rougeau, et parler du programme d'apprentissage. Je vois que les étudiants doivent terminer la 12^e année avant de commencer une formation par l'apprentissage. Est-ce exact?

Mme Rougeau : Cela dépend de la profession et de la province ou du territoire, mais en règle générale les employeurs demandent une 12^e année.

Le sénateur Raine : J'ai passé deux ans en Suisse avec ma famille, et nos enfants étaient en 7^e et en 8^e année à l'époque. Nous avons vu comment on travaillait en Suisse. Le système était fort intéressant, parce qu'il comportait un cycle d'orientation. Il y avait l'école primaire, et à la fin du primaire, si les élèves avaient de bonnes notes, ils étaient dirigés vers une filière et si leurs notes étaient moins bonnes, on les plaçait dans une autre filière. Ils terminaient un programme en deux ou trois ans, selon leur aptitude, de sorte qu'ils avaient tous le même niveau d'instruction. Ils avaient ensuite trois choix : la formation générale, la formation technique ou la formation professionnelle. L'activité de consultation est particulièrement intense au niveau des 8^e et 9^e années. Normalement, les étudiants de la filière A poursuivent des études générales; ceux qui ont terminé le même programme — pour avoir une base solide — dans les autres filières continuent leurs études dans les domaines professionnel ou technique.

La progression n'est pas linéaire, ils peuvent revenir en arrière. S'ils décident de ne pas faire la plomberie, mais qu'ils veulent comprendre l'utilisation des colles, ils peuvent passer au volet technique. Puis, s'ils veulent devenir scientifiques, ils peuvent réintégrer la filière générale, mais ils devront alors probablement reculer d'un an pour acquérir certaines connaissances.

J'en parle parce que je me demande si on a envisagé un tel système. Je vois que le taux d'abandon est très élevé à ce niveau. Lorsque vous parlez d'apprentissage pratique, est-ce que nous ne laissons pas échapper une occasion de garder les jeunes à l'école pour faire quelque chose qui leur sera plus utile?

Mme Rougeau : Je ne suis pas vraiment en mesure de commenter la façon dont fonctionnent les systèmes du jardin à la 12^e année dans toutes les provinces et tous les territoires. Certaines compétences répartissent avec plus de précision les élèves — je pense que l'Ontario en est un exemple. En Ontario, on collabore avec divers secteurs. À la fin du secondaire, vous pouvez être appuyé, en quelque sorte, dans une technologie des transports. On échelonne des cours qui sont nécessaires dans le domaine des transports, les mathématiques par exemple, les sciences et une certaine expérience concrète.

Il se passe des choses intéressantes dans diverses compétences, mais je ne suis pas vraiment en mesure d'en parler en profondeur et je ne peux pas vous dire ce qui se passe dans chaque province entre le jardin et la 12^e année.

Senator Raine: That makes it difficult. I was interested in what you were saying about continuing education and how, after 30 years, nothing has changed. At another meeting I was at, someone pointed out that we do not have a national education strategy. We spend huge amounts of money, yet the outcomes we get when measured against the rest of the world, in some cases we are doing really well, but in others we are not. It is a big challenge.

Mr. Cochrane: Everyone is figuring it out separately, which is the scary part. Each province and territory is doing it on its own.

Senator Raine: They do have interprovincial ministerial meetings. Does this subject come up?

Mr. Cochrane: I have never been to one. I will not likely be invited after this either.

Mr. Thorson: I do not know the education system intimately in Quebec, but I believe it is a little different than some of the other jurisdictions across the country. Some opportunities happen for some streaming at a younger age, beginning at level three of the secondary level, which is the equivalent of a Grade 9 or 10. At that point, students can start to specifically stream to technical education or vocational education, then they can move through that and into different systems. If they decide at some point that they would like to move into the university system, mechanisms are in place for them to do that. However, I do not know all the intricacies of that.

Senator Raine: In Switzerland, when you finish your high school, no matter which stream you are in, you have your basic numeracy skills, literacy skills, as well as social studies and history. That is all part of it. It does not matter which stream you are in. You are much better formed, and I would suspect they have a very low dropout rate.

Ms. Rougeau, you mentioned that Royal Roads University has a system. I am not sure that is the right university. I am the chancellor at Thompson Rivers University, and we pride ourselves on being the one in British Columbia that does that. Our university has, on the same campus, vocational, technical and academic courses that are all ladderred together. You can go back and forth.

We are also the centre for open learning in British Columbia. We specialize in the open-learning section in the prior-learning assessment, which is proving to be an interesting specialty. I find that very interesting. A university doing what we are doing is the way of the future. Maybe I can get your comment on that.

Ms. Rougeau: I think any mechanism to focus on learner focus is worthwhile. Our board has made a decision that apprenticeship is important for the Canadian economy, but it also needs to take into account the needs of the learner. The needs of the learner are changing in our society, and any mechanism that is able to

Le sénateur Raine : Cela complique les choses. J'ai écouté avec intérêt ce que vous avez dit au sujet de l'éducation permanente et du fait qu'au bout de 30 ans rien n'a changé. Lors d'une autre réunion à laquelle j'assistais, quelqu'un a mentionné que nous n'avions pas de stratégie nationale de l'éducation. Nous consacrons d'énormes sommes d'argent à ce secteur, mais les résultats que nous obtenons lorsqu'on les mesure à ceux du reste du monde sont excellents dans certains cas, mais déplorables dans d'autres. C'est un grave problème.

M. Cochrane : Chacun essaie de comprendre de son côté, et c'est ce qui est le plus terrible. Chaque province, chaque territoire travaille isolément.

Le sénateur Raine : Il y a des réunions interprovinciales au niveau des ministres. Est-ce que le sujet est parfois abordé?

M. Cochrane : Je ne suis jamais allé à ces réunions. Il est fort probable qu'on ne m'invitera pas non plus après ce que j'ai dit aujourd'hui.

M. Thorson : Je connais mal le système d'éducation du Québec, mais je crois qu'il est un peu différent de celui de certaines autres compétences au pays. Il offre des possibilités de regroupement par aptitude beaucoup plus tôt, dès le troisième niveau du secondaire, ce qui équivaut à la 9^e ou à la 10^e année. À cette étape, les étudiants peuvent commencer à s'orienter dans le secteur technique ou le secteur professionnel, pour ensuite accéder à différents systèmes. S'ils décident qu'ils veulent aller à l'université, il y a des mécanismes qui leur permettent de le faire. Toutefois, je ne connais pas les détails du système.

Le sénateur Raine : En Suisse, lorsque vous terminez le secondaire, quelle que soit votre orientation, vous possédez des compétences de base en numératie, en littératie, et vous avez fait des sciences sociales et de l'histoire. Cela fait partie du programme. Peu importe votre orientation. Vous avez une formation beaucoup plus solide, et j'imagine que le taux d'abandon est beaucoup plus faible.

Madame Rougeau, vous avez parlé de l'Université Royal Roads, qui a un système. Je ne sais pas si c'est la bonne université. Je suis chancelière de l'Université de Thompson Rivers, et nous sommes fiers d'être parmi les établissements qui ont adopté cette méthode en Colombie-Britannique. Notre université a, sur le même campus, des cours professionnels, des cours techniques et des cours généraux qui s'échelonnent. L'étudiant peut passer de l'un à l'autre.

Nous sommes aussi le centre d'apprentissage ouvert de la Colombie-Britannique. Nous sommes spécialistes de la section de l'apprentissage ouvert dans un contexte d'évaluation préalable à l'apprentissage, ce qui s'avère une spécialité intéressante. Cela me paraît très intéressant. Une université qui fait ce que nous faisons, c'est la voie de l'avenir. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Mme Rougeau : Je crois que tous les mécanismes qui mettent l'accent sur l'apprenant sont valables. Notre conseil a décidé que la formation par l'apprentissage était importante pour l'économie canadienne, mais il doit aussi tenir compte des besoins de l'apprenant. Les besoins de l'apprenant sont en train d'évoluer

accommodate the student moving in and out and that respects different forms of learning through prior-learning assessment and still values and recognizes that, is fantastic. I will be looking into that for my next presentation.

Senator Raine: It is interesting because they definitely go up when the jobs are weak. Then, as soon as the job market picks up, they go down again and go back into the trades with which they are training. The linkage between the employers is key.

When you told us about the study that has been done on the economic value of apprenticeships and that you can only get 25 per cent of employers involved; I was shocked. I wish you the very best of luck on progressing there.

Ms. Rougeau: Thank you.

Senator Seidman: Thank you for coming here to talk about such an important subject. There are so many reasons why we ought to take this subject seriously. I think you mentioned the changing workplace, the need to retrain older workers, new technologies and industries changing. However, I am hearing around the table how underappreciated, underutilized, misunderstood and how poorly promoted this whole aspect of education is.

I would like to go back to the Statistics Canada 2006 census. They looked at the proportion of the population with apprenticeship or trades certificates and diplomas in the age category of 25 to 64 years. It is quite interesting that, if you look at the breakdown by province, Ontario has only 9 per cent of the population with apprenticeship or trade certificates, yet Quebec has 18 per cent.

I think Mr. Thorson has touched on the Quebec situation. I think it is particularly an interesting one in this regard. Perhaps that is because of the CEGEP — the collège d'enseignement général et professionnel — system, which regulates, standardizes, promotes and ensures quality. As a result, students seriously consider the trades. Clearly the CEGEPs have a relationship with the high schools, as well, so that they can educate students through guidance counselling.

Could we discuss this aspect as one means, perhaps, of promoting and ensuring a certain degree of quality for students?

Ms. Rougeau: That statistic was very interesting to many. As part of our governance structure at our board, we have a board of directors that is participating on various committees. Our research committee has been informed of the various statistics, and this interesting success happening in Quebec is one that jumped out at us. We are looking at the factors and structures that contribute to that, education wise, as well as the training environment and what is happening in the workplace.

I cannot give you the answer, but I can tell you that it is on the radar of our board as a priority project. We want to look at not just what is happening in other countries but what is happening

dans notre société, et tout mécanisme qui permet d'aider l'étudiant à progresser et de respecter les différents modes d'apprentissage grâce à une évaluation préalable, de reconnaître la valeur de cela, c'est fantastique. Je vais examiner la question en vue de mon prochain exposé.

Le sénateur Raine : C'est intéressant, parce que la participation augmente lorsque le secteur de l'emploi faiblit. Puis, dès que le marché du travail reprend de la vigueur, elle diminue et les apprentis reviennent dans les métiers où ils suivent la formation. Le lien entre les employeurs, c'est le secret.

Quand vous nous avez parlé de l'étude qui portait sur la valeur économique de la formation par l'apprentissage et que vous nous avez dit que seulement 25 p. 100 des employeurs se mobilisaient, j'ai été renversée. Je vous souhaite bonne chance dans ce domaine.

Mme Rougeau : Merci.

Le sénateur Seidman : Merci d'être venus nous parler d'un thème aussi important. Il y a bien des raisons pour prendre ce sujet au sérieux. Je crois que vous avez mentionné l'évolution du monde du travail, la nécessité de recyclage pour les travailleurs âgés, les nouvelles technologies et l'évolution de l'industrie. Toutefois, ce qu'on nous dit ici, c'est à quel point tout ce volet de l'éducation est sous-évalué, sous-utilisé, incompris et mal présenté.

J'aimerais revenir aux données du recensement de 2006 de Statistique Canada. On a examiné le segment de la population qui possède des cartes de compétence ou des certificats de métiers dans le groupe des 25 à 64 ans. Il est très intéressant de constater, dans la ventilation par province, que seulement 9 p. 100 de la population de l'Ontario possède une carte de compétence ou un certificat d'apprentissage, alors qu'au Québec c'est 18 p. 100.

Je crois que M. Thorson a parlé de la situation au Québec. Je pense qu'elle est particulièrement intéressante à cet égard. C'est peut-être parce que le cégep — le collège d'enseignement général et professionnel — régularise, normalise, fait connaître et garantit la qualité de l'éducation. Par conséquent, les étudiants envisagent sérieusement les métiers. De toute évidence, les cégeps ont un lien avec les écoles secondaires aussi, de sorte qu'ils peuvent informer les étudiants lors des consultations d'orientation.

Est-ce que nous pourrions voir dans cet aspect un moyen, peut-être, de promouvoir la qualité et, dans une certaine mesure, de la garantir pour les étudiants?

Mme Rougeau : Cette statistique n'est pas passée inaperçue. Dans notre structure de gouvernance, le conseil d'administration participe aux travaux de divers comités. Notre comité de recherche a été informé des diverses statistiques, et cette réussite intéressante, au Québec, ne nous a pas échappé. Nous examinons les facteurs et les structures qui y contribuent, en termes d'éducation, et aussi le contexte de formation et ce qui se passe dans le milieu de travail.

Je n'ai pas de réponse à vous proposer, mais je peux vous dire que c'est quelque chose qui intéresse énormément notre conseil. Nous voulons examiner non seulement ce qui se passe dans

with this dynamic, with that 18 per cent. It is on our radar as an important consideration.

Ms. Burns: I would like to make a comment that goes back to the recognition of the value of trades and trades training and in thinking about the elementary and secondary system. We were talking about the various streams. This is just a personal comment based on my experience in the elementary school system. If we provide enough exposure to students to try different things, even if they are not very good at it themselves, they can recognize someone else's ability and respect it. I think that is the type of thing I would like to see us doing more of.

When you talked about ensuring quality for students, one thing I would like to comment on about private career colleges is that they are highly regulated and that most of the instances that seem to hit the media tend to be schools that are not operating legally at all. They are not registered with the ministry and are not regulated under the provincial act. Those issues of quality are always there.

Mr. Thorson: Canada obviously has a diverse economy. I support what Ms. Burns has said in terms of the opportunities. Youth need a full understanding of all of the career options, that there are not careers hidden away that we do not talk about which they could pursue. We want to provide experiences and opportunities for them to have a broad spectrum of what careers are available and let them make decisions based on that experience.

From the perspective of Skills Canada, if we have a young person who comes to our events and participates in a Skills Canada activity and decides they are not interested in that career, that is still a success because at least they will turn the page and look at another option for them to find a valuable career. I support Ms. Burns' comments on that.

Senator Seidman: One piece of my question was whether you actually have relationships with the high schools and secondary schools. Do you do anything to build in information and promotion?

Ms. Rougeau: Many of the high schools in various jurisdictions in Canada have school-to-work programs that are linked directly to apprenticeship. This is the first time our organization has brought all of the administrators of the school-to-work programs together for a national conversation to share best practices and experiences in developing programs. Many activities are happening in the country connecting high schools and apprenticeship.

Senator Champagne: It does help that after secondary school in Quebec, they have CEGEP. Therefore, they have the choice as soon as they finish secondary school to go into CEGEP. To get young people who do not want to go into the trades for one reason or another, I will tell you one thing, a music teacher will

d'autres pays, mais aussi ce qui se passe dans cette situation particulière, les causes de ces 18 p. 100. C'est quelque chose que nous allons examiner de près.

Mme Burns : J'aimerais faire un commentaire et revenir à la reconnaissance de la valeur des métiers et de la formation pratique, en relation avec les systèmes élémentaire et secondaire. Nous avons parlé des diverses possibilités de groupement. C'est un commentaire personnel, fondé sur mon expérience dans le système d'éducation primaire. Si nous mettons les étudiants dans des situations où ils peuvent essayer diverses choses, même s'ils n'y excellent pas eux-mêmes ils peuvent reconnaître que quelqu'un a un talent particulier et le respecter. Je crois que c'est le genre de chose que nous devrions faire de façon plus systématique.

Vous avez parlé d'assurer la qualité pour les étudiants, et j'aimerais faire valoir que les établissements d'enseignement professionnel privés sont strictement réglementés mais que, la plupart du temps, les médias n'en parlent que si des établissements ne sont pas du tout légitimes. Ils ne sont pas inscrits auprès du ministère et ils ne sont pas assujettis à la loi provinciale. Ces questions de qualité sont toujours présentes.

M. Thorson : Le Canada a évidemment une économie diversifiée. Je suis d'accord avec Mme Burns pour ce qui est des occasions à offrir. Les jeunes ont besoin de bien comprendre toutes leurs options de carrière, il ne faut pas qu'il y ait des carrières cachées dont nous ne parlons pas et qu'ils pourraient choisir. Nous voulons leur offrir des expériences pour qu'ils connaissent l'existence d'un large éventail des carrières, puis les laisser prendre leurs décisions en conséquence.

Du point de vue de Compétences Canada, si un jeune assiste à nos manifestations, qu'il participe aux activités de Compétences Canada et qu'il décide qu'une telle carrière ne l'intéresse pas, c'est encore une réussite parce que cet étudiant pourra au moins tourner la page et chercher d'autres options pour trouver ce qui l'intéresse. Le commentaire de Mme Burns est tout à fait pertinent.

Le sénateur Seidman : Je voulais aussi savoir si vous avez des liens concrets avec les écoles secondaires. Est-ce que vous essayez d'intégrer l'information et la promotion dans vos activités?

Mme Rougeau : De nombreuses écoles secondaires dans les provinces et territoires du Canada offrent des programmes d'insertion professionnelle qui sont directement liés à la formation par l'apprentissage. C'était la première fois que notre organisation réunissait tous les administrateurs des programmes d'insertion professionnelle dans le cadre d'un dialogue national, afin de mettre en commun les pratiques exemplaires et les expériences d'élaboration de programme. Il y a dans le pays de nombreuses activités qui rapprochent les écoles secondaires et la formation par l'apprentissage.

Le sénateur Champagne : Au Québec, après le secondaire il y a le cégep, et c'est utile. Les étudiants peuvent choisir d'entrer au cégep immédiatement après le secondaire. À l'intention des jeunes qui, pour une raison ou pour une autre, ne veulent pas choisir un métier, je vous dirai une chose. Un professeur de musique

teach music because he or she loves music and wants young people to get to know music but will probably charge them \$25 an hour. However, if you call a plumber, he will charge \$60 an hour. Therefore, it might be good for the young people to be aware of that. That is just a slogan for you.

Senator Raine: In your presentation, you mentioned your disappointment in not being able to obtain the Imagine Education certificate. Could you explain that?

Ms. Burns: It is the brand.

Senator Raine: With all the regulation and registrations that the schools go through in your organization, why are you not branded?

Ms. Burns: We have not had a specific answer on that. We keep asking the question.

Senator Raine: That may be something for follow-up research by the committee. It does not seem right. These schools are doing a very legitimate job to train and educate Canadians. They should be part of the system.

Ms. Burns: We absolutely hope to be.

The Chair: We will have a meeting scheduled on that subject.

We have come to the end of this session. Thank you very much to the four witnesses who have enlightened us and given us some valuable information. We will continue with access to post-secondary education tomorrow. This meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, April 29, 2010

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, met this day at 10:29 a.m. to study the accessibility of post-secondary education in Canada.

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Colleagues, the first item is the budget.

Let me draw your attention to two documents, starting with the simple one. It is a single page entitled, Special Study on Post-secondary Education.

There are suggestions that we will need editing services, and these services are a standard kind of thing. Do you want any further explanation of that item, or do you want to say anything about it?

Jessica Richardson, Clerk of the Committee: I worked with the appropriate person at the Library of Parliament to come up with the rates. I looked at all the substantive reports the committee prepared over the last five years, and I spoke about having Mr. Thompson come up with the average length the report is

enseigne la musique parce qu'il l'aime et veut que les jeunes apprennent à la connaître, mais il vous demandera sans doute 25 \$ de l'heure. Par contre, si vous appelez un plombier, il vous demandera 60 \$ de l'heure. Il faudrait peut-être que les jeunes soient conscients de cela. Vous pourriez en faire un slogan.

Le sénateur Raine : Dans votre exposé, vous dites que vous étiez déçue de ne pas pouvoir obtenir le certificat Imagine Education. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Mme Burns : C'est l'image de marque.

Le sénateur Raine : Avec toute la réglementation et les inscriptions auxquelles les écoles doivent se soumettre dans votre organisation, pourquoi n'avez-vous pas cette image de marque?

Mme Burns : Nous n'avons pas de réponse à vous fournir à ce sujet. Nous posons constamment la question.

Le sénateur Raine : Le comité devrait peut-être faire des recherches un peu plus poussées à ce sujet. Cela me semble injuste. Ces écoles font un travail très légitime, elles forment et éduquent les Canadiens. Elles devraient faire partie du système.

Mme Burns : C'est vraiment ce que nous souhaitons.

Le président : Nous tiendrons une réunion à ce sujet.

Notre séance tire à sa fin. Je remercie nos quatre témoins, ils nous ont éclairés et ils nous ont communiqué de l'information précieuse. Nous poursuivrons demain nos discussions sur l'accès à l'éducation postsecondaire. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 29 avril 2010

Le comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui à 10 h 29 pour étudier la question de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Canada.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Chers collègues, le premier point concerne le budget.

Veillez vous référer aux deux documents, en commençant par le plus simple. Il s'agit d'un document d'une page intitulé Étude spéciale sur l'éducation postsecondaire.

Certains ont fait remarquer que nous aurons besoin de services de rédaction, et ces derniers sont une sorte de norme. Voulez-vous obtenir de plus amples explications sur ce point ou le commenter?

Jessica Richardson, greffière du comité : Avec la personne responsable à la Bibliothèque du Parlement, nous avons convenu des tarifs. J'ai regardé tous les rapports importants préparés par le comité au cours des cinq dernières années, j'ai parlé de demander à M. Thompson d'évaluer la longueur probable du rapport, j'ai

likely to be, translated that into words, figured out roughly how many hours will be needed and added a few extra hours, of course, because you never know. The rate is \$65 an hour, and then I added taxes on top of that.

Senator Ogilvie: I so move.

The Chair: Are there any further questions or discussions? Are we agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

The other budget document is for the cities studies, and in play, again, is an item for editing and revision services.

What is that item specifically for?

Havi Echenberg, Analyst, Library of Parliament: It is for the next cities report.

The Chair: These items are relevant to the fiscal year that goes to the end of March, so somewhere down the line we will return to the next segment of the cities study. That item is another one of those expenses, \$11,800.

The next item is \$9,500. Last December, when we filed the report on *Poverty, Housing and Homelessness*, we filed it in a traditional form, and we received special permission to try something different. You all received a copy of the executive summary and the foreword that Senator Segal and I signed, and in the middle was a compact disc with the full report. It is a much better read and it has taken off like wildfire. We are out of copies. We need a reprint. This amount is for the reprint.

Then we have the Federation of Canadian Municipalities conference coming up, and we are providing for the possibility of two senators going. We are not sure who wants to go. I usually go every year, but it is in Toronto, so it will not cost me anything, unless it is conference fees. They frequently invite me as a speaker to talk about what we have been studying on cities. There is room for another senator, if anybody wants to go, and for one staff. I believe Ms. Echenberg will go to that conference.

Is anybody interested in the possibility of going to the Federation of Canadian Municipalities conference? It is a big conference of mayors and counsellors across the country, and usually the Prime Minister and the leaders of the parties go and make speeches.

I used to be an executive member of the association, so I have a long history with them. If anybody is interested, let Ms. Richardson know. We have provided for another senator, and the transportation is for any senator who might come from out of town.

That takes us to other expenditures, which is \$500 for miscellaneous, whatever that is.

converti cela en mots et j'ai évalué le nombre d'heures requises, auxquelles j'ai ajouté quelques heures pour les imprévus, bien entendu. Il en coûte 65 \$ l'heure, et j'ai ajouté les taxes.

Le sénateur Ogilvie : J'en fais la proposition.

Le président : Y a-t-il d'autres questions ou discussions? Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

L'autre document relatif au budget concerne les études sur les villes, et le point en jeu traite aussi des services de révision et de rédaction.

À quoi servira-t-il précisément?

Havi Echenberg, analyste, Bibliothèque du Parlement : C'est pour le prochain rapport sur les villes.

Le président : Ces points s'appliquent à l'exercice financier qui se termine en mars. Donc, d'ici là, nous traiterons de l'autre partie de l'étude sur les villes. Des frais de 11 800 \$ y sont associés.

Le prochain point totalise des frais de 9 500 \$. En décembre dernier, lorsque nous avons déposé le rapport intitulé *Pauvreté, logement et itinérance*, nous l'avions déposé dans un format traditionnel, et une permission spéciale nous a été accordée pour essayer quelque chose de nouveau. Vous avez tous reçu une copie du résumé et l'avant-propos signé par le sénateur Segal et moi-même, ainsi qu'un disque compact avec le rapport complet qui se trouvait au milieu. Il se lit beaucoup mieux, et les exemplaires se sont envolés comme des petits pains chauds. Nous les avons tous écoulés, et il faut une réimpression. Ce montant servira à couvrir ces dépenses.

Ensuite, la conférence de la Fédération canadienne des municipalités s'en vient, et nous donnons l'occasion à deux sénateurs de s'y rendre. Nous ne savons pas qui cela intéresse. J'y vais normalement chaque année, mais elle a lieu à Toronto, alors il ne m'en coûtera rien, si ce n'est que les frais rattachés à la conférence. J'y suis souvent invité comme conférencier pour parler des sujets de nos études sur les villes. Il reste une place pour un autre sénateur, si quelqu'un d'autre veut venir, et un collaborateur. Je crois que Mme Echenberg sera présente à cette conférence.

Est-ce que quelqu'un souhaite assister à la conférence de la Fédération canadienne des municipalités? Il s'agit d'une conférence importante regroupant des maires et des conseillers du pays, et le premier ministre et les chefs des partis y participent normalement et font des discours.

Par le passé, j'ai été membre du comité exécutif de l'association. Notre relation ne date donc pas d'hier. Si cela intéresse quelqu'un, veuillez le faire savoir à Mme Richardson. Il y a des fonds pour un autre sénateur, et le transport est fourni si le sénateur vient de l'extérieur.

Pour ce qui est des frais, ils s'élèvent à 500 \$ pour des frais divers, peu importe ce que cela veut dire.

Ms. Richardson: That item is in case there is anything we could not foresee. It is a modest amount.

The Chair: The total is \$31,000, and \$11,800 is for editing and revision, so that amount has to be about the lowest budget of any committee.

We have no specific travel plans and are still working on our agenda. Our agenda between now and the end of the session in June is based on meetings that will take place here, no travelling: finishing up the post-secondary education study; reviewing Bill C-268; the user fees in health care; and we might have the autism day.

Senator Martin: I move the adoption.

The Chair: Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

[Translation]

Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[English]

Today we continue with our topic of post-secondary education accessibility in Canada.

We have witnesses from Human Resources and Skills Development Canada. Heading up the team is Kathryn McDade, Assistant Deputy Minister, Learning Branch; Marc LeBrun, Director General, Canada Education Savings Program; Martin Green, Director General, Workplace Partnerships Directorate; Catherine Adam, Director General, Aboriginal Affairs; and Glennie Graham, Senior Director, Canada Student Loans Program.

Welcome to all of you. Ms. McDade will give the opening remarks, and then we will have an opportunity to ask questions.

Kathryn McDade, Assistant Deputy Minister, Learning Branch, Human Resources and Skills Development Canada: Thank you chair, and good morning, senators. It is a pleasure to be here with you today to discuss access to post-secondary education and the support that the Government of Canada provides in this area.

I know that during the course of your study to date on the issue, you have heard how important post-secondary education is to both individual success in the labour market, and, more broadly, to our national capacity to compete in the knowledge-based economy.

Recent research suggests that roughly two thirds of all job openings now require some type of post-secondary credential, and, as you know, higher educational attainment has also been linked to a wide array of social benefits; everything from lower crime rates to better health outcomes.

Mme Richardson : C'est pour pallier les imprévus. C'est un petit montant.

Le président : Les frais s'élèvent à 31 000 \$, dont 11 800 \$ servent à la révision et à la rédaction. Pour un budget, ce montant est sûrement le plus petit de tous les comités.

Nous n'avons pas de projets de déplacements précis et nous travaillons toujours à notre programme. D'ici la fin de la session en juin, nos séances auront lieu ici, donc pas de déplacements : nous terminerons l'étude sur l'éducation postsecondaire; nous examinerons le projet de loi C-268; nous étudierons les tickets modérateurs dans le milieu de la santé, et nous aurons peut-être une journée consacrée à l'autisme.

Le sénateur Martin : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[Traduction]

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Canada.

Nous accueillons des témoins de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Le groupe se compose de Kathryn McDade, sous-ministre adjointe, Direction générale de l'apprentissage; Marc LeBrun, directeur général, Programme canadien pour l'épargne-études; Martin Green, directeur général, Direction des partenariats en milieu de travail; Catherine Adam, directrice générale, Affaires Autochtones; et Glennie Graham, directrice principale, Programme canadien de prêts aux étudiants.

Bienvenue à tous. Mme McDade fera la déclaration préliminaire, puis nous pourrons poser des questions.

Kathryn McDade, sous-ministre adjointe, Direction générale de l'apprentissage, Ressources humaines et Développement des compétences Canada : Merci, monsieur le président, et bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. C'est avec plaisir que je viens m'entretenir avec vous aujourd'hui de l'accès aux études postsecondaires et du soutien offert par le gouvernement du Canada dans ce domaine.

Je sais que, jusqu'à présent au cours de votre étude sur cette question, vous avez entendu parler de nombreuses reprises de l'importance des études postsecondaires, autant pour assurer le succès des personnes au sein du marché du travail que pour, dans une perspective plus large, assurer notre capacité nationale à innover et à rester concurrentiels dans l'économie du savoir.

D'après une étude récente, environ les deux tiers des emplois disponibles exigent désormais des études postsecondaires et, comme vous le savez, le niveau d'instruction supérieur a été rattaché à une vaste gamme d'avantages sociaux allant des faibles taux de criminalité à de meilleures statistiques en matière de santé.

The federal government plays a crucial role in promoting and supporting higher education through a variety of instruments, including direct transfers to provinces, tax-based supports and support for research. We will not focus on any of these pieces, but we will talk today about one dimension of the federal efforts, which is programs designed to ensure that post-secondary education and apprenticeship training are accessible and affordable for Canadians. I will provide a brief overview of the several HRSDC programs that support that objective: loans and grants for current students; incentives to save for post-secondary education; incentives for apprenticeship training; and targeted supports for Aboriginal learners.

I will start with a few remarks on the Canada Student Loans Program. It was first established as a statutory program in 1964. Over the past four and a half decades, it has disbursed close to \$30 billion in loans and grants to 4 million students. This year alone, the program will provide approximately \$2.5 billion in loans and grants to support approximately 385,000 students, or 40 per cent of all full-time post-secondary students across Canada.

[*Translation*]

The funding model used for the CSLP has evolved over time. Under the current regime, which has been in place since August 2000, the Government of Canada directly finances student loans while a service provider handles administration of the loan and loan repayment.

These loans are delivered in concert with provincial student financial assistance programs — with the federal government providing 60 per cent of a student's assessed financial need and the provincial governments covering the other 40 per cent. For a typical 8 month school year, this translates into a maximum of \$7,140 in Canada Student Loans.

All provinces and territories participate in the Canada Student Loans Program except Quebec, the Northwest Territories and Nunavut, which receive alternative payments from the federal government to operate their own student financial assistance programs.

[*English*]

The program has undergone significant improvements over the past few years. Budget 2008, for example, announced a variety of new initiatives that were implemented in the 2009-10 school year. These initiatives included a new Canada Student Grants Program targeted at under-represented groups, such as students from lower- and middle-income families, students with dependents and students with a permanent disability.

Le gouvernement fédéral joue un rôle essentiel pour promouvoir et soutenir les études postsecondaires au moyen de divers instruments, y compris les transferts directs aux provinces, le soutien fiscal et le soutien à la recherche. Nous ne mettrons pas l'accent sur ces points, mais nous sommes plutôt ici aujourd'hui pour nous pencher sur l'une des dimensions de ces efforts fédéraux, c'est-à-dire des programmes conçus pour assurer que les études postsecondaires et l'apprentissage sont accessibles et abordables pour les Canadiens. Permettez-moi de vous présenter un bref aperçu de plusieurs programmes de RHDC qui visent cet objectif : les subventions et les prêts offerts aux étudiants actuels; les mesures d'encouragement à l'épargne en vue des études postsecondaires; les mesures d'encouragement à l'apprentissage; et les mesures de soutien ciblées pour les apprenants autochtones.

Je parlerai en premier du Programme canadien de prêts aux étudiants. Il a tout d'abord été établi à titre de programme statutaire en 1964. Au cours des quatre dernières décennies et demie, près de 30 milliards de dollars en prêts et en subventions ont été versés dans le cadre de ce programme à environ quatre millions d'étudiants. Cette année seulement, le programme versera environ 2,5 milliards de dollars en prêts et en subventions à environ 385 000 étudiants, soit 40 p. 100 de tous les étudiants à temps plein faisant des études postsecondaires au Canada.

[*Français*]

Le modèle de financement utilisé par le PCPE a évolué avec le temps. Dans le cadre du régime actuel, qui est en place depuis août 2000, le gouvernement du Canada finance des prêts aux étudiants, tandis qu'un fournisseur de services s'occupe de l'administration des prêts et du remboursement de ces derniers.

Ces prêts sont consentis conjointement avec des programmes provinciaux d'aide financière aux étudiants, le gouvernement fédéral répondant à 60 p. 100 des besoins financiers évalués des étudiants et les gouvernements provinciaux versant les 40 p. 100 restants. Pour une année scolaire normale de huit mois, cela se traduit par des prêts canadiens maximaux aux étudiants de 7 140 \$.

Tous les territoires et les provinces participent au Programme canadien de prêts aux étudiants, sauf le Québec, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, qui reçoivent des paiements du gouvernement fédéral sous une autre forme pour offrir leurs propres programmes d'aide financière aux étudiants.

[*Traduction*]

Le programme s'est beaucoup amélioré au cours des dernières années. Dans le budget de 2008, par exemple, diverses nouvelles initiatives ont été mises en œuvre pour l'année scolaire 2009-2010, notamment un nouveau Programme canadien de bourses aux étudiants visant les groupes sous-représentés, comme les étudiants provenant de familles à revenu faible ou moyen, les étudiants avec personnes à charge et les étudiants aux prises avec une incapacité permanente.

To give you an example under the Canada Student Grants Program, a student can qualify for more than one grant. For example, a student with a permanent disability from a low-income family with one child, one dependent, qualifies for three different types of grants totalling \$5,600 for the typical eight-month school year. The same student can receive a further grant of up to \$8,000 for disability-related equipment and services, and that student may be eligible for up to \$7,140 in Canada student loans.

Other improvements from Budget 2008 included a new repayment assistance plan designed to make it easier for student borrowers to manage their debt. One of my colleagues, Glennie Graham, was here two weeks ago and discussed these recent program changes.

The efforts through the Canada Student Loans Program to promote accessible and affordable post-secondary education are complemented by another HRSDC initiative, the Canada Education Savings Program. This program was created in 1998, and was developed to encourage families to save for their children's post-secondary education by investing in Registered Education Savings Plans. It provides a universal grant, called the Canada Education Savings Grant for all RESP subscribers. Savings in RESPs attract a 20 per cent matching grant, to a maximum of \$500 per year.

Cumulatively, as of December 31, 2009, over three and a half million children had received over \$5 billion in grant payments to assist them with their post-secondary education costs. This funding is supplemented by two grants targeted specifically to lower income families, the additional Canada savings education grant and the Canada Learning Bond. It is important to note that low-income families can receive a CLB without contributing any of their own funds to an RESP.

The CESP delivers these educational savings through an innovative public-private partnership between the Government of Canada and over 75 financial institutions. Financial institutions open RESPs and apply for the CESG grant on behalf of their clients and are responsible for receiving and distributing grant payments. The financial institutions do not receive compensation from the Government of Canada for their delivery of savings incentives.

As with the CSLP, recent budgets have announced improvements to the program. Budget 2007 expanded the program by increasing the lifetime limit on RESP contributions from \$42,000 to \$50,000.

Budget 2008 built on that improvement by extending the time that RESPs can remain open from 25 years to 35 years.

Je vais vous donner un exemple en vertu du Programme canadien de bourses aux étudiants. Un étudiant peut être admissible à plus d'une subvention. À titre d'exemple, un étudiant aux prises avec une incapacité permanente, qui est issu d'une famille à faible revenu et qui a un enfant à sa charge est admissible à trois différents genres de subventions totalisant 5 600 \$ pour une année scolaire normale de huit mois. Ce même étudiant pourrait également recevoir une autre subvention pouvant atteindre 8 000 \$ pour du matériel et des services relatifs à son incapacité et il pourrait être admissible à des prêts d'études canadiens pouvant atteindre 7 140 \$.

Parmi les autres améliorations provenant du budget de 2008, mentionnons également un nouveau Programme d'aide au remboursement conçu pour faire en sorte qu'il soit plus facile pour les emprunteurs de gérer leur dette. L'une de mes collègues, Glennie Graham, était ici il y a deux semaines pour parler de ces changements apportés récemment au programme.

Les efforts du Programme canadien de prêts aux étudiants pour rendre les études postsecondaires accessibles et abordables sont complétés par une autre initiative de RHDC : le Programme canadien pour l'épargne-études. Ce programme, qui a été créé en 1998, vise à encourager les familles à épargner en vue des études postsecondaires de leurs enfants en investissant dans un Régime enregistré d'épargne-études. Ce régime prévoit une subvention universelle pour tous les cotisants au REEE, appelée la Subvention canadienne pour l'épargne-études. Les épargnes dans les REEE sont accompagnées d'une subvention de contrepartie de 20 p. 100 pouvant atteindre un maximum de 500 \$ par année.

Au 31 décembre 2009, plus de trois millions et demi d'enfants avaient reçu plus de 5 milliards de dollars en paiements de subvention pour les aider à payer le coût de leurs études postsecondaires. Ce financement est complété par deux subventions s'adressant tout particulièrement aux familles à faible revenu : la Subvention canadienne pour l'épargne-études supplémentaire et le Bon d'études canadien. Il est important de souligner que les familles à faible revenu peuvent recevoir le Bon d'études canadien sans contribuer à un REEE.

Le PCEE incite à réaliser des économies en vue des études au moyen d'un partenariat public-privé novateur entre le gouvernement du Canada et 75 institutions financières. Les institutions financières ouvrent les REEE et font une demande de Subvention canadienne pour l'épargne-études au nom de leurs clients. Elles assument la responsabilité de recevoir et de distribuer les paiements de la subvention. Les institutions financières ne sont pas rémunérées par le gouvernement pour offrir ces mesures d'encouragement à l'épargne.

Comme dans le cas du PCPE, des améliorations au programme ont été annoncées dans les budgets récents. Le budget de 2007, par exemple, élargissait le programme en augmentant la limite pour la durée d'une vie des contributions à un REEE de 42 000 à 50 000 \$.

Le budget de 2008 va plus loin en prolongeant la période durant laquelle les REEE peuvent rester ouverts de 25 à 35 ans.

In 2009, for a single year, over 250,000 students withdrew about \$1.8 billion from their RESPs to support their education. As the program matures, more payments will be made, thereby benefiting an increasing number of Canadians by helping them to attain a post-secondary education.

Before moving on to a different topic, I note that in addition to providing direct financial support through the CSLP and savings incentives through the CESP, the Government of Canada offers the Canada Summer Jobs program. The program provides students opportunities to gain work experience and earn money to defray the costs of their education. In 2009-10, 37,500 students obtained summer jobs through the program.

[*Translation*]

I would like to turn to HRSDC programs that support apprenticeships. Apprenticeship is a key component of Canada's learning system and several federal measures provide financial support to Canadian apprentices.

For example, HRSDC provides regular income support benefits through the Employment Insurance (EI) system to eligible apprentices during their periods of in-school technical training.

In addition, through EI "Part II" programming, approximately 60,000 apprentices are supported each year for additional classroom-related expenses.

Through the Apprenticeship Incentive Grant (AIG), the government provides a cash grant of \$1,000 per year to apprentices in the first two years of an apprenticeship program in one of the designated Red Seal trades.

Since the AIG was implemented in January 2007, over 145,000 grants have been issued. In Budget 2009, the government launched the Apprenticeship Completion Grant (ACG), which provides apprentices who complete their Red Seal Certification with a \$2,000 completion grant. Over 19,000 ACGs were issued in 2009-10.

[*English*]

I understand that the committee has expressed considerable interest in the skills development of Aboriginal people in Canada. I know you have heard from colleagues at the Department of Indian and Northern Affairs on this topic. The government invests significant resources to deliver a range of education upgrading and up-skilling services that support the development of foundational skills for employment and access to post-secondary education for Aboriginal Canadians. A recent five-year investment of close to \$2 billion in Aboriginal skills and employment training will help Aboriginal people prepare for meaningful employment and assist Aboriginal youth to make

En 2009, au cours d'une même année, plus de 250 000 étudiants ont retiré 1,8 milliard de dollars de leur REEE pour payer leurs études. À mesure que le programme avance, plus de paiements seront faits, au bénéfice d'un nombre accru de Canadiens pour aider ces derniers à faire des études postsecondaires.

Avant de passer à un sujet différent, je tiens à souligner qu'en plus de fournir une aide financière directe aux étudiants par l'entremise du PCPE et des mesures d'encouragement à l'épargne par l'entremise du PCEE, le gouvernement du Canada offre également le programme Emplois d'été Canada. Ce programme donne aux étudiants la possibilité d'acquérir une expérience de travail et de gagner de l'argent pour payer leurs études. En 2009-2010, 37 500 étudiants ont obtenu des emplois d'été dans le cadre de ce programme.

[*Français*]

Permettez-moi maintenant de vous parler des programmes de RHDC qui soutiennent l'apprentissage. La formation des apprentis est une composante clé du système d'apprentissage du Canada et plusieurs mesures fédérales fournissent un soutien financier aux apprentis canadiens.

À titre d'exemple, RHDC offre des prestations ordinaires de soutien du revenu par l'entremise du Régime d'assurance-emploi aux apprentis admissibles durant leur période de formation technique en milieu scolaire.

En outre, grâce au programme de la partie II de l'assurance-emploi, environ 60 000 apprentis reçoivent des subventions chaque année pour payer leurs dépenses additionnelles liées à la formation en salle de classe.

Par l'entremise de la Subvention incitative aux apprentis, le gouvernement offre une subvention en espèces de 1 000 \$ par année aux apprentis les deux premières années d'un programme d'apprentissage dans un des métiers de Sceau rouge.

Depuis la création de la SIA en 2007, plus de 145 000 SIA ont été émises. Dans le budget de 2009, le gouvernement a lancé la subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti qui permet aux apprentis, qui terminent leur certificat du Sceau rouge, d'obtenir une subvention de 2 000 \$ pour terminer leur apprentissage. Plus de 19 000 SAFA ont été émises en 2009-2010.

[*Traduction*]

Je crois comprendre que le comité a manifesté un vif intérêt à l'égard du perfectionnement des compétences des Autochtones au Canada. Je sais que vous avez entendu des collègues du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sur ce sujet. Le gouvernement investit des ressources importantes pour dispenser une gamme de services d'amélioration et de perfectionnement des compétences qui favorisent le perfectionnement des compétences fondamentales pour l'emploi et pour l'accès des Canadiens autochtones aux études postsecondaires. Un investissement récent de plus de deux milliards de dollars, échelonné sur cinq ans dans une formation pour les compétences et l'emploi destinée

successful transitions from school to work or prepare for opportunities requiring some post-secondary or apprenticeship training.

Through collaborative partnerships, HRSDC also delivers the Aboriginal Skills and Employment Partnership program. This project-based program supports multi-year training strategies to ensure that Aboriginal people acquire the skills, including apprenticeship training, required to secure long-term employment. Since 2007, the government has provided an additional \$205 million to this program.

Canada's Economic Action Plan provides additional temporary support for skills development activities through the two-year \$75 million Aboriginal Skills and Training Strategic Investment Fund, and some of these projects support construction activities leading to Aboriginal people entering into the trades, some of whom will become indentured apprentices.

Thank you for your patience with the opening remarks. I have with me the managers responsible for all the programs referenced in my remarks. We will be happy to answer your questions.

The Chair: Thank you very much.

There are a number of areas I want to explore with you, but I want to focus on tax credits. This tax credit system is the biggest single expenditure of the federal government. The responsibility might not be directly with your department, but the government provides over \$2 billion annually in tax credits, and we heard people suggest that the credits are not effective. They are an ineffective way of encouraging enrolment, particularly amongst lower income people. In fact, lower income people receive much less advantage from this these credits than higher income people.

Many lower income people have an opportunity, perhaps, to carry the credit forward, but that does not do much good in terms of paying for their education now if they are struggling to find the money to do that.

Some people have even said this policy regressive. They have suggested that the money in foregone taxes can be better spent, perhaps, in grants or in expanding the student loan program.

Has the federal government evaluated the effectiveness of these measures? What do you say to the people who have been rather negative about the tax credit system?

Ms. McDade: To my knowledge, we have not. I cannot speak for the government writ large. I am certain that Finance Canada has prepared analysis of the progressiveness or the effectiveness of the various tax measures that support post-secondary education, but we have not looked at that issue specifically, so I cannot comment on their behalf.

aux Autochtones, les aidera à se préparer en vue d'un emploi valable et aidera les jeunes Autochtones à faire une transition efficace de l'école au travail ou à se préparer à des perspectives d'avenir qui exigent des études postsecondaires ou une formation d'apprentissage.

Grâce à des partenariats de collaboration, RHDC offre également le programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones. Ce programme fondé sur des projets soutient des stratégies de formation sur plusieurs années pour assurer que les Autochtones acquièrent les compétences nécessaires, y compris la formation en apprentissage, pour décrocher un emploi à long terme. Depuis 2007, le gouvernement a versé 205 millions de dollars de plus dans ce programme.

Le *Plan d'action économique du Canada* prévoit un soutien temporaire additionnel de 75 millions de dollars pendant deux ans pour les activités de perfectionnement des compétences dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones. Quelques-uns de ces projets soutiennent des activités de construction qui incitent les Autochtones à se spécialiser dans un métier, et certains d'entre eux deviendront des apprentis.

Merci de votre patience au cours de ma déclaration préliminaire. Les gestionnaires responsables de chacun des programmes dont je viens de vous parler m'accompagnent. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup.

J'aimerais discuter avec vous de certains sujets, mais je vais m'en tenir aux crédits d'impôt. Ce système de crédits d'impôt s'avère la plus grande dépense du gouvernement fédéral. Cela ne touche peut-être pas directement votre service, mais le gouvernement a donné plus de deux milliards de dollars en crédits d'impôt, et nous entendons des gens dire qu'ils ne fonctionnent pas. Ils n'encouragent pas efficacement l'accès à la scolarité, particulièrement pour les gens à faible revenu. En fait, ces derniers bénéficient moins de ces crédits que les personnes à revenu élevé.

Bon nombre de gens à faible revenu ont l'occasion, peut-être, de reporter les crédits, mais cela ne les aide pas vraiment à payer leurs études maintenant, s'ils n'arrivent pas à trouver l'argent pour le faire.

D'autres personnes ont même dit qu'il s'agissait d'une politique régressive. Ils affirment que l'argent des crédits d'impôt serait, peut-être, mieux investi dans des bourses ou dans l'augmentation du programme de prêts aux étudiants.

Le gouvernement fédéral a-t-il évalué l'efficacité de ces mesures? Que répondez-vous aux gens qui dénigrent le système de crédits d'impôt?

Mme McDade : Selon moi, il n'y pas eu d'évaluation, mais je ne sais pas pour le reste du gouvernement en général. Je suis persuadée que le ministère des Finances a analysé la progression ou l'efficacité des différentes mesures fiscales qui encouragent l'éducation postsecondaire, mais nous n'avons pas étudié cette question précise. Je ne peux donc pas parler en leur nom.

Your comment with respect to the alternative policy of channelling money out of some of these tax credit vehicles into loans and grants is not an area where we have been asked to provide analysis. I am sorry not to be able to answer in any greater depth, but I have not seen any of that area.

The Chair: I am sorry, too, because I think it has to be looked at in a comprehensive way.

You mentioned summer employment. People that have come to us in the process of these hearings said last year was a particularly bad year — we all know that — because of the economic downturn. They say if they try to make up for lack of summer employment with part-time jobs during the year that there is a clawback provision if they earn more than \$50 a week, so that provision becomes a disincentive. Why do you have this \$50 limit and why do you not have more flexibility to deal with changes in the economy such as the downturn we had last summer?

Glennie Graham, Senior Director, Canada Student Loans Program, Human Resources and Skills Development Canada: The Canada Student Loans Program is based on needs assessment. We look at resources and costs. We have a provision for a \$50-a-week maximum in terms of earnings, and it does reduce the need because resources go up.

We are aware that the earnings maximum is an issue, and we have had conversations with some of the stakeholders about it.

We have a process in place through the provinces where an individual can appeal and ask for a reassessment of need. Essentially, the program is set up to be based on needs assessment, so if they have more income, they have less need for loans and grants. That is the simple answer.

The Chair: It does not sound too simple. We also heard from people saying that there is a lot of complexity in the system in applying for those student loans, so you are making the process more complex.

You have, as I understand it — as we have been told — an expectation that people will earn money during the summer for part of their education. You agree that last summer was not a normal summer, and many were not able to do that. Yet, you are putting them through more hoops on appeals in a system they say is already a complex system.

Ms. Graham: The system is complex and is set up to look at their costs, needs and resources. We have an appeal system in place. We recognize that the recession means they are not necessarily able to earn the income that we expect them to contribute as part of our needs assessment. There is an ability for them to appeal that expectation and have a reassessment.

The Chair: What are you doing to make the system simpler?

En ce qui concerne votre proposition d'une nouvelle politique qui consisterait à extraire une somme des crédits d'impôt et à la verser en bourses ou en subventions, nous n'avons pas examiné cette possibilité. Je suis désolée de ne pas pouvoir vous fournir une réponse adéquate, mais je ne connais pas le domaine.

Le président : Vous m'en voyez navré aussi, parce que je crois que ce domaine mérite qu'on s'y attarde en profondeur.

Vous avez parlé des emplois d'été. Au cours des audiences du comité, des gens sont venus nous dire à quel point l'année dernière avait été très mauvaise — nous le savons tous — à cause du ralentissement économique. Ils disent que s'ils tentent de compenser leur manque à gagner de l'été en travaillant à temps partiel durant l'année, la disposition de récupération les pénalise s'ils gagnent plus de 50 \$ par semaine. Cette disposition a alors un effet dissuasif. Pourquoi avez-vous instauré une limite de 50 \$, et pourquoi n'êtes-vous pas plus conciliants en fonction des changements économiques comme le ralentissement vécu l'été dernier?

Glennie Graham, directrice principale, Programme canadien de prêts aux étudiants, Ressources humaines et Développement des compétences Canada : Le Programme canadien de prêts aux étudiants évalue les besoins. Nous évaluons les ressources et les besoins. Il y a une disposition qui permet de gagner jusqu'à 50 \$ par semaine, et cela réduit les besoins, parce que les ressources augmentent.

Nous savons que le revenu maximum est un enjeu, et nous en avons discuté avec certaines personnes concernées.

Nous avons, par l'entremise des provinces, un processus selon lequel une personne peut faire appel et demander que ses besoins soient réévalués. Bref, le programme évalue les besoins. Donc, pour répondre simplement, plus les revenus augmentent, moins les gens ont besoin de bourses et de subventions.

Le président : Cela ne m'a pas l'air si simple. Des gens nous ont également dit qu'il était compliqué de faire une demande de prêts étudiants. Vous rendez donc le processus plus complexe.

Selon ce que j'ai compris — selon ce que nous avons entendu —, les étudiants sont tenus de gagner de l'argent durant l'été pour contribuer au financement de leurs études, et vous êtes d'accord pour dire que l'été dernier n'avait rien de normal et que bon nombre de personnes n'ont pas pu travailler. Or, vous leur mettez des bâtons dans les roues en rajoutant un processus d'appel à un système qu'ils trouvent déjà compliqué.

Mme Graham : Le système est complexe et conçu pour tenir compte de leurs coûts, de leurs besoins et de leurs ressources. Nous avons un mécanisme d'appel. Nous reconnaissons que la récession puisse les empêcher d'avoir le revenu qui entre dans le calcul de leur contribution, quand nous évaluons les besoins. Ils ont la possibilité de faire appel à ce titre, et de faire procéder à une réévaluation.

Le président : Que faites-vous pour simplifier le système?

Ms. Graham: We have a number of things in place. We are looking at our forms and the information that we put out there. We have commissioned somebody to look at the simplicity of the language of our application forms and such. We do want to make the process easier. We are a legislated program, and we have a legal contract with students, so some things, by necessity, have to be complex.

We provide a fair amount of outreach. We work with the student financial officers at universities to try to ensure that information is relayed to students on how to access post-secondary education and to fill in the forms.

We also have an outreach program with students, where we go to universities and colleges, and we have kiosks and talk to people about the student loan process and how it works.

One thing announced recently in Budget 2008 is a service delivery vision initiative, where we want to improve the ability of students to manage their loans online and use more technology that they are comfortable using: looking at reducing the amount of paper they have to fill in, going to one application for all years of study, electronic confirmation of enrolment and so forth. We are looking at ways to simplify the system because we recognize that it is complex.

The Chair: You say you go to colleges. What about high school? People who are dissuaded and think it is too complex and will not meet their needs may not go to the college. What are you doing at the high school level?

Ms. Graham: High schools are provincial jurisdiction. We are limited in our access. However, we are working with the Province of British Columbia at the moment on an experiment where we go into high schools to provide hands-on assistance with students to show them how to look for post-secondary education courses and how to access student financial assistance. We will help them through that process. That will begin this fall. If it is successful, we think that program is an opportunity to approach other provinces about providing the same assistance.

We are targeting schools that are in lower socioeconomic areas, so we want to reach those students who do not necessarily know how to access post-secondary education, or may overestimate the costs and underestimate the benefits. It is an area that we are interested in working in, and we are making progress with provinces on moving into that area.

As well, we talk to YMCAs and YWCAs in terms of getting the word out to their constituencies about the benefits of post-secondary education and what is available to help them.

Mme Graham : Nous faisons plusieurs choses. Nous menons un examen de nos formulaires et de l'information que nous diffusons. Nous avons chargé quelqu'un d'évaluer la simplicité du langage employé dans nos formulaires de demande et autres documents. Nous voulons vraiment faciliter le processus. Nous dirigeons un programme établi par la loi, et nous avons un contrat légal avec les étudiants. Alors inévitablement, il y a certaines choses qui sont complexes.

Nous faisons pas mal de sensibilisation. Nous travaillons avec les agents préposés à l'aide financière aux étudiants dans les universités pour nous assurer que l'information est transmise aux étudiants sur les modes d'accès à l'éducation postsecondaire et la façon de remplir les formulaires.

Nous avons aussi un programme de sensibilisation des étudiants. Nous allons dans les universités et collèges, où nous dressons des kiosques et nous y expliquons le fonctionnement des prêts aux étudiants.

Il n'y a pas très longtemps, une initiative a été annoncée dans le budget de 2008, la Vision de la prestation de services. Nous voulons accroître la capacité des étudiants de gérer leurs prêts en ligne et de mieux exploiter la technologie avec laquelle ils sont à l'aise : nous réfléchissons aux moyens de réduire la quantité de formulaires qu'ils ont à remplir, de ramener le nombre de demandes à une seule pour l'ensemble de leurs années d'études, d'envoyer les confirmations d'inscription par voie électronique, et cetera. Nous cherchons à simplifier le système parce que nous reconnaissons qu'il est complexe.

Le président : Vous dites aller dans les universités. Et qu'en est-il des écoles secondaires? Les gens qui ne veulent pas faire des demandes en pensant qu'elles sont trop complexes et que les programmes en place ne combleront pas leurs besoins n'iront peut-être pas à l'université. Que faites-vous au niveau secondaire?

Mme Graham : Les écoles secondaires relevant de la compétence des provinces, nous n'y avons qu'un accès limité. Nous préparons néanmoins un projet-pilote avec le gouvernement de la Colombie-Britannique. Nous irons dans les écoles secondaires pour montrer aux étudiants comment effectuer leurs recherches pour les cours de niveau postsecondaire et comment accéder à l'aide financière aux étudiants. Nous pourrions les aider de cette manière. Ce projet doit commencer cet automne. S'il réussit, nous pensons pouvoir proposer le même genre d'aide à d'autres provinces.

Nous ciblons les écoles qui sont dans les régions de plus faible niveau socioéconomique. Nous voulons donc atteindre les étudiants qui ne savent pas nécessairement comment accéder à l'éducation postsecondaire ou qui pourraient en surestimer les coûts ou en sous-estimer les avantages. C'est un domaine qui nous intéresse, et nos démarches auprès des provinces progressent en ce sens.

Aussi, nous avons des échanges avec les YMCA et YWCA pour qu'ils informent leurs membres des avantages de l'éducation postsecondaire et des programmes susceptibles de les aider.

Senator Eaton: In your presentation, you talked about a billion dollars of investment in Aboriginal skills and other monetary aid.

Does that money go directly to the students, or is that given as a complete number to the Assembly of First Nations or to bands?

Catherine Adam, Director General, Aboriginal Affairs, Human Resources and Skills Development Canada: The references to the Aboriginal Skills and Employment Training Strategy, which was introduced in April of this year, is a successor to the Aboriginal Human Resources Development Strategy.

In this program, the money goes directly to Aboriginal organizations, and the organizations identify the client needs. They design the program and they help deliver the programs.

Rather than going to a national Aboriginal organization necessarily, it goes to service providers, Aboriginal organizations at a community level that are able to assist Aboriginal people in accessing post-secondary education support, skills and training.

Senator Eaton: Do these associations have a proven ability to deliver the programs?

Ms. Adam: Absolutely, and the Aboriginal Human Resources Development Strategy, AHRDS, ran for 10 years, so we have seen remarkable success in many of the indicators on the success of the strategy, and with Aboriginal Skills and Employment Training Strategy, ASETS, which is looking at building on the success of the Aboriginal Human Resources Development Strategy.

The new strategy will focus now on being demand driven, so we will ask the Aboriginal organizations to identify labour market information — what are the industries in their region that are looking for employees — to help make sure that we have a match between the labour market demands and the Aboriginal population in a given region. The strategy will build on partnerships, so Aboriginal organizations will strengthen partnerships with provincial and territorial governments, with industry, with educational institutes and other Aboriginal organizations.

Senator Eaton: If I was a young status Indian native, and I wanted to take forestry, where would I go to access the money?

Ms. Adam: Different avenues are open to a young Aboriginal person interested in taking skills or education training in the forestry industry.

One avenue is through what has been known as the Aboriginal Human Resource Development Strategy, now the Aboriginal Skills and Employment Training Strategy, and this money is accessed through the Aboriginal organizations by going to the local office and meeting with an employment counsellor.

Le sénateur Eaton : Dans votre exposé, vous parlez d'un investissement d'un milliard de dollars dans les compétences des Autochtones et d'autres mesures d'aide financière.

Est-ce que cet argent est directement versé aux étudiants ou la somme totale est-elle versée à l'Assemblée des Premières Nations ou aux bandes?

Catherine Adam, directrice générale, Affaires autochtones, Ressources humaines et Développement des compétences Canada : Il s'agit de la Stratégie pour la formation, l'emploi et les compétences des Autochtones, qui a été lancée en avril cette année. Elle remplace la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.

Dans le cadre de cette stratégie, les fonds sont directement versés aux organisations autochtones, lesquelles cernent les besoins de leur clientèle. Elles conçoivent les programmes et contribuent à leur exécution.

Au lieu d'être accordé à une organisation autochtone, cet argent est versé aux fournisseurs de service, c'est-à-dire les organisations autochtones qui peuvent aider les Autochtones à acquérir les compétences et la formation au niveau postsecondaire.

Le sénateur Eaton : Ces associations ont-elles fait la preuve de leur capacité de livrer ces programmes?

Mme Adam : Absolument. La Stratégie de développement des ressources humaines autochtones, la SDRHA a duré 10 ans, et de nombreux indicateurs ont pu en confirmer le succès remarquable; avec la Stratégie pour la formation, l'emploi et les compétences des Autochtones, la SFECA, on veut exploiter le succès de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.

Comme la nouvelle stratégie sera désormais axée sur la demande, nous demanderons aux organisations autochtones de recueillir les renseignements sur le marché du travail — quelles industries dans leur région sont à la recherche d'employés — pour essayer d'assurer une correspondance entre les besoins du marché du travail et la main-d'œuvre autochtone dans une région donnée. La stratégie s'appuiera sur des partenariats. Alors, les organisations autochtones renforceront les partenariats avec les gouvernements des provinces et territoires, avec l'industrie, avec les établissements d'enseignement et avec d'autres organisations autochtones.

Le sénateur Eaton : Si j'étais un jeune Indien inscrit intéressé à faire des études en foresterie, où est-ce que je m'adresserais pour avoir accès à l'aide financière?

Mme Adam : Différentes possibilités s'offrent à un jeune Autochtone qui souhaite acquérir des compétences ou suivre une formation dans le secteur forestier.

Il y a par exemple la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones, qui est maintenant la Stratégie pour la formation, l'emploi et les compétences des Autochtones, dont les fonds sont accessibles par l'intermédiaire des organisations autochtones; il faut pour cela s'adresser au bureau local et rencontrer un conseiller en emploi.

They would look at speaking with the individual, taking a history, education, what their area of interest is for employment, what kind of training they need to obtain employment in that field. They look at what programs are available for the skills development, and then there are financial supports to gain those skills and training.

Senator Eaton: It is not only a matter of finishing high school, having the marks, filling out a university application form and then being supported?

Ms. Adam: I do not mean to give the impression that they have to access one of the Aboriginal service delivery sites. That program is one program that is available to Aboriginal people. Other programs that we have representatives here to talk about today support access into college or university. This program is one that is also open to Aboriginal people who have not necessarily completed secondary education and are looking to gain the skills and training that are required at post-secondary education or through another training program. These Aboriginal organizations are able to assist the individual in gaining either the post-secondary education supports or in taking General Educational Development, GED, to acquire the credits that may be required to enter the field they are interested in.

Senator Eaton: We are entering a period where the baby-boomer crush is over in terms of schools. We will have extraordinary labour shortages in the next five to ten years. Have we begun the discussion of trying to recruit younger immigrants, or do we give any kind of financial help to non-Canadian students in schools here whom we want to encourage to stay here?

Ms. Graham: To be eligible for a Canada student loan they have to be a resident of Canada.

Senator Eaton: They do not have to be a citizen; they can a resident?

Ms. Graham: Yes, a permanent resident: Immigrants are eligible to access Canada student loans and grants if their program of study is 36 weeks. We have heard that some programs for skills upgrading are shorter than 36 weeks, in which case they would not be eligible. However, in general they have full access to the Canada Student Loans and Grants Program.

Senator Eaton: Non-full-time residents do not have access?

Ms. Graham: That is right.

Senator Eaton: We have no special programs geared to attract younger people to Canada? I am not saying that we should; I am only posing the question. We will have huge labour shortages, and our immigrants now are middle-aged. What will we do to attract younger people?

On voudra parler avec l'intéressé, connaître ses antécédents, son éducation et les domaines professionnels qui l'intéressent ainsi que déterminer le genre de formation qu'il lui faudra pour pouvoir travailler dans ce domaine. On s'informe sur les programmes de formation qui sont offerts, et ensuite, et un soutien financier est fourni pour l'acquisition de ces compétences et de cette formation.

Le sénateur Eaton : Il ne suffit donc pas d'achever le secondaire, d'avoir les notes requises et de remplir une demande d'admission à l'université pour obtenir ce soutien?

Mme Adam : Je ne voudrais pas donner l'impression qu'il faut absolument passer par un des bureaux de prestation de services aux Autochtones. Ce programme est l'un de ceux qui sont accessibles aux Autochtones. Il en existe d'autres, dont nous avons des représentants ici aujourd'hui pour en parler et qui soutiennent l'accès au collège ou à l'université. Ce programme est aussi offert aux Autochtones qui n'ont pas nécessairement achevé leurs études secondaires et qui cherchent à acquérir les compétences et la formation nécessaires, soit au niveau postsecondaire, soit au moyen d'un autre programme de formation. Ces organisations autochtones peuvent aider l'intéressé à bénéficier des mesures de soutien à l'éducation postsecondaire ou encore à la formation générale, afin qu'il puisse obtenir les crédits préalables à l'admissibilité au programme d'études qui l'intéresse.

Le sénateur Eaton : Nous entrons dans une nouvelle ère, maintenant que la vague des baby-boomers a fini de déferler dans les établissements d'enseignement. Nous allons connaître des pénuries extraordinaires de main-d'œuvre d'ici 5 ou 10 ans. Est-ce que nous avons amorcé la réflexion sur les moyens de recruter de jeunes immigrants, ou y a-t-il des programmes d'aide financière pour les étudiants étrangers qui sont dans nos écoles, afin de les encourager à rester ici?

Mme Graham : Il faut être résidant au Canada pour être admissible au Programme canadien de prêts aux étudiants.

Le sénateur Eaton : Il n'est pas nécessaire d'être citoyen; il suffit d'être résidant?

Mme Graham : Oui, résidant permanent : les immigrants sont admissibles aux prêts et subventions d'études du Canada s'ils sont inscrits à un programme d'études d'une durée de 36 semaines. Nous avons appris que certains programmes de perfectionnement des compétences durent moins de 36 semaines, auquel cas ils ne seraient pas admissibles. Cependant, en général, ils ont pleinement accès aux programmes canadiens de prêts et de subventions aux étudiants.

Le sénateur Eaton : Les résidents non permanents n'y ont donc pas accès?

Mme Graham : C'est exact.

Le sénateur Eaton : Nous n'avons aucun programme spécial qui vise à attirer des jeunes au Canada? Je ne dis pas que nous devrions en avoir; je ne fais que poser la question. Nous allons connaître d'énormes pénuries de main-d'œuvre, et nos immigrants, maintenant, sont d'âge mûr. Qu'allons-nous faire pour attirer des gens plus jeunes?

Ms. McDade: If colleagues from Citizenship and Immigration Canada were here, they would tell you, in terms of immigrant selection, about changes the government has made to speed up the processing to make it easier for students who have come to Canada to study, to remain in Canada if they meet certain eligibility criteria.

Your specific question is around financial incentives and financial support. The short answer is no, from a Government of Canada standpoint. I am not familiar with the full range of provincial support. In particular professions, through the Provincial Nominee Program, for instance, there may be financial incentives. I am not aware of any.

Martin Green, Director General, Workplace Partnerships Directorate, Human Resources and Skills Development Canada: I do not think that there are incentives through the Provincial Nominee Program. I do know, although I do not have the numbers here, that the number of foreign students in Canada is increasing. It is a seriously big business for Canadian universities.

We work with Citizenship and Immigration Canada on the many aspects of foreign credential recognition. Through the "Going to Canada" portal, if young people want to come here who already have some educational background, we have sophisticated tools that will tell them what they will need to do when they arrive in Canada in terms of up-skilling or re-skilling to join the labour market in a certain area. There has been a lot of success there. I am not responsible for that area, but there are big efforts there and positive things taking place.

Senator Callbeck: Welcome, and thank you for all the information.

A number of witnesses have told us that the level of financing that they can access under the Canada Student Loans Program is not sufficient. You say this program is based on needs assessment and cost. How often is that level of financing adjusted or considered?

Ms. Graham: In 2005, we raised the loan limit from \$165 per week to \$210 per week. Some students are already at the loan limit. As a result of the introduction of grants this past fall, they can access more in loans if their assessed need is higher. There is a little more for them, but it is true that our loan limit is \$210 a week, and about 40 per cent of students are accessing the loan limit now.

From time to time, we look at raising the loan limit, but at this time there is no plan to raise it beyond the \$210.

Senator Callbeck: You say "from time to time." In other words, you do not do it every three or five years but whenever you get around to it?

Mme McDade : Si mes collègues de Citoyenneté et Immigration Canada étaient ici, ils vous expliqueraient, à propos de la sélection des immigrants, les changements que le gouvernement a apportés pour accélérer le traitement des demandes de manière à ce qu'il soit plus facile aux gens venus faire des études au Canada d'y rester s'ils satisfont à certains critères d'admissibilité.

Votre question porte sur les incitatifs financiers et le soutien financier. En un mot, non, pas en ce qui concerne le gouvernement du Canada. Je ne connais pas toute la gamme des mesures de soutien qu'offrent les gouvernements des provinces. Il se peut qu'il y ait des incitatifs financiers pour certaines professions, notamment avec le Programme des candidats des provinces. Moi, je n'en connais pas.

Martin Green, directeur général, Direction des Partenariats en milieu de travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada : Je ne pense pas que le Programme des candidats des provinces offre des incitatifs financiers. Je sais par contre, bien que je n'aie pas les chiffres ici, que le nombre d'étudiants étrangers au Canada est en hausse. C'est une importante source de revenus pour les universités canadiennes.

Nous nous penchons avec Citoyenneté et Immigration Canada sur les nombreux aspects de la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Avec le portail « Se rendre au Canada », les candidats ayant déjà une certaine instruction ont à leur disposition des outils perfectionnés pour les renseigner sur ce qu'ils devront faire en arrivant au pays afin de parfaire leurs compétences ou d'en acquérir d'autres en vue d'entrer sur le marché du travail, dans un domaine particulier. C'est très efficace. Je ne suis pas responsable de cet aspect, mais d'énormes efforts ont été déployés, qui ont des retombées positives.

Le sénateur Callbeck : Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour cet échange des plus instructifs.

Plusieurs témoins nous ont dit que l'aide financière que peut leur fournir le Programme canadien de prêts aux étudiants ne suffit pas. Vous dites que ce programme s'appuie sur une évaluation des besoins et des coûts. À quelle fréquence est-ce que le niveau de financement est révisé ou examiné?

Mme Graham : En 2005, nous avons relevé le plafond des prêts de 165 à 210 \$ par semaine. Certains étudiants reçoivent déjà le montant maximal. En conséquence de la création des subventions l'automne dernier, ils peuvent avoir droit à un plus gros montant si on détermine que leurs besoins le justifient. On a quelques réserves pour eux, mais il est vrai que le montant maximal de prêts est de 210 \$ par semaine, et environ 40 p. 100 des étudiants atteignent ce plafond en ce moment.

De temps à autre, nous déterminons s'il faut relever le plafond des prêts, mais pour l'instant, il n'est pas prévu de le remonter au-delà de 210 \$.

Le sénateur Callbeck : Vous dites « de temps à autre ». Autrement dit, ce n'est pas tous les trois ou tous les cinq ans, mais quand vous en avez le temps?

Ms. Graham: I would not say it is when we get around to it. We look at tuition costs and at the program from a policy perspective and recommend an increase. As I said, we looked at it last in 2005. We know that a high percentage of students are at the maximum limit, so it is currently on our minds in terms of what the implications of raising loan limits will be.

Senator Callbeck: There is no set time? In other words, you do not look at this issue every three or five years?

Ms. McDade: Ms. Graham is saying that an increase in the loan limit is a policy decision of the government, and there is no legislated requirement for a review within a certain time frame, which I think is what you are wondering. Those loan limits can be changed as frequently or as rarely as the government feels is appropriate.

Senator Callbeck: You said there is an appeal mechanism. Do many students appeal?

Ms. Graham: Appeals are made through the provincial government, so I do not have those numbers. I can see if we can forward the numbers to you.

If at any time during the year a student's income or their parents' income changes, there is an appeal mechanism. We can give you a sense of that number, if that is of interest.

Senator Callbeck: That will be helpful to the committee.

With regard to part-time students, it says here that only .005 receive any financing under the Canada Student Loans Program. Why is that?

Ms. Graham: I am not sure what you are referring to. In the past year we raised the limit. It is true that few people access part-time loans and grants. In August of last year, we increased the amount of loan available to students in part-time studies from \$4,000 to \$10,000. We will be interested to see whether that change increases access to part-time student financial assistance.

Senator Callbeck: Do you think that statistic is so low because the amount was low, or are there other reasons?

Ms. Graham: Our view is that if someone is going to university part time, often they have a full-time job and have no need to access student financial assistance, or when we look at their income compared to their need, we see that they do not qualify for assistance because their income is high enough to support the expenses that they incur going to university part-time. That is the simple answer.

Obviously, because of the current economic circumstances, we are interested in whether the increase in part-time loans that we put forward will assist people.

Mme Graham : Je ne dirais pas que c'est quand nous en avons le temps. Nous faisons un examen prenant en compte les frais de scolarité et le programme, en fonction des politiques établies, et nous recommandons une augmentation. Comme je le disais, la dernière fois, c'était en 2005. Nous savons qu'un gros pourcentage d'étudiants atteint la limite maximale. Alors, nous y pensons actuellement, et nous réfléchissons aux répercussions qu'aurait un relèvement du plafond des prêts.

Le sénateur Callbeck : Il n'y a pas d'échéance fixe? Autrement dit, vous ne revenez pas sur cette question tous les trois ans ou tous les cinq ans?

Mme McDade : Ce que dit Mme Graham, c'est que la hausse du plafond des prêts relève de la politique établie par le gouvernement, et la loi n'impose pas d'examen à une fréquence donnée, si je comprends bien votre question. Ces limites de prêts peuvent être modifiées aussi souvent ou aussi rarement que le gouvernement le juge approprié.

Le sénateur Callbeck : Vous avez dit qu'il existe un mécanisme d'appel. Est-ce que beaucoup d'étudiants y recourent?

Mme Graham : Les appels se font par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux. Je n'en ai donc pas les chiffres. Je peux voir si je peux les obtenir pour vous.

Un mécanisme d'appel existe au cas où, à un moment donné pendant l'année, les revenus d'un étudiant ou de ses parents changeraient. Nous pouvons vous donner des chiffres, si cela vous intéresse.

Le sénateur Callbeck : Ce serait utile au comité.

En ce qui concerne les étudiants à temps partiel, je vois ici que seulement 0,005 p. 100 d'entre eux obtiennent un emprunt du Programme canadien de prêts aux étudiants. Pourquoi cela?

Mme Graham : Je ne suis pas sûre de savoir exactement de quoi vous parlez. Nous avons relevé le plafond l'année dernière. Il est vrai que peu d'étudiants à temps partiel accèdent aux prêts et subventions. En août dernier, nous avons fait passer le montant du prêt accessible aux étudiants à temps partiel de 4 000 \$ à 10 000 \$. Nous voulons savoir si, avec ce changement, plus d'étudiants à temps partiel obtiendront de l'aide financière.

Le sénateur Callbeck : Croyez-vous qu'ils sont si peu nombreux parce que peu de demandes sont faites, ou pourrait-il y avoir d'autres raisons?

Mme Graham : Selon nous, si une personne fait des études à temps partiel à l'université, c'est souvent parce qu'elle a un emploi à temps plein et n'a pas besoin de l'aide financière aux étudiants. Quand on compare les revenus de ces étudiants à leurs besoins, on constate également qu'ils ne sont pas admissibles à l'aide financière parce que leur revenu suffit à couvrir les dépenses liées aux études à temps partiel. C'est la réponse toute simple.

Bien évidemment, dans la conjoncture actuelle, nous voulons savoir si l'augmentation des prêts aux étudiants à temps partiel aidera ceux-ci.

Senator Callbeck: Are there statistics on the number of part-time students who have applied?

Ms. Graham: Yes.

Senator Callbeck: And for those who have been turned down?

Ms. McDade: We may not have the precise number with us. We know that there are roughly 396,000 part-time students in any given month. We can provide the statistics on the number of applications for part-time loans. The proportion rejected is probably modest. I think what you really want to know is, of the students in part-time studies, what proportion try to access this program and use it for their studies. We can provide that information.

Senator Callbeck: That would be great.

One witness talked about the Registered Education Savings Plans and the Canada Education Savings Grants, saying that these programs benefit the families that need it the least. What are your comments on that view?

Marc LeBrun, Director General, Canada Education Savings Program, Human Resources and Skills Development Canada: The program was introduced in 1998. It underwent an evaluation, and in 2002 the evaluation showed that specific factors were indicative of people participating or not participating in the program. One factor was general awareness and another was income level. The likelihood that those in low-income families were aware of, or participating in, this program was low, so in 2004 changes were introduced that were targeted specifically to low- and middle-income families.

In 2005, we introduced the Canada Learning Bond and an additional grant which gives low- and middle-income families additional incentives to save. The matching rate was raised for those families to create additional incentive. We are currently evaluating those changes and expect to know by the end of this year whether they have been effective in inciting low-income families to save for post-secondary education.

Senator Callbeck: You said you introduced changes in 2004 and you mentioned the bond in 2005. What were the other changes?

Mr. LeBrun: The basic match rate is 20 per cent for saving for your children's education. The government gives low-income families 40 per cent on the first \$500 as an additional grant. There is no specific program name for it; it is a higher incentive based on income.

Senator Callbeck: You are evaluating those changes now?

Mr. LeBrun: That is correct.

Le sénateur Callbeck : Est-ce qu'il y a des statistiques sur le nombre d'étudiants à temps partiel qui ont fait des demandes de prêt?

Mme Graham : Oui.

Le sénateur Callbeck : Et sur les demandes qui ont été rejetées?

Mme McDade : Nous n'avons peut-être pas les chiffres précis avec nous. Nous savons qu'il y a chaque mois environ 396 000 étudiants à temps partiel. Nous pouvons vous communiquer les statistiques sur le nombre de demandes de prêts émanant d'étudiants à temps partiel. La proportion de demandes rejetées est probablement modeste. Je crois que ce que vous voulez vraiment savoir, c'est la proportion des étudiants à temps partiel qui essaient de souscrire à ce programme et comptent dessus pour leurs études. Nous pouvons vous faire parvenir ces chiffres.

Le sénateur Callbeck : Cela nous serait très utile.

Un témoin a parlé du Régime enregistré d'épargne-études et de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, en disant que ces programmes avantagent les familles qui en ont le moins besoin. Qu'en pensez-vous?

Marc LeBrun, directeur général, Programme canadien pour l'épargne-études, Ressources humaines et développement des compétences Canada : Le programme a été créé en 1998. Il a subi une évaluation et, en 2002, celle-ci a conclu que certains facteurs particuliers déterminaient si des gens souscrivaient ou non au programme. Au nombre de ces facteurs, il y avait le fait d'être au courant de son existence et le revenu familial. La probabilité que les familles à faible revenu connaissent le programme ou y participent était faible. En 2004, des changements y ont donc été apportés pour cibler spécifiquement les familles à revenu faible et moyen.

En 2005, nous avons créé le Bon d'études canadien ainsi qu'un autre type de subvention, à titre d'incitatifs supplémentaires à l'épargne pour les familles à revenu faible et moyen. Le taux correspondant a été augmenté pour ces familles afin de créer un nouvel incitatif. Nous sommes en train d'évaluer ces changements et pensons savoir d'ici la fin de l'année s'ils suffisent à inciter les familles à faible revenu à épargner pour l'éducation postsecondaire.

Le sénateur Callbeck : Vous avez dit avoir apporté des changements en 2004, et vous parlez de Bon d'études créé en 2005. Est-ce qu'il y a eu d'autres changements?

M. LeBrun : Le taux correspondant de base est de 20 p. 100 des cotisations au régime d'épargne-études. Le gouvernement verse aux familles à faible revenu 40 p. 100 pour la première tranche de 500 \$ d'épargne, en guise de subvention supplémentaire. Ce n'est pas un programme qui a un titre particulier; c'est un incitatif supplémentaire qui est fonction du revenu.

Le sénateur Callbeck : Est-ce que vous évaluez les effets de ces changements en ce moment?

M. LeBrun : Oui.

Senator Cordy: I want to talk about the unmet needs. In 2008, the actuarial report showed that a number of students require far more money than they are receiving from their student loan, ranging from a low of \$1,191 in Ontario to a high of \$5,219 in Nova Scotia. I am from Nova Scotia, so when I see numbers like that I become alarmed. When I asked a similar question last week, the response was that it could be because of higher tuition costs in Nova Scotia.

Do you look at regional differences when determining what amounts students are eligible to borrow?

Ms. Graham: The provinces provide the up-front needs assessment, and they consider income, family size, where students live and the costs there. Each province assesses needs in its own way. Provinces look at parental income for dependent students, and they look at whether the family has more than one child in post-secondary education. It varies across the country in terms of what the contribution of the parents can be and what the assessed need is.

To answer your question directly, yes, regional differences are taken into account in the needs assessment.

Senator Cordy: Why is there such a difference in a needs assessment between Ontario and Nova Scotia? I would think that if a needs assessment were done those numbers would be close. There is a big difference between \$1,000 and 5,000.

Ms. Graham: The cost of tuition is a factor, as is the cost of living.

Senator Cordy: I understand the factors, but if a needs assessment is done, why is there a difference in the amount of the unmet need? I would guess that with a needs assessment, the unmet need may vary by a couple of hundred dollars between provinces rather than by \$4,000, as is the difference between Ontario and Nova Scotia. The needs assessment does not seem to meet the needs of the various provinces.

Ms. Graham: What study are you referring to?

Senator Cordy: The 2008 actuarial report.

Ms. Graham: I will get back to you on that answer. The question is a fairly complicated one.

Senator Cordy: That is fine. The difference seems big if you have a needs assessment. The range seems to be broad.

Moving on to summer employment, some students in Nova Scotia have unmet needs of \$5,200, and last year the summer unemployment rate was the highest ever recorded. That unemployment rate left the students in a dilemma for this past year. Hopefully the employment rate will increase this summer.

I want to go back to the chair's question about the \$50 maximum for part-time work. Of course, if students do not have a job in the summer they will try to find a job during the year. The \$50 maximum earning is five hours of work at \$10 an

Le sénateur Cordy : J'aimerais que nous parlions des besoins qui ne sont pas comblés. En 2008, selon le rapport de l'analyse actuarielle, les besoins financiers d'un certain nombre d'étudiants dépassent de beaucoup le montant des prêts qu'ils reçoivent. L'écart est de 1 191 \$ en Ontario et atteint 5 219 \$ en Nouvelle-Écosse. Je viens de la Nouvelle-Écosse. Alors, quand je vois des chiffres comme ceux-là, je m'en inquiète. Quand j'ai posé une question semblable la semaine dernière, la réponse que j'ai reçue, c'est que cet écart pourrait être attribuable à des frais de scolarité plus élevés en Nouvelle-Écosse.

Examinez-vous les différences régionales lorsque vous déterminez les montants que les étudiants ont droit d'emprunter?

Mme Graham : Ce sont les responsables des provinces qui évaluent les besoins. Ils tiennent compte des revenus, de la taille de la famille et des coûts liés à l'endroit où vivent les étudiants. Les provinces évaluent les besoins différemment l'une de l'autre. Elles regardent le revenu parental pour les étudiants à charge et elles prennent en compte le nombre d'enfants qui poursuivent des études postsecondaires. La contribution des parents et les besoins sont évalués de manière différente selon la province.

Pour répondre sans détour à votre question, oui, les différences régionales sont prises en considération dans l'évaluation des besoins.

Le sénateur Cordy : Pourquoi la différence est-elle si grande entre l'évaluation des besoins de l'Ontario et celle de la Nouvelle-Écosse? Selon moi, les chiffres devraient se ressembler. Il y a une grande différence entre 1 000 et 5 000 \$.

Mme Graham : Les frais de scolarité et le coût de la vie sont aussi considérés.

Le sénateur Cordy : Je comprends, mais je ne vois pas pourquoi il y a une différence entre les montants qui correspondent aux besoins non comblés. Je conçois qu'il puisse y avoir une différence de 200 à 300 \$ entre les besoins non comblés des étudiants selon la province. Par contre, il y a une différence de 4 000 \$ entre l'Ontario et la Nouvelle-Écosse. Les évaluations ne semblent pas répondre aux besoins des étudiants des diverses provinces.

Mme Graham : De quelle étude parlez-vous?

Le sénateur Cordy : Du rapport actuariel de 2008.

Mme Graham : Je devrai vous en reparler. C'est une question assez compliquée.

Le sénateur Cordy : Très bien. La différence est importante si on mène une évaluation des besoins. L'écart entre les besoins non comblés est grand.

Pour ce qui est des emplois d'été, des étudiants de la Nouvelle-Écosse ont des besoins non comblés de 5 200 \$. L'été dernier, on a enregistré un taux de chômage record. L'an dernier, les étudiants ont été confrontés à un dilemme en raison de ce facteur. Espérons qu'il y aura plus d'emplois cet été.

Je veux revenir sur la question du maximum de 50 \$ pour le travail à temps partiel qu'a soulevée la présidence. Évidemment, les étudiants qui ne travaillent pas l'été essaient de le faire durant l'année scolaire. Le revenu maximum de 50 \$ représente

hour. Many students living in the Halifax area and going to university are working at jobs in retail, because that area is flexible for them. However, not many retail outlets will hire a student who can work only five hours a week.

When was the last time the \$50 was adjusted?

Ms. Graham: I do not think it has been looked at in the years that I have been working in this area.

Senator Cordy: Which began when?

Ms. Graham: In 2000.

Senator Cordy: So that was at least 10 years ago.

Ms. Graham: Yes.

Ms. McDade: To clarify, the \$50 is the limit before the student is expected to contribute funds, so it is not taken into account in terms of their income contribution. There is no bar on —

Senator Cordy: I understand that. They can earn \$250 a week, but everything above \$50 will be clawed back from a student loan, will it not?

Ms. McDade: It will be considered part of their contribution to their own education, as opposed to funds provided by the federal and provincial governments.

Senator Cordy: If we look back at the \$5,200 of unmet needs in Nova Scotia, \$50 a week will not cover those needs. Fifty dollars is not much.

I want to go back to the complexity of the forms. We hear people say that people from the government are not much help. We heard about the complexity of the forms last week. We heard that they are at the level of expertise of Grade 11 or 12. The target for student loans tends to be students whose parents are not necessarily university educated. The target group is first-generation post-secondary students; low-income students; and Aboriginals, who have low rates of graduation from high school and much lower rates of graduation from post-secondary institutions.

When we look at the complexity of the forms and at the students applying for student loans, the situation does not seem to be a good fit. Are you looking at making the forms easier to fill out? I know you said earlier that if students do not receive enough funding they can reapply or appeal, but that process only adds to the complexity. I am concerned when I see complex forms for people in the target groups, who are the ones looking for student loans.

Ms. Graham: It is a concern of ours. As I mentioned earlier, we are looking at applying plain language principles to our documents. The documents that students have to sign are contractual and there are obligations and legislation around the things we must put in the documents. In terms of explaining to students what the applications are and why certain information is required, we are running a pilot project on having entrance and

cinq heures de travail à 10 \$ l'heure. Bien des étudiants universitaires de la région d'Halifax travaillent dans la vente au détail parce que c'est un secteur peu contraignant. Toutefois, peu de responsables de commerces au détail vont embaucher un étudiant qui ne peut travailler que cinq heures par semaine.

Quelle est la dernière fois où le montant de 50 \$ a été ajusté?

Mme Graham : Je ne crois pas qu'on se soit penché là-dessus depuis que je travaille dans ce domaine.

Le sénateur Cordy : Quand avez-vous commencé?

Mme Graham : En 2000.

Le sénateur Cordy : Le montant n'a donc pas été ajusté depuis au moins dix ans.

Mme Graham : En effet.

Mme McDade : Pour apporter des éclaircissements, les 50 \$ sont la limite au-delà de laquelle les étudiants doivent contribuer au financement de leurs études. Ce montant n'est pas pris en considération dans leurs revenus. Il ne constitue pas un obstacle...

Le sénateur Cordy : Je comprends. Les étudiants peuvent gagner 250 \$ par semaine, mais ils recevront des prêts étudiants moins importants si leurs revenus excèdent 50 \$, n'est-ce pas?

Mme McDade : Au-delà de 50 \$, les revenus des étudiants serviront à financer leurs études et diminueront la contribution des gouvernements fédéral et provincial.

Le sénateur Cordy : Par rapport aux 5 200 \$ de besoins non comblés d'étudiants de la Nouvelle-Écosse, ces 50 \$ par semaine sont trop peu. C'est une somme bien modeste.

Je veux parler à nouveau de la complexité des formulaires. On nous dit que les gens du gouvernement ne sont pas d'un grand secours. La semaine dernière, on nous a mentionné que les formulaires étaient difficiles à remplir et qu'ils ne correspondaient pas au niveau de connaissances d'un étudiant de la cinquième secondaire. En général, les prêts étudiants sont destinés à ceux dont les parents n'ont pas nécessairement fait des études universitaires. Les groupes cibles sont les étudiants qui sortent du secondaire, ceux qui ont un faible revenu et les Autochtones, une communauté dont peu de membres terminent le secondaire et encore moins des études postsecondaires.

La complexité des formulaires semble inappropriée pour les étudiants qui demandent des prêts. Envisagez-vous de simplifier les formulaires? Comme vous l'avez dit plus tôt, les étudiants qui ne reçoivent pas assez de financement peuvent en redemander ou faire appel. Cependant, ces démarches ne rendent le processus que plus complexe. Je suis préoccupée par la complexité des formulaires que doivent remplir les gens qui cherchent à obtenir des prêts étudiants.

Mme Graham : Cela nous préoccupe aussi. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous examinons la possibilité d'utiliser un langage simple pour les documents. Les formulaires que signent les étudiants sont un contrat qui comprend des obligations en vertu de la loi. Nous sommes tenus d'y mettre certaines choses. Pour ce qui est d'expliquer aux étudiants ce que représentent les formulaires et pourquoi certaines informations sont nécessaires,

exit interviews with students. We take them through their obligations under the application and the student loan program and assist them to better understand what they are entering into. They are entering a complex financial arrangement and it is the first time that many of them will do so. We want them to know that the commitment is a serious and long-term one.

We want to help them to understand what the forms are and why they need to sign them. At the other end, when they graduate and their loans are consolidated, we will have another interview with them to tell them how to manage their loans and what to do if they get into trouble in terms of being able to repay.

We are putting that pilot project in place in B.C. Our objective and hope is to implement that process across the country and make it a mandatory part of applying for student loans.

Senator Cordy: Do you hold individual meetings?

Ms. Graham: Yes.

Mr. LeBrun: Some of the questions you are asking are tied to financial capability or financial literacy, that is, whether students signing for a student loan understand what they are getting into. Ms. Graham spoke of the entrance-exit tool, which is one thing we will pilot. Other initiatives are in place in the government that look at financial capability. In December of last year, Statistics Canada released survey results on the financial capability baseline of Canadians. We are drawing on that data now to see whether specific factors lead to general understanding of financial concepts and what the baseline is for students and families based on income levels, et cetera. That capability baseline is one area of interest for us.

The Financial Consumer Agency of Canada is partnering with provincial security agencies and provincial departments of education in formulating web tools for students to build financial capability into the curricula at the high school level. They deal with concepts like student loans, insurance, budgeting, et cetera. A number of initiatives relate to some of the questions that you are asking.

Senator Cordy: This process must start in high school; it cannot start in the first year of post-secondary education.

Senator Martin: Thank you very much for being here today. Senator Cordy asked a question that was on my mind about how students are able to access the available programs. We have been talking about identifying the barriers to accessing post-secondary education and eliminating, or at least reducing, them. However, the question here today is, what are the barriers to students to accessing funds?

nous rencontrons des gens au début et à la fin de leurs études dans le cadre d'un projet pilote. Nous aidons les étudiants à comprendre les obligations qui leur incombent aux termes des formulaires et des programmes de prêts étudiants. Pour bien des étudiants, c'est la première entente financière complexe qu'ils passent. Nous voulons que ces personnes comprennent qu'il s'agit d'un engagement à long terme sérieux.

Nous voulons aider les étudiants à comprendre la signification des formulaires et pourquoi ils doivent les signer. Nous rencontrons les personnes à la fin de leurs études, lorsqu'elles obtiennent leur diplôme et que leurs prêts sont regroupés, pour leur dire comment gérer leurs prêts et quoi faire si elles ne sont pas en mesure de les rembourser.

Nous mettons en place un projet pilote en Colombie-Britannique. Nous espérons mettre en œuvre ce processus dans l'ensemble du pays et le rendre obligatoire dans le cadre des demandes de prêts étudiants.

Le sénateur Cordy : Rencontrez-vous les étudiants un à un?

Mme Graham : Oui.

M. LeBrun : Certaines des questions que vous soulevez ont trait aux capacités financières des étudiants, qui doivent comprendre les conséquences qu'il y a à contracter des prêts étudiants. Mme Graham a parlé des entrevues de début et de fin d'études, un moyen que nous mettrons à l'essai. Le gouvernement a mis en place d'autres initiatives pour examiner les capacités financières. En décembre de l'année dernière, Statistique Canada a rendu publics les résultats d'un sondage sur le montant de référence qui correspond aux capacités financières des Canadiens. Nous employons maintenant ces données pour voir si des facteurs particuliers permettent d'avoir une idée d'ensemble des concepts financiers et du montant de référence pour les étudiants et les familles en fonction des revenus et ainsi de suite. Nous nous intéressons entre autres au montant de référence qui correspond aux capacités financières.

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada collabore avec les organismes de sécurité sociale et les ministères provinciaux de l'Éducation à la création d'outils en ligne destinés à améliorer les capacités financières des étudiants, qui seront intégrés aux programmes d'études secondaires. Ces outils traitent de matières comme les prêts étudiants, les assurances, l'établissement d'un budget, et cetera. Certaines initiatives concernent des points que vous avez soulevés.

Le sénateur Cordy : Ce processus doit commencer au secondaire, et non à la première année des études postsecondaires.

Le sénateur Martin : Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui. Comme le sénateur Cordy, je veux parler de l'accès aux programmes disponibles pour les étudiants. Nous avons dit qu'il fallait cerner les obstacles à l'accès aux études postsecondaires et de les éliminer, ou au moins les réduire. Toutefois, la question ici aujourd'hui est de savoir quels sont les obstacles auxquels sont confrontés les étudiants qui veulent obtenir des fonds.

You have outlined a number of programs that are available, but the question is whether students are able to identify what programs they are eligible for, because there are different eligibility criteria and there is a range of programs. I know how complex that process can be, especially if English or French is not their first language or if they live in a remote rural community where there is also a virtual divide.

I hope that situation is better than it was 30 years ago when I was in school, but the forms are still complex. We can have the best programs, but if people cannot access them, that is the greatest barrier.

I am glad to hear about the program that you are launching in high school. We have all heard of *Computers for Dummies* and *French for Dummies*. There are all sorts of kits with easy-to-read instructions, and perhaps something like those kits can be implemented. I know that schools have a shortage of counsellors and they cannot meet with the hundreds of students they are responsible for, so it is up to the students to navigate the system. That is a huge barrier. If they are rejected, they need to know what the appeal process is. Studying English as a Second Language and working part time due to other financial commitments are also barriers.

Are we improving on lowering those barriers to allow better access for students?

Mr. LeBrun: On the education savings side, to increase families' awareness of savings programs we have undertaken a number of promotional and outreach activities in July for the last few years in partnership with the Canada Revenue Agency. Every July over 3 million families receive updates on their Canada Child Tax Benefit statements, and in the last few years we have included an insert about savings for post-secondary education.

Senator Martin: Recently, a community group translated into Korean the government material for Korean veterans whose first language is not English. It is good that the information is disseminated in partnership with other departments. However, I imagine that families who may not be able to read English fluently would put that information into the garbage bin.

Mr. LeBrun: We have a basic insert with the Canada Child Tax Benefit that outlines the programs that are available to give families an incentive to start thinking about planning for their kids' education. We have a quarterly mail-out for low-income families. They apply for other government benefits and we gather that information and send them specific information about other programs available. We have brochures available through Service Canada Centres and online. Many of the key brochures talk about savings for education in 8 to 10 languages. The brochures are available online. We base ourselves on census data to identify the most common languages that Canadians speak. Those pamphlets are available to families.

Vous avez fait mention d'un certain nombre de programmes disponibles. Cela dit, il faut savoir si les étudiants sont capables de déterminer ce à quoi ils ont accès, parce qu'il y a un certain nombre de programmes et que leurs critères d'admissibilité ne sont pas les mêmes. Je sais à quel point le processus peut être complexe, en particulier pour les étudiants dont le français ou l'anglais n'est pas la langue maternelle ou pour les gens des régions éloignées.

J'espère que la situation est meilleure qu'il y a 30 ans, quand j'étais à l'école. Cependant, les formulaires sont toujours complexes. Nous avons beau offrir les meilleurs programmes, si les gens ne peuvent pas y avoir accès, l'obstacle est majeur.

Je suis heureuse d'entendre que vous lancez un programme au secondaire. Nous avons tous entendu parler des livres pour les nuls. Il y a toutes sortes de trousseaux qui comprennent des instructions simples, et quelque chose dans le genre pourrait être mis en œuvre. Je sais qu'il y a une pénurie de conseillers dans les écoles et qu'ils ne peuvent pas rencontrer les centaines d'étudiants dont ils sont responsables. Les étudiants doivent donc se débrouiller eux-mêmes dans le système, ce qui constitue tout un obstacle. Si leur demande est rejetée, les étudiants doivent connaître le processus d'appel. D'autres obstacles sont l'étude de l'anglais langue seconde et le travail à temps partiel en raison d'autres engagements financiers.

Y a-t-il de l'amélioration dans la réduction des obstacles auxquels se heurtent les étudiants pour l'accès aux prêts?

M. LeBrun : Concernant l'épargne pour les études, nous avons tenu ces dernières années des activités de sensibilisation des familles aux programmes d'épargne, en partenariat avec l'Agence du revenu du Canada. Chaque année, plus de trois millions de familles reçoivent en juillet la mise à jour de leur État des revenus aux fins de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Ces dernières années, nous avons ajouté à cette mise à jour un document sur l'épargne pour les études postsecondaires.

Le sénateur Martin : Dernièrement, une association communautaire a traduit des documents du gouvernement en coréen pour les anciens combattants de la guerre de Corée dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. La communication de l'information avec l'aide d'autres ministères est une bonne chose. Néanmoins, j'imagine que les familles incapables de lire l'anglais facilement jettent les documents à la poubelle.

M. LeBrun : Nous ajoutons à l'État des revenus aux fins de la Prestation fiscale canadienne pour enfants un document général qui met en évidence les programmes disponibles pour inciter les parents à commencer à planifier les études de leurs enfants. Chaque trimestre, nous envoyons une communication aux familles à faible revenu. Les familles demandent des prestations gouvernementales, et nous leur envoyons des informations précises sur les autres programmes. Nous mettons à leur disposition des brochures dans les Centres Service Canada et sur Internet. Un grand nombre de brochures essentielles sur l'épargne pour les études sont disponibles dans huit à dix langues. On les trouve d'ailleurs sur Internet. Nous nous fions aux données de recensement pour déterminer les principales langues parlées par les Canadiens. Les familles ont accès à ces brochures.

In an effort to reach some of the low income, Aboriginal and recent immigrant groups, there is an additional grants and contributions program. We work with community organizations, and currently have 16 agreements across the country that talk about the importance of planning for post-secondary education. These organizations hold workshops on how to fill out an RESP application, how to obtain a social insurance number, how to apply for a birth certificate, and so on. There are a number of measures to make these programs known to Canadians.

Ms. Graham: We provide a number of services. We have an online presence called canlearn.ca. On that website, we have tools that help students determine what level of support they might be able to receive. We also have information about the labour market in terms of the kinds of jobs and where courses are available for them. There are interactive tools on that site and a lot of students use it.

Students can also ask questions from the CanLearn website. We respond directly to the students with information on what is available. We have a 1-800 number where people can call to ask for information about what we can provide. We try to provide as much one-on-one help as possible in that respect. In person, we have a lot of outreach activities on university campuses. We have a third-party service provider who has a presence on campus through their kiosks. The service provider is there to answer questions and to take students through what might be available.

In terms of our grants, a person only has to apply for a Canada student loan and they are automatically assessed as to whether they are eligible for any one of our suite of grants. That assessment is provided through the provinces. In terms of our stakeholders, we are actively engaged in discussing with stakeholders how to deliver the message to students about what is available. We have worked closely over the past year with the Canadian Alliance of Student Associations, CASA, with the student federation, and with the association of student financial officers who are on campus and there to talk to students. We work closely with them to try to use them to deliver the message as well.

We have a couple of other special things. We work with the rural exhibits program at Agriculture Canada to outreach to students in rural areas as well, and with both the YMCA and the YWCA. That is the area of things we do.

Senator Seidman: I want to talk more about the Canada Registered Education Savings Program. We know that it has become more popular and more important over the last number of years. I think we ought to congratulate the minister and the government on their ongoing analysis and on the improvements they are making to this program.

Afin d'aider les groupes à faible revenu, les Autochtones et les immigrants récents, il existe un programme de prêts et bourses supplémentaire. Nous travaillons avec des organisations communautaires, avec lesquelles nous avons conclu 16 ententes pour qu'elles parlent de l'importance qu'il y a à planifier les études postsecondaires. Ces organisations donnent des ateliers pour montrer comment remplir un formulaire de REEE, obtenir un numéro d'assurance sociale, demander un acte de naissance et ainsi de suite. Il y a un certain nombre de mesures qui visent à faire connaître ces programmes aux Canadiens.

Mme Graham : Nous offrons certains services. Nous avons un site Internet appelé canlearn.ca, où se trouvent des outils pour aider les étudiants à déterminer le niveau de soutien qu'ils pourraient recevoir. Il y a aussi de l'information sur le marché du travail concernant les emplois et les cours disponibles. Ce site utilisé par beaucoup d'étudiants contient des outils interactifs.

Les étudiants peuvent aussi poser des questions sur le site Internet CanLearn. Nous répondons directement aux étudiants en leur disant quels sont les programmes disponibles. Les gens peuvent également composer un numéro 1-800 pour demander ce qui est offert. À cet égard, nous essayons le plus possible d'aider les gens de manière individuelle. Nous menons aussi nombre d'activités de sensibilisation sur les campus. Des représentants d'un fournisseur de services tiers donnent de l'information aux étudiants qui se présentent aux kiosques dans les universités. Ils répondent aux questions et disent ce à quoi les étudiants pourraient avoir accès.

Concernant les bourses, les provinces évaluent l'admissibilité de toutes les personnes qui demandent un prêt d'études canadien. Par ailleurs, nous discutons activement avec les intervenants pour déterminer comment faire savoir aux étudiants ce qui est disponible. L'an dernier, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'Alliance canadienne des associations étudiantes, l'ACAE, la fédération étudiante et l'Association of Student Financial Officers, dont les représentants vont sur les campus pour parler aux étudiants. Nous travaillons avec ces regroupements notamment pour qu'ils fassent connaître les programmes.

Nous avons deux autres partenariats qui sortent de l'ordinaire. Nous cherchons à intéresser les étudiants des régions éloignées dans le cadre du Programme d'expositions rurales d'Agriculture Canada et nous travaillons avec le YMCA et le YWCA. Voilà le genre de choses que nous faisons.

Le sénateur Seidman : Je veux parler davantage du Programme canadien de régime enregistré d'épargne-études. Nous savons que le programme gagne en popularité depuis un certain nombre d'années. Je crois que nous devons féliciter la ministre et le gouvernement d'effectuer une analyse continue et d'améliorer le programme.

Important features are the 20-per-cent matching grant per year and the Canada Learning Bond for low income families, who do not have to contribute any of their own funds. In Budget 2007, you expanded the program by increasing the lifetime limit; in 2008, you extended the time RESPs can remain open.

Can you tell me more about how you plan more information and communication on that program? Along the same lines of educating Canadians and families about saving for their education and about the possibilities of government programs to encourage them and to help them, how would you promote this program?

Do you have any other such innovative programs in the works?

Mr. LeBrun: What are we doing in terms of the possibility for Canadians? We have an ongoing analysis, where we look at take-up rates; that is, the overall impact for Canadians. For example, the Canada Learning Bond was introduced recently for children born after a certain period. They have to be born after 2003. We will not know if that program is effective for another 15 years.

On the Canada Learning Bond side, because low income families are a target audience, we are looking at ways to increase their participation rate. We have mail-outs and we go directly to families. This year, we are testing different ways of reaching these families, for example, with a voucher. What is the most effective way to reach these families? Is it by means of a self-addressed envelope with the child's name on it and something like, We understand that Sarah was born recently; congratulations; you may be eligible for this program.

This year, we are looking at a voucher. We will give families an actual piece of paper with Sarah's name on it. It does not have a value but it has the child's name on it. The message is, bring this voucher into a financial institution and they can receive \$500. We will test those families that receive a voucher with those that receive only a letter or those that do not receive anything to determine the most effective means of reaching those families.

We also look at program design features. We understand that the program is complex; it is a complex financial savings vehicle. There are barriers. Many families do not feel comfortable going into a bank. We work with a broad array of financial institutions — credit unions, the caisse desjardins, banks, and scholarship trusts — in any way we can to facilitate access to those savings. We look at analysis to see how to improve current work programs. We look at international examples as well. A child trust fund was introduced in the U.K. a number of years ago. We question what we can learn from international examples as well.

All of these things are part of our work.

Des éléments importants du programme sont la subvention de contrepartie annuelle de 20 p. 100 et le Bon d'études canadien pour les familles à faible revenu, qui n'ont pas à contribuer au financement des études. Dans le budget de 2007, vous avez assoupli le programme en augmentant l'âge limite d'admissibilité; en 2008, vous avez prolongé le temps où un REEE peut demeurer ouvert.

Pouvez-vous me dire comment vous comptez faire connaître le programme? Dans le même objectif de sensibiliser les Canadiens et les familles à l'épargne-études et aux programmes gouvernementaux disponibles pour les encourager et les aider, comment feriez-vous la promotion du programme?

Élaborez-vous d'autres programmes innovateurs de ce genre?

M. LeBrun : Que faisons-nous pour offrir différentes possibilités aux Canadiens? Nous menons une analyse continue et nous examinons les taux d'adhésion au programme dans l'ensemble de la population canadienne. Par exemple, le Bon d'études canadien a été mis en œuvre dernièrement pour les enfants nés après 2003. Nous ne savons si le programme est efficace que dans 15 ans.

Concernant le Bon d'études canadien, nous cherchons des moyens d'augmenter la participation des familles à faible revenu, un groupe cible. Nous avons une liste de diffusion et nous communiquons directement avec les familles. Cette année, nous essayons différents moyens d'établir le contact avec les familles. Par exemple, nous leur offrons un coupon. Quel est le meilleur moyen de faire connaître les programmes aux familles? C'est d'envoyer une lettre qui dit quelque chose comme : « Nous savons que Sarah est née dernièrement. Félicitations, vous êtes peut-être admissible à ce programme. »

Cette année, nous allons donner aux familles un coupon sur lequel figure le nom de l'enfant. Aucun montant d'argent ne sera inscrit sur le coupon, mais il y aura le nom de l'enfant. Le message d'accompagnement dira d'amener le coupon dans une institution financière pour recevoir 500 \$. Nous allons déterminer quelle est la meilleure façon de prendre contact avec les familles en comparant celles qui reçoivent un coupon à celles qui ne reçoivent qu'une lettre ou encore à celles qui ne reçoivent rien du tout.

Nous examinons aussi les caractéristiques de conception du programme. Nous savons que le programme est un moyen complexe d'épargner de l'argent. Il y a des obstacles. Bien des familles ne se sentent pas à l'aise à l'idée d'aller dans une banque. Nous travaillons avec toute une panoplie d'institutions financières — des coopératives de crédit, la Caisse Desjardins, des banques et des fonds fiduciaires de bourses d'études — pour faciliter l'accès à ces moyens d'épargne de toutes les manières possibles. Nous nous penchons sur des analyses pour voir comment améliorer les programmes de travail actuels. Nous regardons aussi les exemples sur le plan international. Il y a un certain nombre d'années, un fonds fiduciaire pour enfants a été mis en œuvre au Royaume-Uni. Nous nous demandons aussi ce que nous pouvons retenir des exemples qu'on voit dans les autres pays.

Toutes ces choses font partie de notre travail.

[Translation]

Senator Champagne: Ms. McDade, at the beginning of your presentation, you said that, as part of the Canada Student Loans Program, Quebec used their right to opt out and receive the payments directly instead, and that it created its own loan program.

My first question is the following: is there some coordination between the federal and provincial levels to ensure that everything is in order for Quebec students?

My second question has to do with the fact that, even if the loan program is administered by Quebec for Quebec students, Quebec parents are still entitled to the federal government's Registered Education Savings Plan. Could you tell me what exactly is available to Quebec parents and students compared to what is available in the other Canadian provinces and territories?

[English]

Ms. Graham: With respect to Quebec, they receive an alternative payment from the Government of Canada for the programs that they provide to their students. Our legislation stipulates that they must provide programs that have substantially the same effect as the Canada Student Loans Program.

Historically, since 1964 they have received an alternative payment each year for their loans and for some of the grants. In February, we indicated publicly that we would compensate Quebec in an incremental amount of \$115 million for the new grant program we introduced in September of last year.

The short answer is that we ensure that our contribution to Quebec students is made directly through the Province of Quebec.

[Translation]

Senator Champagne: So parents can still take advantage of the Registered Education Savings Plan?

Mr. LeBrun: As you have pointed out in your question, the grant is available to all Canadians. But a new incentive was introduced in Quebec a few years ago, a new tax credit — Quebec Education Savings Incentive (QESI). Revenue Québec administers the program. It offers Quebec parents an additional incentive of 50 per cent of the total amount the federal government would have provided. If a family had contributed \$2,000 this year, the feds would have given them 20 per cent or the equivalent of \$400. Families are also eligible for a provincial tax credit of \$200. It is a new program that started in 2007.

It is Revenu Québec, not the federal level, that is responsible for the administration. But the two programs are linked. Quebec parents are entitled to those two programs.

Senator Champagne: Even if it is administered differently — in any case, Quebec is always different from everyone else — the assistance is similar. I wanted to make sure that Quebec parents and students have the same benefits. Thank you very much.

[Français]

Le sénateur Champagne : Madame McDade, au début de votre présentation, vous disiez qu'en ce qui concerne le Programme canadien de prêts aux étudiants, le Québec aurait utilisé son droit de retrait et recevrait directement les sommes et organiserait son propre programme de prêts.

Ma première question est la suivante : est-ce qu'il y a une certaine coordination entre ces deux paliers afin d'assurer que tout soit correct pour les étudiants du Québec?

Ma deuxième question : même si le programme de prêts est administré par le Québec pour les étudiants québécois, les parents québécois ont quand même droit au Régime enregistré d'épargne-études du gouvernement fédéral. J'aimerais savoir exactement ce qui est possible pour les parents et les étudiants du Québec en comparaison de ce qui existe dans les autres provinces et territoires du Canada.

[Traduction]

Mme Graham : Concernant le gouvernement du Québec, il reçoit un montant compensatoire du gouvernement du Canada pour les programmes offerts aux étudiants. La loi dit que le Québec doit offrir des programmes qui ont un effet semblable à celui du Programme canadien de prêts aux étudiants.

Depuis 1964, le Québec a reçu chaque année un paiement compensatoire pour les prêts et certaines bourses. En février, nous avons annoncé que nous allions donner une compensation supplémentaire de 115 millions de dollars au gouvernement du Québec pour le nouveau programme de bourses que nous avons mis en œuvre en septembre de l'an dernier.

Bref, nous aidons les étudiants québécois en donnant des fonds au gouvernement du Québec.

[Français]

Le sénateur Champagne : Cela n'empêche pas les parents de bénéficier du Régime enregistré d'épargne-études?

M. LeBrun : Comme vous l'avez souligné dans votre question, la subvention est accessible à tous les Canadiens. Même que depuis quelques années on a introduit un nouvel incitatif au Québec, un nouveau crédit d'impôt — Quebec Education Savings Incentive —, le QESI. C'est le ministère du Revenu qui administre le programme. Il offre aux parents québécois un incitatif additionnel de 50 p. 100 du montant que le fédéral aurait versé. Si une famille avait cotisé 2 000 \$ cette année, le fédéral lui aurait versé 20 p. 100, soit 400 \$. La famille est admissible également à un crédit d'impôt de 200 \$ de la province. C'est un nouveau programme depuis 2007.

L'administration ne se fait pas au palier fédéral, mais revient au ministère du Revenu. Cependant, les deux programmes sont liés. Les parents au Québec ont droit à ces deux programmes.

Le sénateur Champagne : Même si c'est administré différemment — de toute façon, le Québec ne fait rien comme tout le monde —, l'aide est similaire. Je voulais m'assurer que les parents et les étudiants québécois aient les mêmes avantages. Merci beaucoup.

[English]

Senator Keon: Canada is one of the most highly educated countries in the world. Yet, these problems seem to unfold as we hold these hearings. Can you, collectively or individually, give me a snapshot of where we stand vis-à-vis Scandinavia and America — they are the two extremes — in assistance for post-secondary education?

Ms. McDade: I doubt that we can provide that information here. We are familiar with our general ranking, as you are, in terms of the other countries of the Organisation for Economic Co-operation and Development. The most recent data on post-secondary education attainment were released by the OECD. However, in terms of specific comparisons on student financial assistance, which I think is your question, we will get back to you.

Ms. Graham: A lot of countries in Europe provide free post-secondary education. Recently, the U.S. decided to go to a direct lending approach, which is similar to what Canada has in place right now. We can give you a better sense of how we compare or what other countries are doing with respect to student financial assistance. We will be happy to give you a more comprehensive answer in a written submission.

The Chair: Please see that anything that you provide to us subsequently as a written submission is sent to the clerk.

Senator Keon: That is fine.

The Chair: That completes round one. Let me go to round two and start with a question.

I asked you a question earlier that we will ask the finance officials to answer with respect to the tax credit system. Senator Seidman also raised questions relating to the Registered Education Savings Plan, RESP; the Canada Education Savings Grant, CESG; and the Canada Learning Bond, CLB, which is to help low income people.

The Canada Learning Bond goes back to someone born in 2003 and later. I understand that we are talking about kids who are seven years old now. However, there is a need now for low-income people to access the funds they need for post-secondary education. We have heard that, with programs like the tax credit, the higher income people can take advantage of them and not so much the low-income people.

Have you completed an evaluation on the effectiveness of this program for low-income people? Are you doing anything now that will help low-income people to take advantage of these programs?

Mr. LeBrun: I can start with your question about what we are doing now to offer help to low income families.

[Traduction]

Le sénateur Keon : La population canadienne est une des plus éduquées au monde. Malgré tout, les problèmes semblent se révéler quand nous tenons des audiences. Pouvez-vous, vous tous ou chacun de vous, me donner un aperçu d'où nous en sommes par rapport aux pays scandinaves et aux États-Unis — il s'agit des deux extrêmes — pour l'aide aux études postsecondaires?

Mme McDade : Je doute que nous puissions présenter cette information ici. Tout comme vous, nous connaissons le rang du Canada dans le classement général des pays de l'OCDE. Cette organisation a rendu publiques les plus récentes données sur l'accès aux études postsecondaires. Toutefois, pour ce qui est des comparaisons précises concernant l'aide financière aux étudiants, je vais vous en reparler, si c'est bien ce sur quoi portait votre question.

Mme Graham : Les études postsecondaires sont gratuites dans bien des pays d'Europe. Récemment, les États-Unis ont adopté une approche consistant à accorder des prêts directs, qui ressemble à ce que le Canada a en place actuellement. Nous pouvons vous donner une meilleure idée de la situation qui a cours au Canada par rapport à ce qui se fait dans les autres pays pour aider financièrement les étudiants. C'est avec plaisir que nous vous donnerons une réponse plus complète par écrit.

Le président : Veillez à ce que tous documents que vous nous fournirez après la rencontre soient envoyés à notre greffière.

Le sénateur Keon : Très bien.

Le président : Le premier tour est terminé. Permettez-moi de prendre la parole pour commencer le deuxième.

Tout à l'heure, je vous ai posé une question sur le système de crédit d'impôt. Nous demanderons également aux représentants de l'Agence du revenu d'y répondre. Le sénateur Seidman a aussi posé des questions sur le régime enregistré d'épargne-études, le REEE, la Subvention canadienne pour l'épargne-études, la SCEE, et le Bon d'études canadien, le BEC, qui aide les gens à faible revenu.

Le Bon d'études canadien est destiné aux gens nés en 2003 ou après. Nous parlons donc d'enfants qui ont maintenant sept ans. Toutefois, les gens à faible revenu ont présentement besoin d'avoir accès à des fonds d'études postsecondaires. On nous a dit que les programmes comme celui des crédits d'impôt profitent surtout aux gens aisés plutôt qu'aux gens à faible revenu.

Avez-vous effectué une évaluation sur l'efficacité du programme pour les gens à faible revenu? À l'heure actuelle, prenez-vous des mesures qui aideront les gens à faible revenu à profiter des programmes?

M. LeBrun : Je peux commencer par répondre à votre question sur ce que nous faisons maintenant pour aider les familles à faible revenu.

The learning bond is given only to kids born after 2003. For the existing program, the flat rate 20 per cent, has been available since 1988. As you point out, this program offers an initial \$500, plus \$100 every year. That program can add up to \$2,000. It is for kids going through the system now.

With the introduction of the recent changes in the 2008 Canada Student Grant Program, which is targeted to low-income families, programs will target students as they are going through the system and attending post-secondary education 15 years from now. Other measures are in place right now, for example, the Canada Grants for Students from Low-income Families.

In terms of evaluation of these programs, for example, the Canada Learning Bond, we undertook an evaluation of these programs in 2009. We should see the results of that evaluation later this year.

The Chair: We are concerned about access to post-secondary education. The people that take advantage of these programs are, by and large, the people that can afford post-secondary education and the ones that are higher in the statistics in terms of being in post-secondary education.

With the monies that we have, we need to target bringing more people into the system; that target involves low-income people as well.

Mr. LeBrun: In terms of distribution or participation in the program, you have heard from prior witnesses that much of the money going out in education savings programs is going to higher income families. In terms of their proportion of the Canadian population — and, I can use a number but I want to confirm this number in writing — let us say that families earning over \$125,000 in terms of family income represent maybe 13 per cent of the Canadian population. However, they are participating in the program at closer to 40 per cent. Participation is tied to savings. One can draw the conclusion that if they are higher income they have greater capability to save. That is correct. Surprisingly, however, there are still good numbers in terms of participation of low-and middle-income families.

We are looking at the distribution now. Low income families do save for their kids' education. About 40 per cent of all kids have an RESP and are receiving a grant. I do not have the exact numbers for the low-income families, but there is still good participation.

Families are saving for their kids' education. When you ask families, what are you doing to save, regardless of income levels, families want their kids to have post-secondary education. That desire is universal. It is in their ability to save. We look at the matching rate but there is also the learning bond that is not tied to actual saving. The government supports those families in building up their assets.

Through a written submission, I can give you a greater description of that support.

Le bon d'études n'est accordé qu'aux enfants nés après 2003. Pour le programme actuel, le taux fixe de 20 p. 100 est disponible depuis 1988. Comme vous l'avez souligné, le programme offre un montant initial de 500 \$ auquel s'ajoutent 100 \$ chaque année. L'aide de ce programme peut totaliser jusqu'à 2 000 \$. Le programme est destiné aux enfants qui sont présentement dans le système.

Grâce aux changements apportés en 2008 au Programme canadien de subventions aux étudiants, qui s'adresse aux familles à faible revenu, les programmes serviront aux étudiants dans 15 ans, lorsqu'ils feront des études postsecondaires. D'autres mesures sont en place à l'heure actuelle. Par exemple, il y a les bourses canadiennes pour étudiants de famille à faible revenu.

Nous avons entrepris une évaluation de ces programmes, par exemple, du Bon d'études canadien, en 2009. Les résultats devraient être dévoilés plus tard cette année.

Le président : L'accès à l'éducation postsecondaire demeure un sujet d'inquiétude. Les étudiants qui profitent de ces programmes sont ceux qui, de façon générale, peuvent se payer des études postsecondaires et qui, statistiquement parlant, sont les plus susceptibles d'en faire.

Il faut, à l'aide des fonds disponibles, amener un plus grand nombre de personnes dans le système, et aussi cibler les familles à faible revenu.

M. LeBrun : Pour ce qui est de la participation, certains témoins ont affirmé qu'une bonne partie de l'argent investi dans les programmes d'épargne-études est attribué aux familles à revenu élevé. Or, et je peux citer un chiffre, mais je veux le confirmer par écrit, les familles dont le revenu dépasse 125 000 \$ représentent peut-être 13 p. 100 de la population canadienne, mais leur taux de participation aux programmes approche les 40 p. 100. La participation étant liée à la capacité d'épargne, on peut conclure à juste titre qu'il est plus facile pour les foyers à revenu élevé d'économiser de l'argent. Il est quand même étonnant de voir qu'un grand nombre de familles à revenu faible et moyen participent aux programmes.

Nous sommes justement en train de revoir le taux de participation. Les familles à faible revenu économisent en vue des études de leurs enfants. Environ 40 p. 100 des enfants souscrivent à un REEE et reçoivent une subvention. Je ne connais pas le chiffre exact, mais le taux de participation chez les ménages à faible revenu est assez élevé.

Les familles mettent de l'argent de côté pour l'éducation de leurs enfants. Quand nous leur demandons comment elles s'y prennent pour y arriver, nous constatons que, peu importe le niveau de revenu, les familles souhaitent que leurs enfants fassent des études postsecondaires. Ce désir est universel. Elles font des efforts pour économiser. Une subvention supplémentaire est prévue, sauf dans le cas du bon d'études. Le gouvernement aide donc ces familles à accroître leurs avoirs.

Je vous soumettrai un document qui décrit plus en détail le type de soutien qui est offert.

Ms. McDade: I asked Mr. LeBrun to give you a couple of examples of the income eligibility for the low- and middle-income Canada student grant. We do not have numbers of Canadian families, but this information will give you a sense of the thresholds at which families or students are receiving that maximum support.

Ms. Graham: We introduced the low-income and middle-income grants last year, so I do not have the take-up data yet. These grants were introduced to address that issue, namely, that we want to attract and support low-income families in accessing post-secondary education. The grants are available for each year of undergraduate studies, so for four years. Grants are based on family size and on where they live.

In Ontario, the income threshold to receive the low-income grant, which is \$250 a month or approximately \$2,000 a year, is \$22,241; for two persons, it is \$27,615. For the middle-income grant, for a two-person family size it is \$56,131. That grant provides about \$800 a year in support for middle-income families.

Ms. McDade: That assistance is non-repayable, so it is grants and not loans. As Ms. Graham said, we are in the first academic year of the program, so she does not have take-up data. Judging by the funds, the take-up is exceeding what has been forecast for low- and middle-income.

Senator Callbeck: You gave us the figures for Ontario but can you submit to the committee the figures for the provinces?

Ms. Graham: Yes; we have them for all provinces.

Senator Callbeck: In the Canada Registered Education Savings Program, you talked about having agreements with 16 community organizations. Can you talk about those agreements?

Mr. LeBrun: In terms of promotion and outreach, we have agreements with 16 organizations. I am looking for the actual names of the organizations.

Senator Callbeck: Give me one example of what the agreement involves.

Mr. LeBrun: The aim of that contribution program is to build understanding and participation in education savings. We might work with Momentum, for example. That organization will have a workshop and they will send out the invitation across the community. They will invite Service Canada to have a mobile social insurance number kiosk there. They will invite someone from a local financial institution, for example RBC or CIBC; and they will walk through the process with that family. They will say, Here is how you can open up a Registered Education Savings Plan; you will need a birth certificate and a social insurance number; we will walk you through the application for an RESP.

Mme McDade : J'ai demandé à M. LeBrun de vous donner quelques exemples des critères relatifs au revenu qui s'appliquent aux subventions accordées aux étudiants de milieu à faible et moyen revenu. Nous ne savons pas combien de familles canadiennes sont visées, mais ces renseignements vous permettront d'avoir une idée des seuils de revenus qui donnent droit à l'aide maximale.

Mme Graham : Les subventions pour étudiants de familles à faible et moyen revenu ont vu le jour l'an dernier. Nous ne savons pas encore combien d'étudiants en bénéficient. Ces subventions ont été introduites dans le but d'aider les foyers à faible revenu à avoir accès à l'éducation postsecondaire. Elles sont disponibles pendant toute la durée des études de premier cycle, c'est-à-dire quatre ans. Elles sont fonction de la taille de la famille et de l'endroit où celle-ci vit.

Par exemple, en Ontario, le seuil de faible revenu donnant droit à une subvention de 250 \$ par mois, ou d'environ 2 000 \$ par année, est fixé à 22 241 \$; il est de 27 615 \$ pour un ménage de deux personnes. Le seuil de revenu moyen pour un ménage de deux personnes est de 56 131 \$. La subvention accordée à ces familles s'élève à environ 800 \$ par année.

Mme McDade : Cette aide n'a pas à être remboursée. Il s'agit donc d'une subvention et non d'un prêt. Comme l'a mentionné Mme Graham, le programme en est à sa première année. Il n'existe encore aucune donnée sur le taux de participation. Si l'on se fie aux subventions qui ont été accordées, la participation est supérieure à ce qui avait été prévu pour les familles à revenu faible et moyen.

Le sénateur Callbeck : Vous nous avez donné les chiffres pour l'Ontario, mais qu'en est-il des autres provinces?

Mme Graham : Nous pouvons vous fournir les chiffres pour toutes les provinces.

Le sénateur Callbeck : Concernant le Régime enregistré d'épargne-études, vous avez dit avoir conclu des ententes avec 16 organisations communautaires. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. LeBrun : Côté promotion, nous avons conclu des ententes avec 16 organisations. Je cherche la liste des noms.

Le sénateur Callbeck : Donnez-moi un exemple de ce que prévoit l'entente.

M. LeBrun : L'initiative a pour but d'améliorer la compréhension du régime d'épargne-études et d'encourager la participation à celui-ci. Nous allons, par exemple, travailler avec Momentum, qui va organiser un atelier à l'intention de tous les membres de la communauté. Elle va encourager Service Canada à établir un kiosque mobile d'information sur le numéro d'assurance sociale, inviter un représentant d'une institution financière locale, comme la BRC ou la CIBC, qui va expliquer tout le processus à la famille. Il va lui dire que pour investir dans un régime enregistré d'épargne-études, il faut un certificat de naissance et un numéro d'assurance sociale. Il va également l'aider à remplir le formulaire d'ouverture de compte REEE.

It is a hands-on workshop.

Other organizations have translated their materials into multiple languages. They work with local immigrant community services and invite members of that community in. They break down some of the barriers of working with big financial institutions. We are working at the ground level with these institutions.

Senator Callbeck: If a community organization of Prince Edward Island wants to become involved, the federal government will give them funding and assistance?

Mr. LeBrun: There are 16 agreements in place. We are now completing a review. We went out with a call for proposals in January of this year. We are trying to extend that program across Canada in specific targeted groups such as recent immigrants. We are looking at rural participation rates. It was a pan-Canadian request, so I do not know if anyone from Prince Edward Island applied, but they would have been eligible to apply for that program.

Senator Callbeck: With respect to students with learning disabilities, they need an up-to-date assessment that must be no more than three years old. If the student starts a four-year program, they need an assessment at the beginning. Let us say they have an assessment for the first year. Must they provide another assessment for the fourth year? Is it every three years?

Ms. Graham: I am not sure about that, senator. That requirement could be something to do with the universities. I am not familiar with that requirement in terms of the Canada Student Loans Program. We can find out for you, though.

Senator Callbeck: We have been told that the Canada Student Grants Program will pay up to 75 per cent of the costs for an assessment to a maximum of \$1,200. However, these assessments can cost in excess of \$3,000.

Ms. Graham: I do not think we pay for assessments.

Senator Callbeck: It says a student grant for learning disabilities.

The Chair: I understood that it is a requirement for the program. The student must provide the assessment, but it costs them more money than you are allowing for. That is the problem.

Ms. McDade: Given that it is not an insured service?

The Chair: Yes, for people with learning disabilities, not physical disabilities.

Ms. Graham: We pay up to \$1,200 if it is not covered under their private insurance.

Senator Callbeck: That issue has not been looked at in terms of increasing the amount you pay?

Ms. Graham: No, we have not looked at increasing that amount.

C'est un atelier pratique.

D'autres organismes offrent des documents dans plusieurs langues, collaborent avec les centres communautaires locaux qui viennent en aide aux immigrants. Ils éliminent certaines barrières, favorisent le contact avec les grandes institutions financières. Nous travaillons sur le terrain avec celles-ci.

Le sénateur Callbeck : Est-ce que l'organisme communautaire de l'Île-du-Prince-Édouard qui souhaite participer à cet effort va recevoir des fonds et de l'aide du gouvernement fédéral?

M. LeBrun : Il y a seize ententes qui ont été conclues. Nous sommes en train de les passer en revue. Nous avons lancé un appel d'offres en janvier de cette année. Nous essayons d'étendre le programme à tout le pays et de cibler des groupes précis, comme les nouveaux immigrants. Nous procédons également à une analyse des taux de participation dans les régions rurales. Il s'agissait d'un appel d'offres pancanadien. Je ne sais pas si un organisme de l'Île-du-Prince-Édouard s'est manifesté, mais il aurait eu droit de présenter une demande.

Le sénateur Callbeck : Les étudiants qui ont des difficultés d'apprentissage doivent obtenir une évaluation à jour, datant des trois dernières années au maximum. S'ils s'inscrivent à un programme de quatre ans, ils doivent se faire évaluer au tout début de celui-ci. S'ils se font évaluer la première année, est-ce qu'ils doivent répéter l'exercice la quatrième année? Est-ce que l'évaluation se fait tous les trois ans?

Mme Graham : Je n'en suis pas certaine. Il se peut que cette exigence vienne des universités. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un critère dans le cas du Programme canadien de prêts aux étudiants. Nous allons nous renseigner.

Le sénateur Callbeck : On nous a dit que le Programme canadien de prêts aux étudiants couvre jusqu'à 75 p. 100 des coûts liés à une évaluation, pour un maximum de 1 200 \$. Or, ces évaluations peuvent coûter plus de 3 000 \$.

Mme Graham : Je ne crois pas que l'on paie pour les évaluations.

Le sénateur Callbeck : Il est question ici d'une subvention pour étudiants ayant des troubles d'apprentissage.

Le président : Je pensais qu'il s'agissait là d'une exigence du programme. L'étudiant doit fournir une évaluation, sauf que le coût de celle-ci dépasse le montant d'aide prévu. D'où le problème.

Mme McDade : Compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'un service assuré?

Le président : Oui, pour les personnes qui ont des troubles d'apprentissage, pas des déficiences physiques.

Mme Graham : Nous versons jusqu'à 1 200 \$ si le service n'est pas couvert en vertu du régime d'assurance privée.

Le sénateur Callbeck : Vous n'avez pas envisagé d'accroître ce montant?

Mme Graham : Non.

Senator Callbeck: You will send us the information about whether they need to provide this assessment every three years?

Ms. Graham: Yes.

The Chair: Before I go to Senator Cordy, colleagues, I have a couple of housekeeping matters to discuss as soon as we finish with our guests.

Senator Cordy: I want to talk about making Canadians aware. You talked earlier about some of the innovative things taking place in the high schools and about the pilot project that you have in British Columbia, which is a good thing. You talked about the learning bond, and sending a voucher letter to see what the uptake is. That is a good idea. With changing technologies, we are never sure if things are working or not. That is a positive thing.

In Nova Scotia, a wonderful literacy program was started by Dr. Richard Goldbloom at the Izaak Walton Killam Hospital. When children are born, they receive a package of books to take home, so the program starts right away. Have you looked at giving out information about the learning bond in maternity hospitals as soon as children are born?

Along the same line, the government brought forward a repayment assistance option in 2008 or 2009, which I thought was a positive thing, particularly in light of the economy. Graduates may not have the ability to pay back but this option is available to them. However, we heard last week that people are not aware of that program so the uptake is low, which can be seen as a positive thing, if people do not need it. It is not necessarily a program that we want a high uptake on but we heard last week that people are not aware of it.

Going back to the part-time students, we know that because they are only part-time and may be employed that they may not need loans. However, again we heard that people are not necessarily aware that part-time students qualify for loans and some of them who could apply for a loan are eligible to receive a grant, which is something they might not be aware of.

What other types of innovative things are you doing in terms of giving information to Canadians, specifically on the repayment assistance option, part-time students and learning bonds? I know you mentioned a couple of things, but are you providing that information in maternity hospitals?

Mr. LeBrun: We look at international examples. One program we look at carefully is the Child Trust Fund in the U.K. The U.K. has looked at an automatic enrolment feature. If, after one year, the parent has not opened their plan, the U.K. has set up contracts with a number of firms that automatically open the plans for those families. We have been looking at the program for a number

Le sénateur Callbeck : Vous allez nous indiquer s'ils doivent obtenir une évaluation tous les trois ans?

Mme Graham : Oui.

Le président : Chers collègues, avant de céder la parole au sénateur Cordy, je tiens à vous rappeler que nous allons devoir nous pencher sur deux ou trois questions de régie interne quand nos invités vont partir.

Le sénateur Cordy : Je voudrais parler de la nécessité d'informer les Canadiens au sujet des programmes. Vous avez fait allusion, plus tôt, aux initiatives innovatrices entreprises par des établissements d'enseignement secondaire, au projet pilote lancé en Colombie-Britannique, ce qui est une bonne chose, au bon d'études, à l'envoi d'une lettre pour confirmer le taux de participation. Je trouve l'idée excellente. Les technologies évoluent, et il est parfois difficile de savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. C'est là un geste positif.

En Nouvelle-Écosse, le Dr Richard Goldbloom a mis sur pied un merveilleux programme d'alphabétisation à l'hôpital Izaak Walton Killam. L'enfant reçoit dès sa naissance une série d'ouvrages, de sorte que le programme commence immédiatement. Avez-vous songé à diffuser de l'information sur le bon d'études dans les maternités, dès que les enfants viennent au monde?

Dans le même ordre d'idée, le gouvernement a mis sur pied un programme d'aide au remboursement en 2008 ou 2009, que j'ai trouvé très utile, compte tenu surtout de la conjoncture économique. Les diplômés ne sont peut-être pas en mesure de rembourser leur prêt, mais c'est une option dont ils peuvent se prévaloir. Or, nous avons appris la semaine dernière que les gens ne sont pas au courant de l'existence de ce programme, d'où le faible taux de participation. Remarquez que s'ils n'en ont pas besoin, tant mieux. Ce n'est pas nécessairement un programme que l'on souhaite vraiment voir utilisé, mais nous avons entendu dire, la semaine dernière, que ce programme était méconnu du public.

Pour revenir aux étudiants à temps partiel, il se peut qu'ils n'aient pas besoin de prêts parce qu'ils étudient à temps partiel et qu'ils travaillent. Encore une fois, nous avons entendu dire que les étudiants à temps partiel ne sont pas nécessairement au courant du fait qu'ils peuvent recevoir des prêts ou que certains ont droit à une subvention.

Quelle autre mesure novatrice avez-vous adoptée pour renseigner les Canadiens, notamment sur le programme d'aide au remboursement, l'aide offerte aux étudiants à temps partiel et le bon d'études? Vous avez fourni quelques exemples, mais es-ce que vous diffusez cette information dans les maternités?

M. LeBrun : Nous regardons ce qui se fait dans les autres pays. Prenons, par exemple, le Child Trust Fund, lancé au Royaume-Uni. L'inscription se fait de manière automatique. Si, au bout d'un an, le parent n'a pas ouvert de compte, un plan est automatiquement ouvert pour la famille par une des institutions avec lesquelles le Royaume-Uni a conclu un contrat. Cela fait

of years and waiting for results to come out, hoping that they will indicate that participation rates go up.

What we are seeing in the early literature is saying that although families are opening up the plans, the program is not leading to additional savings. It is almost like a passive approach. Families sit back and wait for the plan to be opened but then they do not contribute. We look at that program because we have been looking at automatic enrolment features; looking at tying it into maternity wards, if you will. I think we have a 96 per cent or 97 per cent penetration rate with the Canada Child Tax Benefit form. The form is right there at the hospital. Can we add a check box, if you will?

Senator Cordy: The form is at the hospital?

Mr. LeBrun: It is. The actual learning bond is not part of that form. The form is for the Canada Child Tax Benefit. We have looked at partnering with the Canada Revenue Agency to add a box on that form that says, "I would like information on the Canada Learning Bond."

Senator Cordy: That would be an easy addition.

Mr. LeBrun: They are easy things we can do, at least a soft pull of information. We do not open the plan for them, but at least they know about it.

In the interim, not being able to work with CRA to finalize that addition, we are working with our own Service Canada centres. When a person comes in to request parental benefits, we can tell them about the Canada Learning Bond, RESPs and the Canada Education Savings Program. Some things like that occur today at the Service Canada level.

Ms. Graham: In terms of making sure that students know they may be eligible for grants for part-time studies, was your question, how we do that?

Senator Cordy: Yes.

Ms. Graham: Anybody applying for a part-time loan will be assessed automatically to determine whether they are eligible also for a part-time grant.

In terms of the Repayment Assistance Plan, a robust part of the CanLearn website provides information on that plan. We have a tool where people can see whether they are eligible for assistance under that program. That interactive tool calculates what their affordable payment might be.

In terms of our service provider, we have a third-party service provider that gives repayment seminars throughout the year at universities in conjunction with the student financial aid officers on campus. There is a fair amount of outreach in terms of trying

plusieurs années que nous suivons l'évolution du programme, et nous attendons de voir les résultats. Nous espérons qu'ils vont faire état d'une hausse de la participation.

Les premières données publiées laissent entendre que les familles ouvrent des comptes, mais que les sommes économisées n'augmentent pas. Les familles semblent adopter une approche passive. Elles attendent que le compte soit ouvert, mais elles ne contribuent pas à celui-ci. Nous avons examiné ce programme parce que nous avons envisagé instaurer un système d'inscription automatique dans les maternités. Je pense que le taux de participation dans le cas de la prestation fiscale canadienne pour enfants est de 96 ou de 97 p. 100. Le formulaire est distribué à l'hôpital même. Serait-il possible d'ajouter une case pour ce programme-ci?

Le sénateur Cordy : On trouve le formulaire à l'hôpital même?

M. LeBrun : Oui. Le formulaire ne fait pas mention du bon d'études. Il porte uniquement sur la prestation fiscale canadienne pour enfants. Nous avons demandé à l'Agence du revenu du Canada s'il était possible d'ajouter au formulaire une case qui dit, « J'aimerais avoir de l'information sur le Bon d'études canadien. »

Le sénateur Cordy : Ce devrait être assez simple.

M. LeBrun : Ce sont des choses simples que nous pouvons faire, du moins pour renseigner les gens. Nous ne nous chargeons pas d'ouvrir un compte pour eux, mais au moins, ils en prennent connaissance.

Comme nous n'avons pas été en mesure de nous entendre avec l'ARC, nous avons décidé de passer par nos propres centres Service Canada. Quand une personne vient nous voir pour obtenir des renseignements sur les prestations parentales, nous en profitons pour lui parler du bon d'études canadien, des régimes enregistrés d'épargne-études et du programme canadien pour l'épargne-études. C'est le genre d'information que diffuse aujourd'hui Service Canada.

Mme Graham : Est-ce que votre question portait sur les mesures que nous prenons pour sensibiliser les étudiants au fait qu'il existe des subventions pour les études à temps partiel?

Le sénateur Cordy : Oui.

Mme Graham : La personne qui demande un prêt pour études à temps partiel fait automatiquement l'objet d'une évaluation afin de déterminer si elle a également droit à une subvention.

Pour ce qui est du programme d'aide au remboursement, le site Web Ciblétudes fournit des renseignements précis à ce sujet. On y trouve un outil interactif qui permet aux gens de voir s'ils ont droit à de l'aide en vertu du programme, et aussi de calculer les paiements abordables pouvant être consacrés au remboursement de la dette.

Concernant le fournisseur de services, nous avons un tiers qui offre tout au long de l'année des séances d'information sur les modalités de remboursement aux étudiants d'université. Ces séances sont organisées de concert avec les responsables de l'aide

to ensure that people understand that they can avail themselves of these programs if they are facing financial issues.

The Chair: Thank you very much to all of you for coming — good teamwork. Thank you for answering all our questions. Please send any further information to the clerk of the committee.

I will now adjourn this portion of the meeting but will ask my colleagues to stay for a couple of housekeeping matters.

(The committee continued in camera.)

aux étudiants. Nous essayons de faire en sorte que les gens sachent qu'ils peuvent se prévaloir de ce programme s'ils éprouvent des difficultés financières.

Le président : Merci à tous d'être venus. Ce fut un beau travail d'équipe. Je vous invite à transmettre toute autre information au greffier du comité.

Voilà qui met fin à cette partie-ci de la réunion. Je demande aux collègues de rester, car nous avons quelques questions de régie interne à régler.

(Le comité poursuit ses travaux à huis clos.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Wednesday, April 28, 2010

Canadian Apprenticeship Forum:

Allison Rougeau, Executive Director.

Canadian Association for University Continuing Education:

Andrew Cochrane, Past President.

National Association of Career Colleges:

Anne Burns, Executive Director.

Skills Canada:

Shaun Thorson, Executive Director.

Thursday, April 29, 2010

Human Resources and Skills Development Canada:

Kathryn McDade, Assistant Deputy Minister, Learning Branch;

Marc LeBrun, Director General, Canada Education Savings Program;

Martin Green, Director General, Workplace Partnerships Directorate;

Catherine Adam, Director General, Aboriginal Affairs;

Glennie Graham, Senior Director, Canada Student Loans Program.

TÉMOINS

Le mercredi 28 avril 2010

Forum canadien sur l'apprentissage :

Allison Rougeau, directrice exécutive.

Association canadienne pour l'éducation permanente universitaire :

Andrew Cochrane, président sortant.

Association nationale des Collèges Carrières :

Anne Burns, directrice exécutive.

Compétences Canada :

Shaun Thorson, directeur exécutif.

Le jeudi 29 avril 2010

Ressources humaines et Développement des compétences Canada :

Kathryn McDade, sous-ministre adjointe, Direction générale de l'apprentissage;

Marc LeBrun, directeur général, Programme canadien pour l'épargne-études;

Martin Green, directeur général, Direction des partenariats en milieu de travail;

Catherine Adam, directrice générale, Affaires Autochtones;

Glennie Graham, directrice principale, Programme canadien de prêts aux étudiants.